



Les Français avancent à grands pas sur la longue route écologique

Régis BIGOT et Sandra HOIBIAN

CAHIER DE RECHERCHE N° 272

DECEMBRE 2010

Département « *Conditions de vie et Aspirations des Français* »
Dirigé par Régis Bigot

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CRÉDOC .

Remerciements

Ce travail s'est appuyé sur différentes études réalisées par le CRÉDOC pour plusieurs organismes, dans le cadre de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ». Nous tenons à les remercier de nous avoir autorisé à ré-exploiter leurs données d'enquêtes ou de nous avoir permis de reprendre la formulation de certaines questions posées il y a plusieurs années, afin de mesurer les évolutions intervenues depuis. Les organismes suivants :

- ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
- Agences de l'eau
- DGCIS, Direction Générale de la Compétitivité de l'Industrie et des Services
- EDF
- GDF-SUEZ
- SOeS, Service de l'observation et des statistiques. Rattaché au Commissariat général au développement durable (CGDD), au sein du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement

Abstract

French start to behave ecologically responsible

Since the mid-1990s, French public opinion shows an important sensibility for environmental issues. Yet, does the population's behaviour really reflect this sensibility? To answer this question we followed up the evolution of habits and everyday practices which are impacting directly or indirectly the environment. For every analyzed field we compared the declarations of the population to other empirical facts and findings. And, if possible, we tried to analyze the findings in a long term perspective in order to describe the main trends.

The survey shows that after years of intense exploitation of natural resources, the influence of households on the environment (waste production, energy consumption etc.) seems to slow down or even to diminish. In various domains an inflection was observable at the beginning of the 2000s. The consumption of goods and services or the consumption of water are the domains where this trend is most incisive.

The trends are discernable for all social groups, even for the categories that have been less concerned by environmental issues in the past (young people, modest categories, people holding a low level of education). Our study emphasises the importance that ecological sensibility has for everyday practices. In key sectors such as energy and transport, the inflection of behaviours seems to be due to both financial considerations and environmental preoccupations. All in all, various behaviours and habits mutated over the last twenty years.

Sommaire

INTRODUCTION.....	5
NOTE DE SYNTHÈSE.....	6
PREMIERE PARTIE – DES PREOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES TRES PRESENTES	19
1. Une forte sensibilité environnementale qui ne se dément pas malgré la crise.....	19
2. Les Français se sentent plus concernés que leurs voisins européens	24
3. Des priorités en perpétuelle recomposition	26
a. L'adhésion au grand récit écologique.....	26
b. De la protection de l'environnement au développement durable	28
DEUXIEME PARTIE – DES MOTS AUX ACTES	33
1. Consommation : des indicateurs au vert	33
a. La consommation de matières progresse moins vite que le PIB	33
b. L'envolée de la consommation de produits bio.....	36
c. Le choix de produits « citoyens » reste minoritaire, le boycott progresse timidement	39
d. L'achat local et de saison émerge	42
e. Les consommateurs ne sont pas prêts à payer pour une consommation verte	43
f. La crise favorise le ré-emploi	45
g. Vers une remise en cause du modèle de consommation ?.....	46
h. La sensibilité écologique reste un puissant moteur du passage à l'acte en matière de consommation responsable.....	47
2. Les progrès considérables réalisés en matière de déchets ménagers.....	50
a. Les efforts de la collectivité consacrés à la gestion des déchets	51
b. Des changements de comportement majeurs dans la population	52
c. L'acceptabilité croissante d'une fiscalité incitative	53
d. Au-delà du simple tri des déchets, vers une remise en question du mode de consommation	55
e. La nécessité d'un accompagnement des changements par les pouvoirs publics.....	56
f. Une France avec moins de déchets ?.....	58
3. Des Français plus attentifs à réduire leur consommation d'eau.....	60
a. L'exploitation des réserves en eau	60
b. La consommation d'eau des ménages a tendance à diminuer depuis le début des années 2000.....	61
c. La sensibilité écologique se traduit aujourd'hui plus qu'hier dans la consommation d'eau	64
4. Logement : quand écologie rime avec souci d'économie.....	67
a. L'extension de l'habitat et l'étalement urbain se poursuivent.....	67
b. Chauffage dans le logement : la recherche des économies d'énergie	69
c. La consommation d'électricité dans le logement a progressé	73
5. Transport.....	76
a. La voiture, reine des déplacements.....	76
b. Mais depuis le début des années 2000, le nombre de kilomètres parcourus en voiture se stabilise	79
c. Le choix de véhicules « propres » ou économes gagne du terrain.....	81
d. Au total, les émissions de gaz à effet de serre des voitures particulières se sont stabilisées	81
e. Le développement des transports en commun constitue un levier de changement des pratiques plus puissant que la sensibilité écologique.....	83
f. L'essor du tourisme et des voyages en avion	87
g. Découplage entre la demande de mobilité et le PIB.....	88
TROISIEME PARTIE - EN GUISE DE CONCLUSION : UNE TYPOLOGIE DE LA POPULATION	91
ANNEXES	99
Mode de calcul d'un indicateur de consommation responsable.....	109
L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CRÉDOC	120
BIBLIOGRAPHIE	121

Introduction

La question environnementale occupe aujourd'hui une place importante dans le débat public, que ce soit au travers des sommets internationaux qui lui sont désormais dédiés (Kyoto, Copenhague et plus récemment Cancun), du Grenelle de l'environnement, de la multiplication des documentaires « engagés » sur le sujet¹, ou par le biais du « marketing vert » investi par de très nombreuses marques ces dernières années.

Les ménages, au travers de leurs modes de vie, influent sur l'environnement : ils consomment de l'énergie pour se chauffer, s'éclairer, se déplacer, utilisent de l'eau et de l'espace, produisent des déchets et, indirectement, sont à l'origine des émissions de polluants et de gaz à effet de serre... Ces pressions, qui paraissent négligeables à l'échelle individuelle, peuvent avoir un impact significatif à l'échelle de la collectivité.

Depuis plusieurs années, l'opinion se montre attentive à ces questions. Pour autant, cette prise de conscience s'est-elle traduite dans les pratiques quotidiennes de nos concitoyens ?

Pour tenter de répondre à cette question, nous nous attacherons tout d'abord à évaluer le degré de sensibilité de nos compatriotes à la question de la protection de l'environnement, son évolution dans le temps, notamment au regard de la récente crise internationale, tout en comparant l'implication de nos concitoyens par rapport à leurs voisins européens.

Nous chercherons ensuite à établir un état des lieux des domaines dans lesquels les bonnes intentions des ménages tardent à se concrétiser dans les actes et ceux pour lesquels des avancées concrètes ont été réalisées. Pour chacune des facettes de la vie quotidienne (consommation, transport, chauffage, déchets...), nous tenterons d'approcher quelques leviers qui pourraient être mobilisés pour accompagner les changements de comportements des ménages : information et sensibilisation, développement des infrastructures, incitation financière, réglementation, etc. En particulier, nous chercherons à mesurer l'impact de la « sensibilité aux questions écologiques » sur les changements de modes de vie. Enfin, après avoir synthétisé les opinions et pratiques de nos concitoyens vis-à-vis de l'environnement au travers d'une typologie, nous mettrons en évidence quelques pistes de progrès pour chacun des principaux groupes de population révélés.

¹ A titre d'exemple, on pourra ainsi citer Home de Yann Arthus-Bertrand qui a connu un fort succès populaire, ou évoquer l'existence d'un festival dédié aux films d'environnement en Ile de France, <http://www.iledefrance.fr/festival-film-environnement/>

Note de synthèse

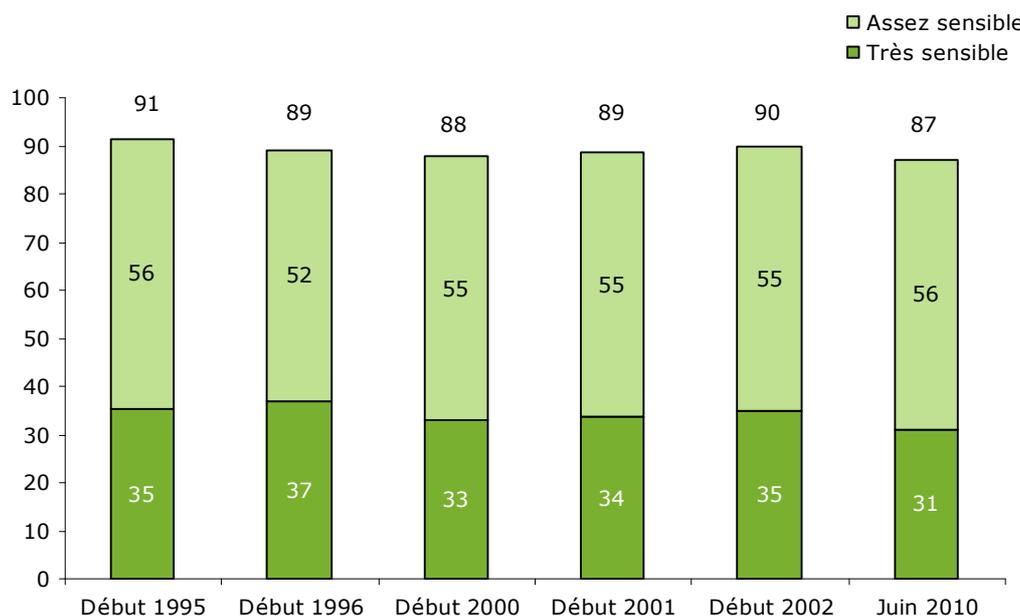
La préoccupation pour l'environnement est très ancrée dans l'opinion

Depuis le milieu des années 90, les Français affirment régulièrement **leur sensibilité à aux problèmes d'environnement**. En matière d'opinions, il est rare d'observer un consensus si stable dans le temps. Même la sévérité de la conjoncture économique actuelle semble avoir peu de prise sur le sujet, qui rassemble **87% de nos concitoyens**. L'idée que l'action de l'homme peut être néfaste sur la nature est très ancienne, que l'on pense au mythe du jardin d'Eden, où l'homme est le perturbateur d'une nature où tout est harmonie, ou à la fable du « bon sauvage » de Rousseau. Le mot naturel lui-même renvoie encore aujourd'hui à ce qui n'a pas été modifié, pour ne pas dire altéré par l'homme. Les Français sont d'ailleurs parmi les **Européens les plus préoccupés** par les enjeux environnementaux, devant leurs voisins belges, anglais ou néerlandais.

Les sujets d'inquiétudes dans le domaine sont en revanche plus mouvants : les inquiétudes locales sur les « pluies acides » et le dépérissement des forêts dans les années 80 ont fait place à des **enjeux internationaux comme le réchauffement climatique** ou la biodiversité. Et le souci de protéger la planète de la main de l'homme s'est converti en recherche de **développement durable**. Ce concept, réconciliant écologie et économie, longtemps présentées comme des sœurs ennemies, fait son chemin dans l'opinion (46% des interviewés déclarent aujourd'hui avoir une idée précise de ce que signifie l'expression, contre seulement 33% en 2004). 79% des Français sont même convaincus que, loin d'être une contrainte pour l'économie, « la protection de l'environnement peut être un moteur pour la croissance économique européenne ». En cela, **l'opinion suit (ou précède ?) les représentations à l'œuvre au niveau politique** : le rapport Meadows « Halte à la croissance ? » (1972) qui présentait l'économie et l'environnement comme fondamentalement contradictoires a été suivi du rapport Brundtland, « Notre avenir à tous » (1987) qui défend la nécessité d'appréhender tout à la fois la protection de la planète, le développement économique, et l'équité des échanges. Et de fait, contrairement à ce que nous observions lors de la précédente crise de 1993, **les inquiétudes liées à la remontée du chômage (37% en 2010, +4 points par rapport à 2009) augmentent de concert avec celles pour l'environnement (19%, +3 points)**.

Evolution de la proportion de personnes très ou assez sensibles à l'environnement

« Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, diriez-vous que vous y êtes très sensible, assez sensible, peu sensible ou pas du tout sensible ? »



Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », données antérieures à 2010 issues de travaux réalisés pour le SOeS

Cette sensibilité se traduit-elle réellement dans les comportements de la population ? Pour répondre à cette question, nous avons, dans cette recherche, dressé un panorama de **l'évolution des modes de vie et des pratiques** quotidiennes qui ont une influence directe ou indirecte sur l'environnement : dans le domaine du logement, les choix opérés par les foyers en matière d'énergie, leurs habitudes de consommation, leur rapport aux déchets et aux emballages, leurs modes de transports, leur consommation d'eau, etc. Sur chacun de ces aspects, les comportements des ménages exercent différentes pressions sur l'environnement : émissions de polluants dans l'atmosphère, surexploitation des ressources, atteintes à la biodiversité, aux espaces naturels, émissions de gaz à effet de serre, etc. L'inventaire présenté ici n'est évidemment pas exhaustif. Dans chacun des domaines étudiés, nous avons rapproché les déclarations de la population avec des données factuelles. Et, dans la mesure du possible, nous avons cherché à analyser ces données dans la durée pour déceler les grandes tendances.

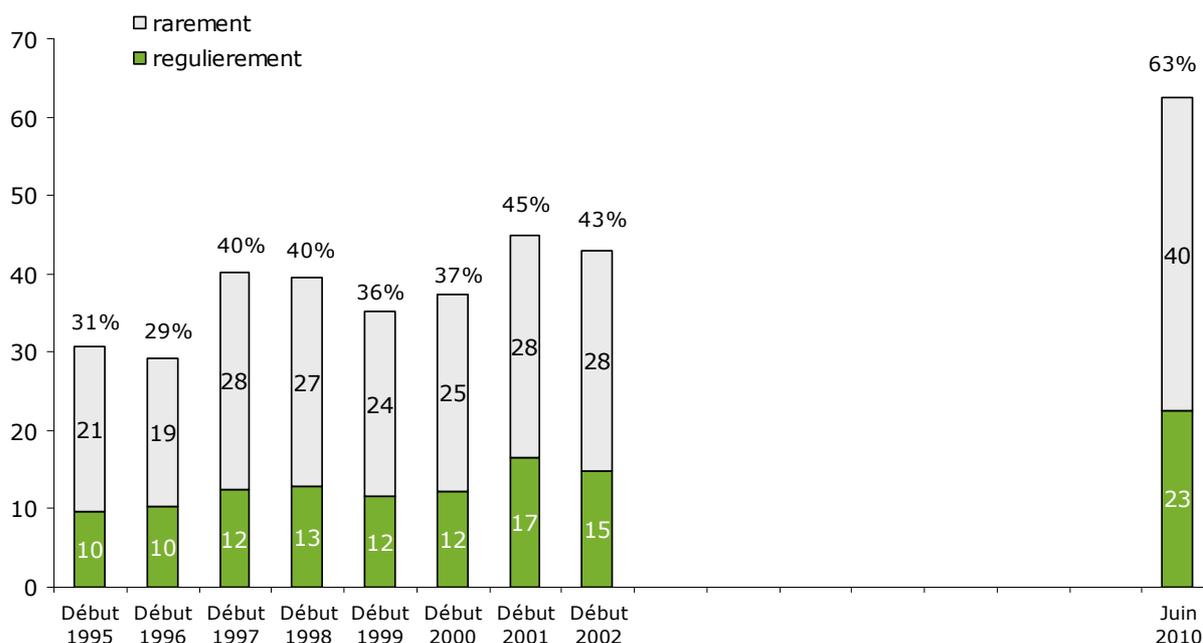
Eau, consommation, déchets : les comportements changent

Premier constat : après des années d'exploitation intense des ressources, les pressions exercées par les ménages (production de déchets, consommation d'énergie, kilomètres parcourus en voiture, etc..) semblent ralentir, voire pour certaines, diminuer. Dans de nombreux domaines, **l'inflexion s'est opérée au début des années 2000.**

La consommation est un des domaines où les progrès sont les plus flagrants

L'essor des technologies de l'information et de la communication, le passage d'une économie industrielle à une économie de services, l'amélioration de la performance de l'appareil productif et de nombreux autres facteurs ont contribué à réduire l'utilisation de matières nécessaires pour entretenir les modes de vie de la population. Chaque habitant **mobilise aujourd'hui moins de ressources (25,5 tonnes par an) qu'il y a 20 ans (30,3 tonnes).** Cette amélioration s'accompagne de **choix réfléchis** des consommateurs. L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CRÉDOC révèle ainsi que 63% de nos concitoyens ont acheté des **produits bios** au cours de l'année 2010, ils n'étaient que 37% en 2000. Ils se montrent d'ailleurs plus prompts que leurs voisins européens à **acheter des produits de saison et locaux** pour limiter les émissions de CO2 liées au transport (32% contre 18% en moyenne européenne). La crise semble renforcer les évolutions en cours depuis 10 ans. Confrontée aux difficultés financières, la population commence à revoir son **rapport aux objets et à la consommation** : le recours à l'occasion, la réparation et l'échange se développent. 63% des consommateurs font aujourd'hui réparer leurs appareils électroménagers ou électroniques plutôt que d'en racheter des nouveaux, ils n'étaient que 52% en 2005. Petit à petit, le corps social se saisit de la consommation comme moyen de peser dans la balance en **boycottant** tel ou tel produit ou entreprise qui ne respecte pas une certaine éthique (33% en 2010 contre 31% en 2006, 26% en 2002). Dans le même temps, les consommateurs sont de plus en plus avertis et rétifs aux sirènes du « marketing vert » : **seuls 36% des consommateurs font confiance aux informations** délivrées par les entreprises sur leur performance environnementale et sociétale.

Evolution de la proportion d'acheteurs de produits de l'agriculture biologique au cours des 12 derniers mois



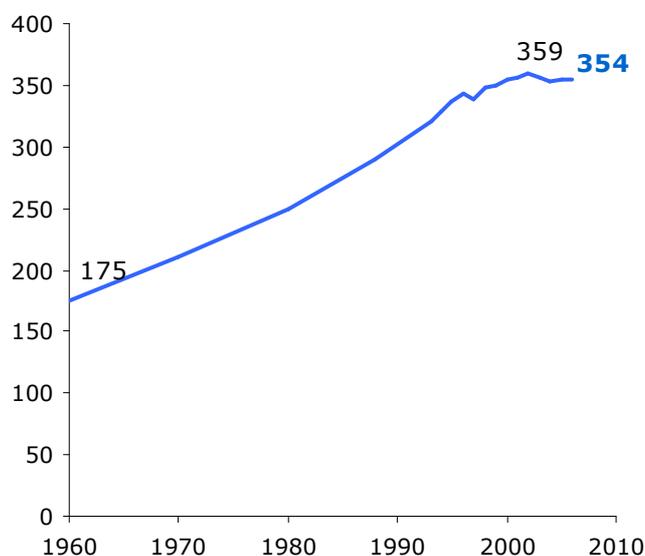
Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », données antérieures à 2010 issues de travaux réalisés pour le SOeS

L'attention portée à l'environnement ne se manifeste pas seulement dans le choix des produits, mais **à toutes les étapes du processus de consommation**. Aujourd'hui, 85% des consommateurs disent se servir **de sacs réutilisables** pour faire leurs courses (la proportion n'était que de 43% en 2005). Entre 2003 et 2010, la proportion de personnes qui déclarent être **attentives à la quantité de déchets qu'occasionneront leurs achats** est devenue majoritaire, passant de 41% à 52%. L'enquête « Collecte » de l'ADEME, qui analyse le contenu des déchets ménagers, montre que les emballages ne représentent plus aujourd'hui que 32% de l'ensemble des ordures ménagères, contre 39% en 1993.

Une fois les produits consommés, **les produits sont de plus en plus triés, recyclés** : 71% des Français trient systématiquement les piles (la proportion n'était que de 30% en 1998), 69% les papiers journaux (contre 37% en 1998), 76% le verre (contre 65% en 1998) et 71% trient les emballages. **Les ordures ménagères collectées** — uniquement imputables aux ménages —, qui ne cessaient de progresser entre 1960 et 2002 (passant d'environ 175 Kg par habitant à 359 Kg en 2002), sont en légère baisse depuis (354 Kg en 2006). Les Français font plutôt figure de **bons élèves en Europe** : parmi les 27 pays de l'Union, ils se situent en deuxième position parmi ceux qui trient le plus leurs déchets, juste après le Luxembourg et devant le Royaume-Uni, la Belgique, la Suède, la Finlande, l'Allemagne ou l'Autriche.

Evolution de la production annuelle d'ordures ménagères en provenance stricte des ménages

- en kilogramme par habitant et par an -



Source : ADEME, estimations à partir de l'enquête sur les installations de traitement des ordures ménagères (ITOM 2006)

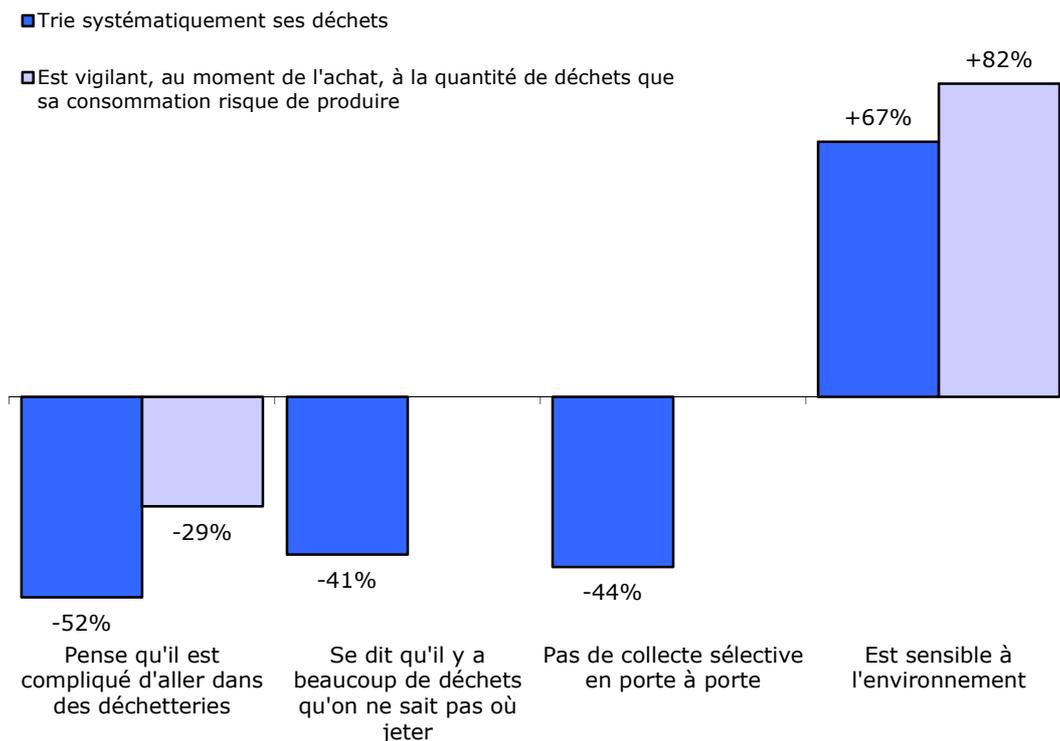
Ces **comportements se diffusent d'ailleurs dans tous les groupes sociaux**, y compris dans les populations qui étaient moins impliquées sur ces sujets (jeunes, catégories modestes et non-diplômées). Rappelons toutefois que si les groupes aisés et diplômés sont très conscients et mobilisés dans leur consommation et leurs pratiques de tri, leur fort volume de consommation les conduit mécaniquement à « polluer » davantage que les autres groupes.

Les ressorts de ces changements de comportements sont nombreux. Nos analyses soulignent l'influence **centrale de la sensibilité écologique** sur les pratiques, que ce soit dans le domaine de la consommation ou des déchets. Mais la sensibilisation ne suffit pas. Les ménages peuvent faire une partie du chemin, mais si l'offre de produits respectueux de l'environnement n'est pas présente en rayon, si les infrastructures sont insuffisantes, les progrès seront plus lents. Rappelons que dans le domaine des déchets, **les pouvoirs publics ont largement ouvert la voie** : 32% de la dépense nationale liée à la protection de l'environnement sont aujourd'hui affectés à la gestion des déchets ; 99% des habitants disposent aujourd'hui dans leur commune d'au moins un moyen de trier leurs déchets, contre seulement 40% en 1997 ; 60% des papiers et des cartons produits sont actuellement récupérés (contre seulement 35% en 1985), de même que 62% du verre produit (17% en 1985) ; pour le plastique, en revanche, le taux de recyclage est nettement moins bon, il n'est que de 21% (5% en 1991). La

question des **infrastructures** est donc essentielle. Et, l'information reste importante : nombre de citoyens sont encore perplexes quand il s'agit de décider dans quelle poubelle il faut jeter tel ou tel objet (39% exactement). De même, le **repérage** des produits respectueux de l'environnement reste problématique pour 65% des consommateurs.

Impact de différentes variables sur la probabilité de trier systématiquement ses déchets ou d'être vigilant, au moment de ses achats, sur la quantité de déchets que sa consommation va occasionner

- Calculs issus de régressions logistiques -



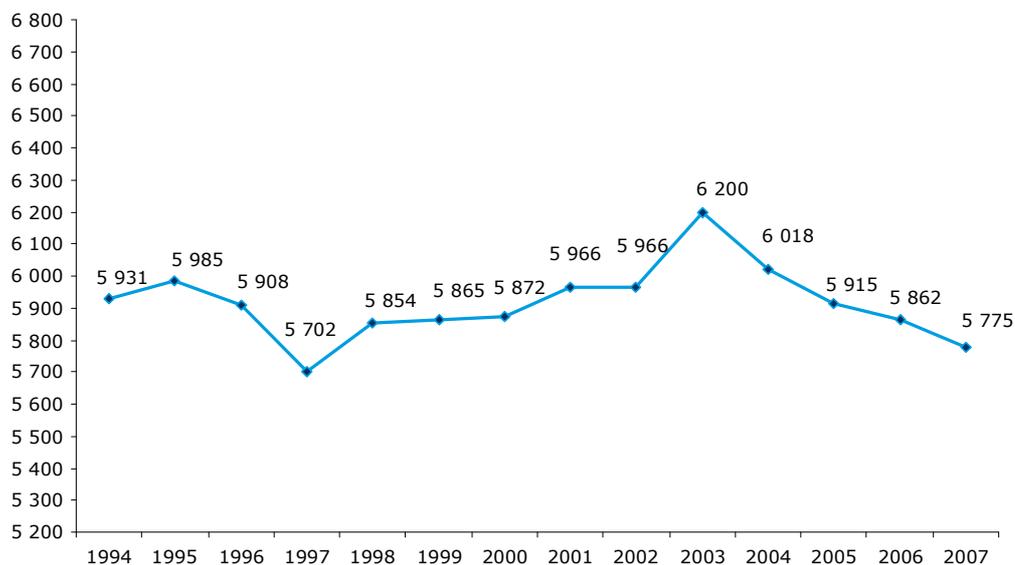
Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », juin 2010.

Lecture : La probabilité de trier systématiquement ses déchets ménagers diminue de 44% lorsqu'on ne dispose pas de système de collecte sélective en porte à porte ; elle est au contraire plus élevée de 67% chez les personnes qui se déclarent sensibles à l'environnement.

Dans le **domaine de l'eau aussi**, les mentalités évoluent. La proportion de personnes déclarant avoir volontairement économisé l'eau du robinet chez eux au cours des douze derniers mois est passée de 52% en 1995 à 66% en 2010. Et les motivations pour limiter sa consommation d'eau ont sensiblement évolué dans l'intervalle. En 1995, les conduites économes résultaient principalement du souhait d'alléger sa facture (48% des réponses). En 2010, malgré la dureté de la crise économique, **le souci d'éviter le gaspillage de cette ressource naturelle prime** (54%) sur les considérations budgétaires (48%). Ces déclarations sont corroborées par l'analyse des volumes d'eau prélevés pour les particuliers. Après avoir augmenté régulièrement depuis les années

cinquante jusqu'au milieu des années quatre-vingt, celles-ci ont eu tendance à se stabiliser. **Et depuis 2002, on constate une diminution des volumes d'eau prélevés** pour les ménages.

Evolution des prélèvements d'eau pour les ménages (eau potable), en millions de m3



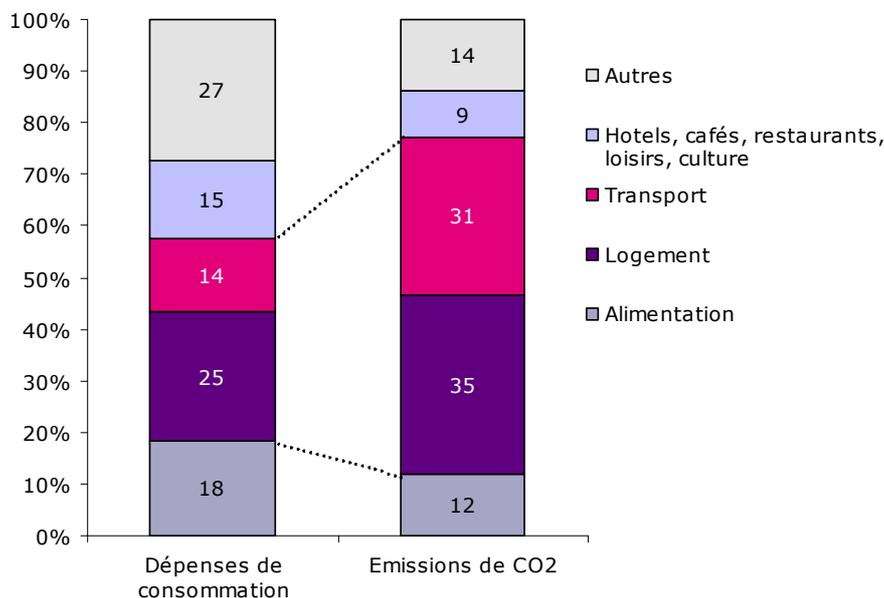
Source : Agences de l'Eau - Ministère chargé de l'environnement (Direction de l'Eau) -SOeS

Transport, énergie : quelques progrès, mais la route est encore longue

Ces différents résultats ne doivent pas faire oublier que **d'importantes marges de progression peuvent être réalisées par les ménages dans le secteur clé de l'énergie et des transports**. Rappelons que le transport représente à lui seul 31% des émissions de gaz carbonique, et le logement 35%.

Dans ces deux domaines, on constate des inflexions des comportements, mais elles sont beaucoup moins marquées que dans le domaine de la consommation, de l'eau ou des déchets, et semblent dictées autant par des **considérations financières** que par des préoccupations environnementales.

Répartition des grands postes de dépenses de consommation des ménages et émissions de CO2 associées

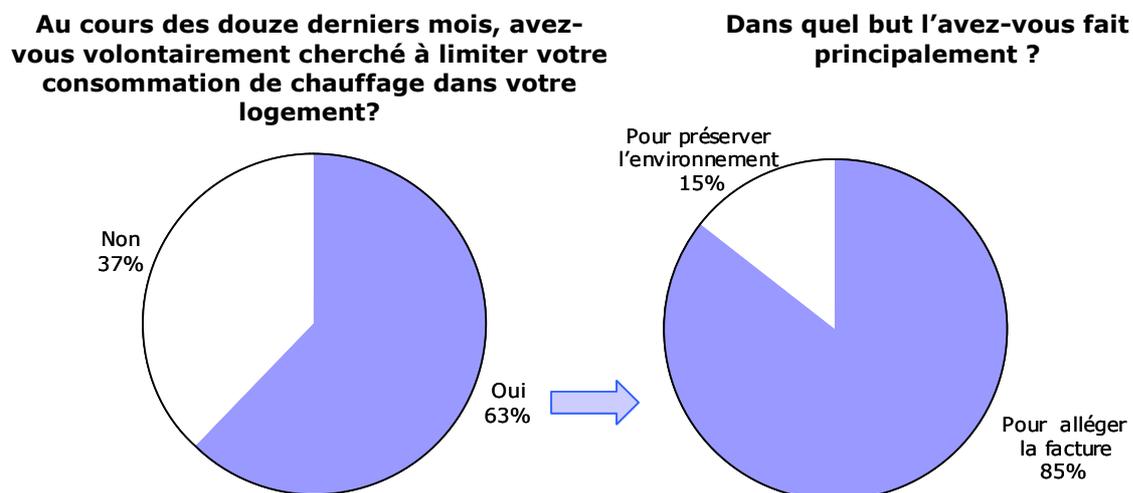


Source : INSEE, « L'économie française » - Édition 2010

Le **chauffage** constitue la première source de consommation d'énergie dans le logement des ménages (69%), loin devant la production d'eau chaude (10%), la cuisson (2%) et l'électricité dite « spécifique » 15% (pour tout ce qui ne concerne pas le chauffage, l'eau chaude et la cuisson : autrement dit, l'électricité pour l'éclairage, les équipements électro-ménagers, les appareils électriques et électroniques, etc). En matière de chauffage, les ménages semblent tiraillés entre la recherche de **confort, le souci de réaliser des économies et les préoccupations pour l'environnement.**

Par exemple, les Français situent la température idéale dans la pièce de séjour principale du logement autour de 20°C, soit une température supérieure à celle recommandée par les pouvoirs publics (19°C). Pour autant, les ménages ne gaspillent pas l'énergie dans leur foyer. Tout d'abord parce que les **prix des combustibles fossiles ont sensiblement augmenté** (4,2% par an en moyenne entre 1996 et 2006). D'ailleurs cette pression budgétaire, combinée à un parc de logements ancien, explique que 10% de la population ne parviennent pas à se chauffer convenablement l'hiver. Pour beaucoup, la question du chauffage se résume surtout à lutter contre la précarité énergétique. Mais, plus généralement, la hausse des prix de l'énergie conduit les consommateurs à **limiter leurs dépenses**. Dans la vague de juin 2010 de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » du CRÉDOC, nous avons inséré une

question qui mesure les comportements d'économie d'énergie en matière de chauffage : **63% de nos concitoyens** déclarent avoir volontairement cherché à limiter leur consommation de chauffage au cours de l'année et, parmi eux, **85% reconnaissent que c'est plutôt pour alléger leur facture** d'électricité plutôt que dans le but de contribuer à préserver l'environnement.



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », juin 2010

Les modélisations économétriques que nous avons réalisées révèlent néanmoins que les personnes les **plus sensibles à l'environnement** ont une propension 2,7 fois plus élevée de chercher à faire des économies de chauffage que celles qui se disent peu sensibles à l'environnement. Il reste qu'avec la substitution progressive des chaudières à fioul par des chaudières à gaz au moindre contenu carbone, la hausse des prix de l'énergie, le changement d'attitude des consommateurs, combinés à l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments (nouvelles normes de construction, incitations fiscales encourageant les travaux d'amélioration dans les logements anciens), **la consommation d'énergie finale destinée au chauffage a diminué de 7% depuis 2000**. Corrélativement, les émissions de gaz carbonique imputables directement à l'habitat ont diminué de 5% entre 1990 et 2007, alors même que le parc de logements s'est accru, dans l'intervalle, de 20%.

Les **transports constituent également un enjeu de taille**. Les besoins en déplacements ne cessent d'augmenter, en liaison avec l'élévation du niveau de richesse du pays, la progression de l'activité des femmes, le développement des loisirs et du tourisme, les progrès en matière de transports à grande vitesse et l'étalement urbain. A

titre d'illustration, entre 1990 et 2003, le nombre de kilomètres parcourus sur le territoire métropolitain par les véhicules particuliers a augmenté de 26%. **L'automobile occupe une place prépondérante** dans ces déplacements. Le taux d'équipement des ménages ne cesse de progresser (de 58 % en 1970, il est passé à 77% en 1990 puis 83% en 2008), régulièrement accompagné d'incitations des pouvoirs publics (dont la récente prime à la casse qui a suscité une hausse des immatriculations de voitures neuves de +10,7 % en 2009). **Les ménages gardent leur voiture plus longtemps** - l'âge moyen d'un véhicule est passé de six ans en 1990 à huit ans depuis 2006 - et ils n'hésitent pas à choisir un **véhicule d'occasion** (62% des véhicules en 2008, contre 50% en 1990).

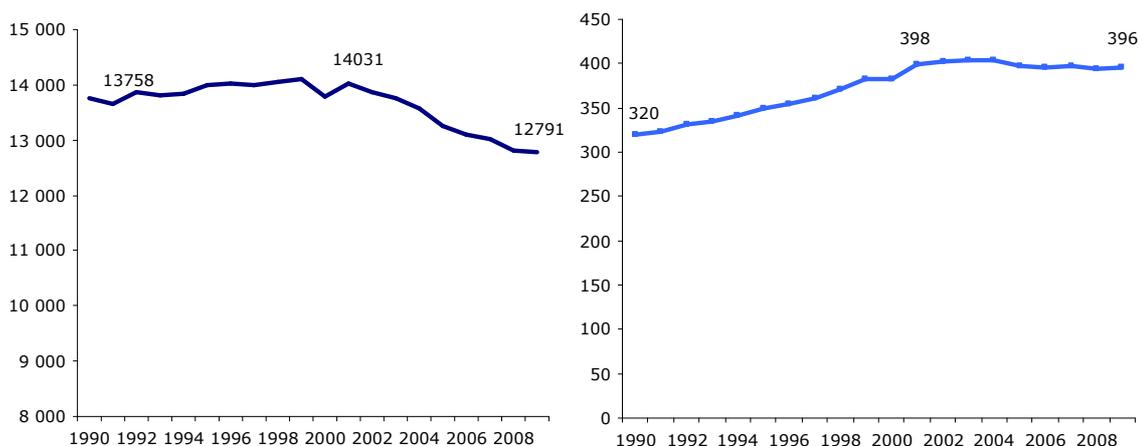
Toutefois, depuis plusieurs années, la population semble avoir **revu quelque peu ses pratiques**. Surtout la part de l'automobile dans l'ensemble des kilomètres parcourus dans l'Hexagone a perdu 1,6 points depuis 2000, passant **de 83,4% à 81,8%, pour retrouver ainsi quasiment son niveau de 1980** (81%). Les voyageurs choisissent un peu plus souvent des modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre : les transports urbains (+0,6 point), le train (+1,2).

Autre signe de cette inflexion des comportements, **les conducteurs parcourent de moins en moins de kilomètres** : 12 791 km en 2009 contre 14 031km en 2001. Cette baisse est venue compenser l'augmentation du parc de voitures roulantes.

Stabilisation du nombre total de kilomètres parcourus en voitures

Parcours annuel moyen des voitures particulières immatriculées en France (en km par véhicule)

Nombre totaux de km parcourus par les voitures particulières immatriculées en France (en milliards de km)



Sources : estimations SOeS

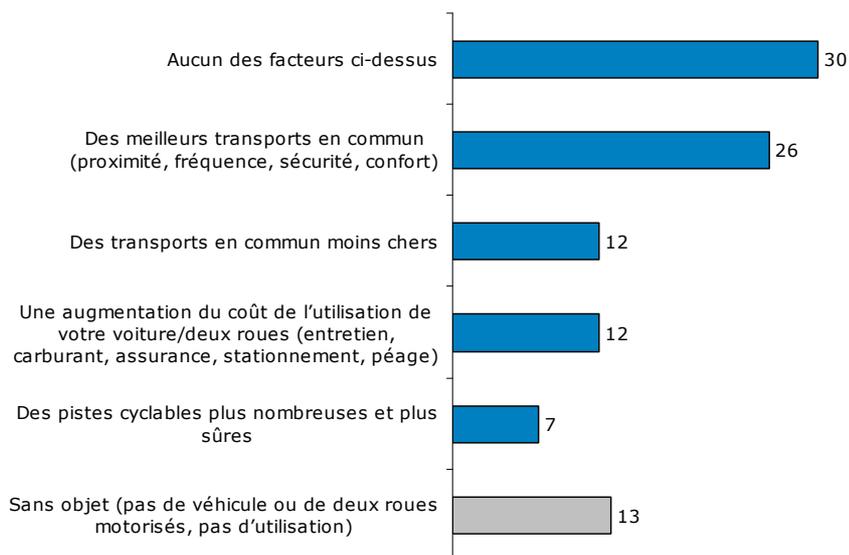
Favorisés par les pouvoirs publics, au travers de la mise en place de bonus/malus et d'un étiquetage écologique, **les véhicules les moins polluants rencontrent un franc**

succès : ils représentent 63% des ventes de véhicules neufs en 2008, contre 29 % en 2002. Les consommateurs tendent aussi à choisir des voitures moins puissantes qu'avant : les voitures de moins de 6 chevaux représentent 79% des immatriculations neuves des particuliers en 2009, contre 62% en 2003. La part des voitures diesel (qui émettent moins de gaz à effet de serre que l'essence) s'accroît elle aussi d'année en année : elle est passée de 33 % en 1999 à 61% en 2010. L'amélioration des véhicules, moins gourmands en carburants, le succès des véhicules de moindre puissance, la baisse des kilomètres parcourus par chaque véhicule, les conduites plus prudentes liées aux radars et limitations de vitesse commencent à atténuer les effets de l'automobile sur l'environnement. Depuis 20 ans, les émissions de polluants dans l'atmosphère ont fortement diminué et les émissions de gaz à effet de serre des voitures particulières diminuent aussi depuis 2003 (-10% entre 2003 et 2008).

D'avantage que la sensibilité écologique, **la présence d'arrêts de transports collectifs se révèle déterminante** pour limiter le « tout voiture ». En la matière, des progrès sensibles ont été réalisés : en 2000, l'enquête permanente sur les conditions de vie de l'INSEE montrait que 78% de la population avaient accès à au moins un arrêt de transport en commun (autobus, car, métro, RER, train, etc.) à moins de 10 minutes de leur domicile. En 2010, l'enquête Conditions de vie du CRÉDOC en dénombre 87%. **Mais le maillage de ces transports reste très variable** selon l'endroit où l'on réside : alors que 77% des habitants de l'agglomération parisienne ont près de chez eux plusieurs arrêts de transports en commun, cette proportion diminue fortement dans les agglomérations de taille moyenne (47%) pour devenir quasi-marginale en zone rurale (11%). Or cette cartographie des transports contraint en grande partie les usages. Nos analyses montrent que **la présence de plusieurs arrêts de transports en commun autour de chez soi, diminue de 30% la probabilité d'utiliser quotidiennement sa voiture**. La part des automobilistes « convaincus » qui ne sont pas prêts à renoncer à leur voiture est finalement assez restreinte (30%).

Lors de vos déplacements quotidiens (travail, études, loisirs, courses), quel facteur vous encouragerait à moins utiliser votre voiture (y compris un véhicule utilitaire), votre moto ou votre scooter ?

- (En %)-



Source : INSEE, enquête de conjoncture auprès des ménages, novembre 2009

Nouveaux modes de vie, nouveaux enjeux

Les modes de vie ne cessent d'évoluer et avec eux apparaissent de nouvelles pressions sur l'environnement. La progression des **technologies de l'information et de la communication** contribue à augmenter la consommation d'électricité dite « spécifique », c'est à dire nécessaire à l'éclairage, aux équipements électroménagers et électroniques du foyer (3,6 millions de tonnes équivalent pétrole en 1990, contre 6,6 en 2008). Certes, l'électricité « spécifique » ne représente aujourd'hui que 15% de l'énergie dans les foyers, mais force est de constater qu'elle augmente très rapidement. Et seuls 15% du million de tonnes de produits électriques et électroniques mis sur le marché chaque année sont récupérés et valorisés. Or, certains de ces déchets sont extrêmement toxiques.

Autre exemple : les vols long-courriers réalisés dans le cadre de **voyages touristiques** devraient continuer de se développer. Même s'ils ne concernent encore qu'une minorité de la population (seuls 10% des voyages en 2009), leur progression ne manquera pas d'exercer un impact de plus en plus important sur la planète.

En résumé, les ménages ont manifestement changé leurs habitudes : ils prêtent une plus grande attention dans leur vie quotidienne aux gestes qui peuvent contribuer à

préservé l'environnement. Cette recherche montre aussi que la sensibilisation écologique constitue un important levier pour faire évoluer les modes de vie. Pour autant la route est encore longue : les progrès sont encore timides, voire insuffisants dans le domaine des transports et du chauffage des logements. Demander à la population de changer ses habitudes, de repenser des actes qui lui semblaient banals, prend nécessairement du temps. Surtout, les ménages ne peuvent, seuls, réaliser qu'une partie du chemin. L'accompagnement des pouvoirs publics et l'implication réelle des entreprises sont également nécessaires.

Première partie – Des préoccupations environnementales très présentes

1. Une forte sensibilité environnementale qui ne se dément pas malgré la crise

Comment jauger la sensibilité de nos concitoyens à la cause « verte » ? La question n'est pas aussi simple qu'il y paraît. D'abord, et nous y reviendrons, les **concepts** et priorités politiques se succèdent et ne recouvrent jamais tout à fait les mêmes réalités et enjeux. Selon que l'on sondera l'opinion sur certains concepts - écologie, protection de l'environnement, réchauffement climatique, développement durable, biodiversité, etc. - les réponses pourront quelque peu différer. Par ailleurs, l'urgence écologique occupe aujourd'hui une telle place dans les esprits, que plane, sur les enquêtes d'opinion, le soupçon de réponses enjolivées, apportées pour se conformer à cette nouvelle norme sociale (les sondeurs parlent de biais de « **désirabilité sociale** »), et invite à confronter les déclarations de nos concitoyens à des données tangibles. Enfin, différents **curseurs** peuvent être invoqués : la sensibilité déclarée, la propension à accepter de payer des taxes dédiées à cette cause, l'engagement personnel au travers de la participation à des associations environnementales ou, plus concrètement, les gestes et efforts réalisés au quotidien.

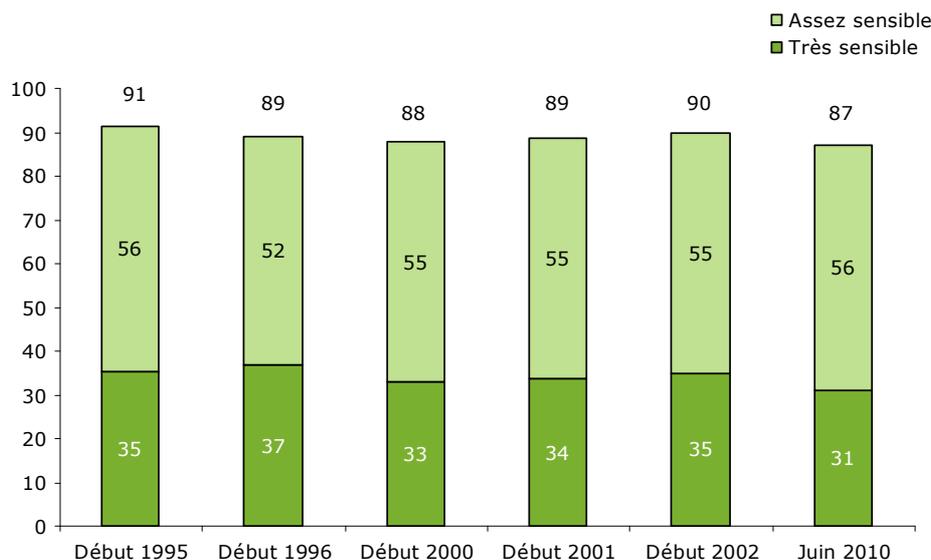
Force est de constater que, quel que soit le mode de mesure choisi, le corps social se montre depuis de nombreuses années, particulièrement concerné par l'avenir de la planète. L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »² du CRÉDOC, qui s'intéresse à ce sujet de longue date, révèle ainsi que près d'un tiers de nos concitoyens affirment de manière récurrente être « très sensibles aux problèmes d'environnement ». Au total, **près de neuf personnes sur dix y accordent au minimum de l'importance** (Graphique 1). Même en 2010, après deux années marquées par un contexte économique préoccupant et de nombreuses polémiques au sujet du réchauffement climatique³, l'opinion reste très mobilisée sur ces questions. Tout au plus, constate-t-on un léger « tassement » (-3 points par rapport à 2002), mais la préoccupation pour l'avenir de la planète s'est, depuis une quinzaine d'années, enracinée dans les esprits. **Le consensus** dans l'opinion française est tel que la sensibilité aux problèmes environnementaux est rarement inférieure à 80% quels que soient les groupes sociaux étudiés et les années d'observation disponibles (Tableau 1 p.20).

² Descriptif de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » en annexes p.117

³ On pourra notamment évoquer une série de polémiques autour du Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (Giec), ou la publication de *L'Imposture climatique*, par Claude Allègre, qui met en doute l'origine humaine du réchauffement climatique, et qui rencontre un fort écho médiatique.

Graphique 1 – Proportion de personnes très ou assez sensibles à l'environnement

« Chacun peut se sentir plus ou moins concerné par les problèmes d'environnement. Vous-même, diriez-vous que vous y êtes très sensible, assez sensible, peu sensible ou pas du tout sensible ? »



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », données antérieures à 2010 issues de travaux réalisés pour le SOeS

Tableau 1 – La proportion de personnes très ou assez sensibles à l'environnement

- Individus de 18 ans et plus, en % -

		Début 1995	Début 1996	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Juin 2010
Sexe	Homme.....	92	89	86	87	88	85
	Femme.....	91	89	89	90	91	89
Age	18 - 24 ans.....	87	87	81	82	83	81
	25 - 39 ans.....	93	90	88	89	92	85
	40 - 59 ans.....	95	91	92	94	92	90
	60 - 69 ans.....	88	87	85	87	90	88
	70 ans et plus.....	85	86	84	82	86	85
Diplôme	Aucun, Cep.....	86	81	79	83	84	81
	Bepc.....	91	91	88	88	89	85
	Bac.....	95	90	92	93	93	90
	Diplôme du supérieur.....	97	95	96	94	94	92
Profession - Catégorie sociale	Indépendant.....	92	85	90	90	91	90
	Cadre et prof. intellectuelle sup.....	98	94	96	94	96	94
	Profession intermédiaire.....	96	97	93	94	95	93
	Employé.....	92	92	92	92	90	86
	Ouvrier.....	89	84	81	86	87	80
	Reste au foyer.....	92	89	86	89	90	81
	Retraité.....	87	87	86	85	88	88
Etudiant.....	91	86	84	82	81	83	
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €.....	87	83	79	84	85	83
	Compris entre 900 et 1 500 €.....	89	89	85	88	85	84
	Compris entre 1 500 et 2 300 €.....	93	91	89	91	92	87
	Compris entre 2 300 et 3 100 €.....	96	91	92	87	91	88
	Supérieurs à 3 100 €.....	95	95	97	95	95	90
Taille d'agglomération	Moins de 2 000 habitants.....	91	88	86	87	91	87
	De 2 000 à 20 000 habitants.....	92	84	88	88	90	85
	De 20 000 à 100 000 habitants.....	91	88	86	88	92	89
	Plus de 100 000 habitants.....	90	92	88	89	85	87
	Paris et aggl. parisienne.....	94	94	92	92	93	85
Ensemble de la population	91	89	88	89	90	87	

Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », données antérieures à 2010 issues de travaux réalisés pour le SOeS

Si l'on s'intéresse aux personnes les plus impliquées, certaines catégories sortent du lot (Tableau 2) : **les groupes aisés, les diplômés du supérieur**, les cadres et professions intellectuelles supérieures se montrent plus concernés que les autres. **L'âge** oriente également les réponses : les 40-59 ans semblent plus sensibles qu'en moyenne.

Tableau 2 – La proportion de personnes se disant « très sensibles » à l'environnement
- Individus de 18 ans et plus, en % -

		Début 1995	Début 1996	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Jun 2010
Sexe	Homme.....	35	37	31	33	35	30
	Femme	36	37	35	35	34	31
Age	18 - 24 ans.....	27	22	23	25	24	23
	25 - 39 ans.....	38	34	31	32	30	25
	40 - 59 ans.....	40	45	40	41	44	34
	60 - 69 ans.....	33	37	34	33	42	34
	70 ans et plus.....	29	38	32	30	27	34
Diplôme	Aucun, Cep.....	30	30	29	29	33	29
	Bepc.....	34	37	32	32	37	27
	Bac.....	44	38	33	35	30	31
	Diplôme du supérieur.....	42	45	42	43	37	37
Profession - Catégorie sociale	Indépendant.....	35	33	37	33	41	37
	Cadre et prof. intellectuelle sup...	44	54	50	42	47	36
	Profession intermédiaire.....	46	39	36	42	34	35
	Employé.....	37	38	31	34	28	27
	Ouvrier	31	31	25	29	35	21
	Reste au foyer	34	38	35	33	40	31
	Retraité.....	32	40	34	33	35	34
Etudiant	34	23	27	32	23	23	
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €	28	34	29	37	38	33
	Compris entre 900 et 1 500 €	33	36	31	28	30	25
	Compris entre 1 500 et 2 300 € ..	39	37	33	38	33	36
	Compris entre 2 300 et 3 100 € ..	38	37	36	39	37	28
	Supérieurs à 3 100 €	42	44	39	37	37	31
Taille d'agglomération	Moins de 2 000 habitants	35	32	30	33	40	29
	De 2 000 à 20 000 habitants	35	37	29	32	30	29
	De 20 000 à 100 000 habitants...	33	30	32	34	34	37
	Plus de 100 000 habitants	35	43	36	33	30	33
	Paris et aggl. parisienne	40	40	38	38	41	25
Ensemble de la population		35	37	33	34	35	31

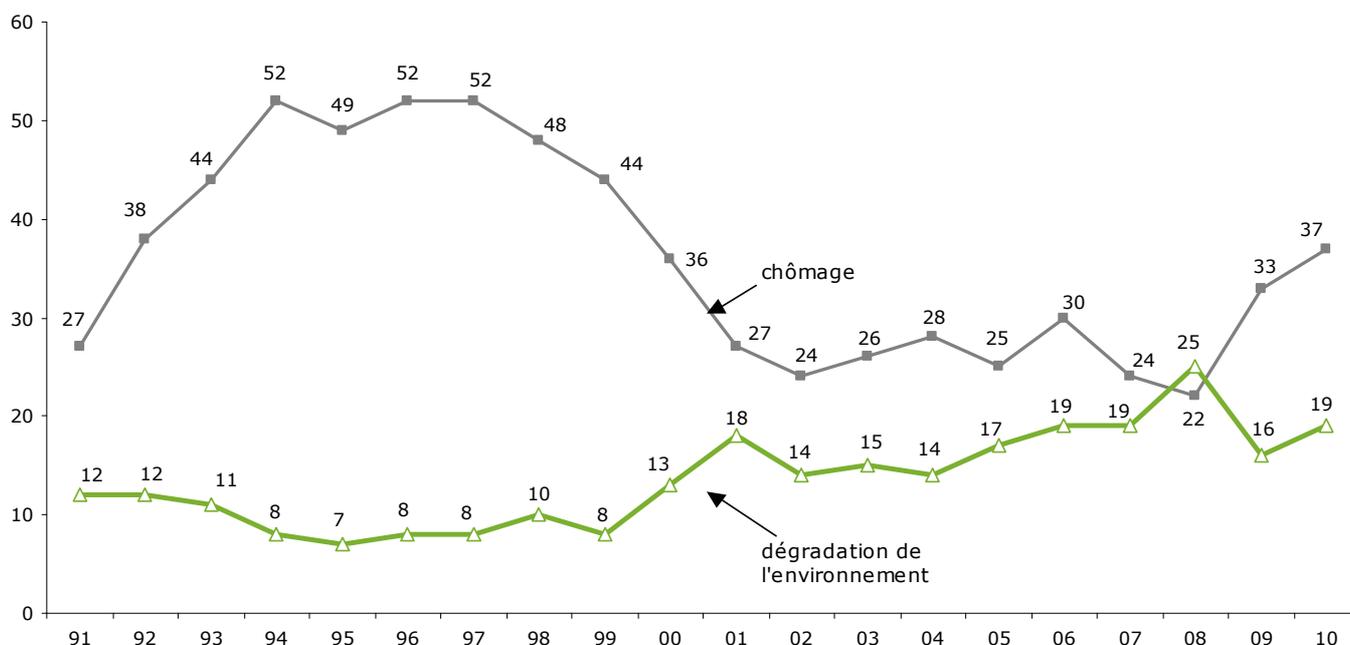
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », données antérieures à 2010 issues de travaux réalisés pour le SOeS

La manifestation de l'intérêt pour l'environnement est corroborée par un autre indicateur de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », permettant de **relativiser la préoccupation** pour la « dégradation de l'environnement » parmi des sujets aussi

divers que le chômage, les maladies graves, la pauvreté en France, la pauvreté dans le monde, etc. Le Graphique 2 compare ainsi l'évolution des inquiétudes liées à la planète et celles liées au chômage au cours des vingt dernières années. Premier constat : les préoccupations pour l'environnement et celles pour le chômage ont tendance à se livrer à une sorte de **chassé-croisé** : lorsque les appréhensions au sujet de l'emploi régressent (comme entre 1998 et 2001 par exemple), les inquiétudes vis-à-vis de la planète prennent de l'ampleur (passant de 10% à 18% dans le même intervalle de temps). Néanmoins, entre 1995 et 2010, **l'élan écologique progresse de façon quasi continue** : seuls 7% de la population citaient ce problème comme l'un de leurs deux principaux sujets d'inquiétudes en 1995, contre 19% aujourd'hui. La période récente, marquée par la crise, est riche d'enseignements. La menace du chômage est évidemment, depuis deux ans, revenue au premier plan (37% des citations en 2010, 33% en 2009, contre 22% en 2008). Mais, fait relativement nouveau, **en 2010, alors même que le contexte économique reste sombre, on observe une remontée significative des préoccupations pour la planète** (19%, +3 points). En d'autres termes, la violence de la crise économique semble avoir redistribué les cartes et, de manière assez inédite, ces deux thèmes ne semblent plus aussi antinomiques.

Graphique 2 – Fait atypique en période de crise : les préoccupations pour l'environnement augmentent.

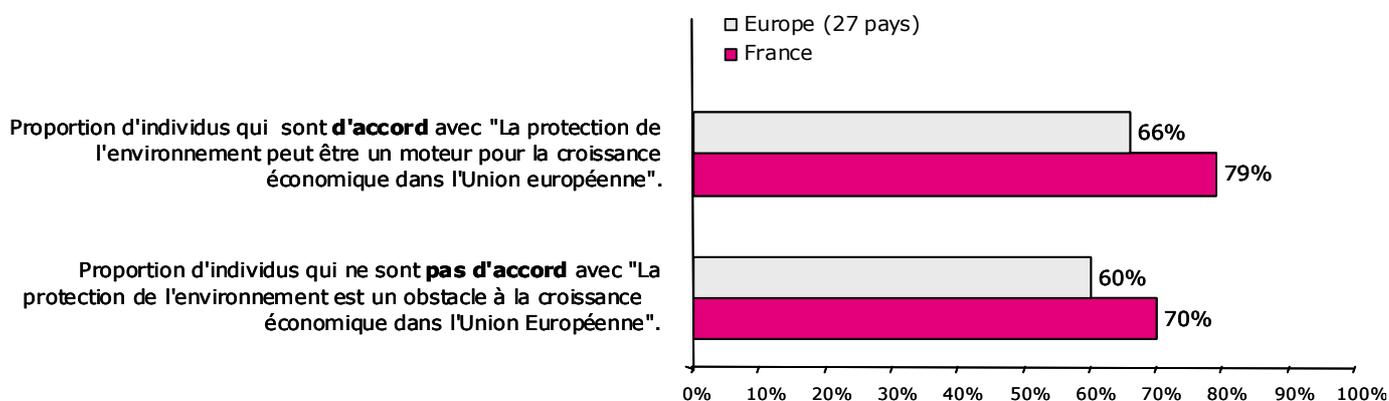
Proportion d'individus qui citent la dégradation de l'environnement ou le chômage comme l'un des deux sujets qui les préoccupent le plus (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Une enquête menée par la commission européenne en 2009 vient étayer cette idée. Non seulement 60% des européens réfutent l'idée que la protection de l'environnement pourrait constituer un frein au développement économique mais 66% perçoivent au contraire les ambitions écologiques comme **un moteur pour la croissance** (Graphique 3). Les Français sont d'ailleurs **tout particulièrement convaincus** par l'idée de la croissance « verte », qui rallie 79% des suffrages. Autrement dit, dans l'opinion européenne, et encore davantage en France, les sphères économiques et écologiques ne sont plus aujourd'hui opposées l'une à l'autre mais semblent au contraire se rejoindre.

Graphique 3 – Les opinions européenne et française concilient écologie et économie



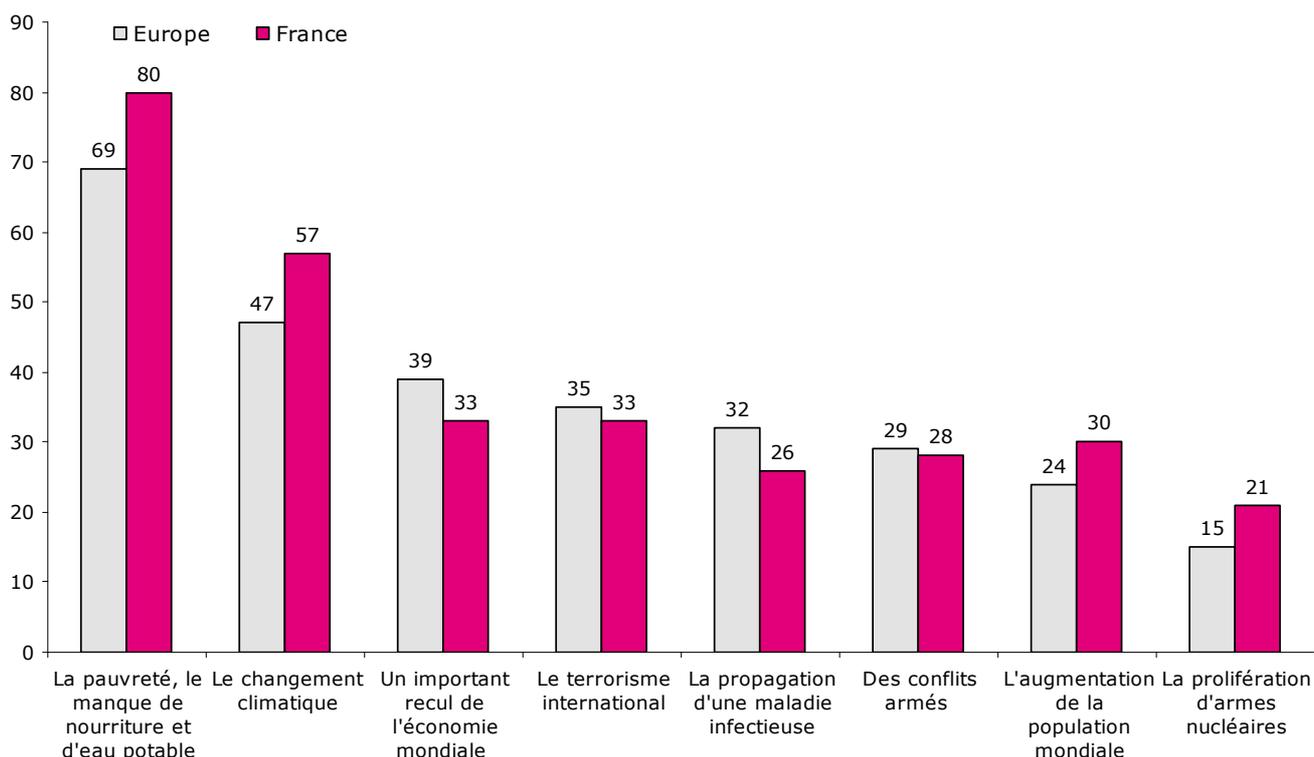
Source : Eurobaromètre 322 « Europeans' attitudes towards climate change », août - septembre 2009

2. Les Français se sentent plus concernés que leurs voisins européens

Quel est le degré d'engagement des Français par rapport à leurs voisins européens ? Notons tout d'abord qu'en moyenne, dans l'union européenne, **le changement climatique arrive en deuxième position** des quatre problèmes « les plus sérieux », avec 47% des suffrages, parmi une liste intégrant aussi bien le terrorisme international, la pauvreté, un important recul de l'économie mondiale, etc. Malgré la crise, les citoyens européens portent haut les couleurs de l'écologie. **Les Français sont parmi les citoyens européens les plus mobilisés par la question** : 57% d'entre eux placent le changement climatique parmi les problèmes les plus sérieux, soit 10 points de plus que la moyenne européenne.

Graphique 4 - Selon vous, parmi les problèmes suivants, lequel considérez-vous actuellement comme le plus sérieux pour le monde dans son ensemble ? En premier, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}

Individus de 15 ans et plus, total des 4 réponses

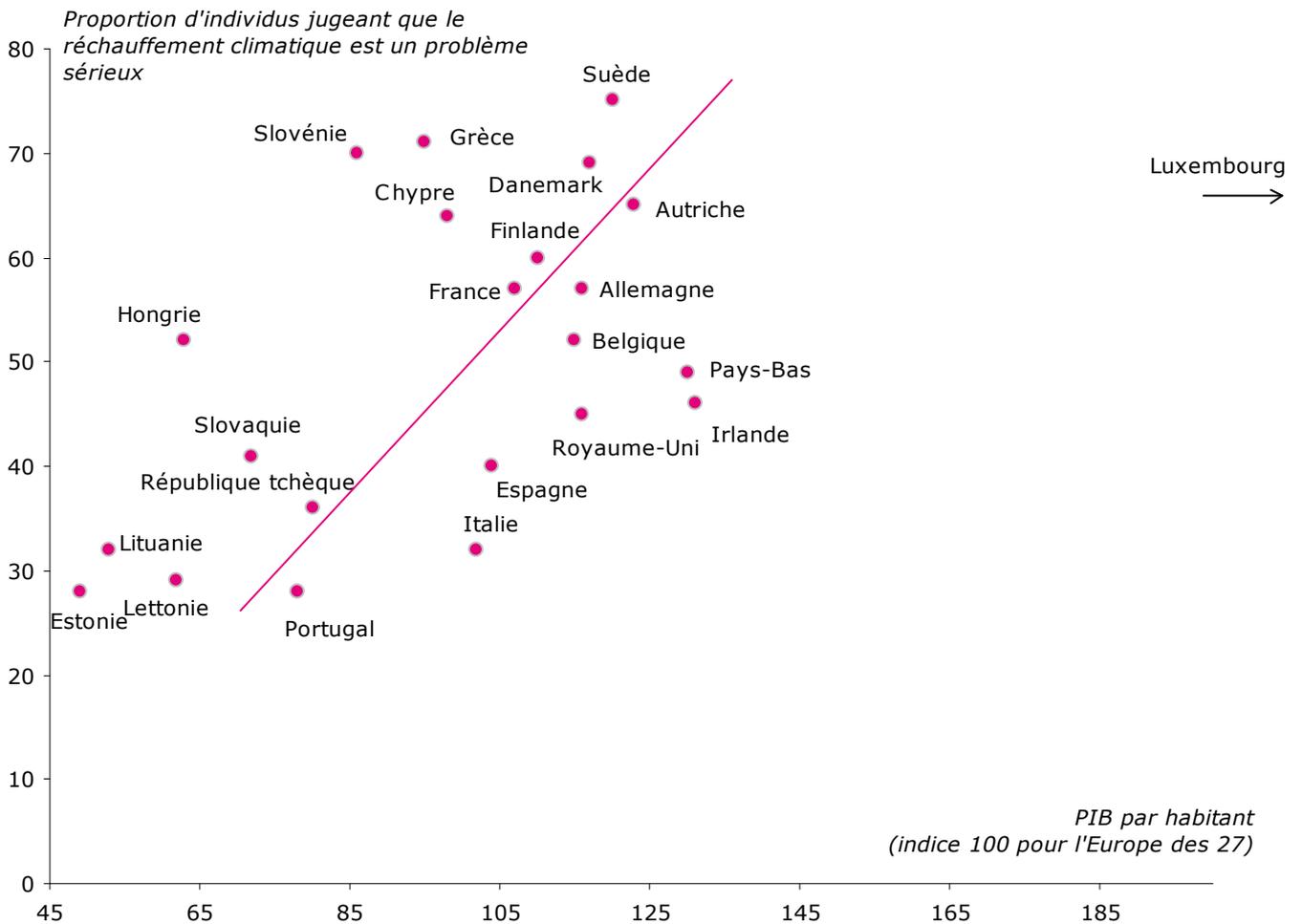


Source : Eurobaromètre n°322 « Europeans' attitudes towards climate change », août-septembre 2009

Le Graphique 5 met en regard le produit intérieur brut par habitant et la proportion de personnes jugeant que le réchauffement climatique est un problème sérieux. Le lien entre niveau de ressources et préoccupation environnementale que nous avons signalé en France au niveau individuel se confirme : les habitants des pays riches se montrent

souvent plus concernés par le réchauffement climatique, sans que cela ne soit systématique. A niveau de richesse comparable, **les Français semblent plus impliqués** que leurs voisins belges, anglais, espagnols ou italiens.

Graphique 5 – Niveau de vie et préoccupation pour le réchauffement climatique



Source : CRÉDOC à partir des données Eurobaromètre 322 « Europeans' attitudes towards climate change », août-septembre 2009 et des données INSEE sur le PIB exprimé en standard de pouvoir d'achat (SPA), c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de prix entre les pays, permettant des comparaisons internationales.

3. Des priorités en perpétuelle recomposition

a. L'adhésion au grand récit écologique

Si la sensibilité écologique ne se dément pas au cours de la période récente, elle pourra recouvrir des préoccupations changeantes selon les périodes et les **représentations du rapport entre l'homme et la nature qui prévalent dans la société**⁴.

La **tradition judéo-chrétienne** imprègne encore beaucoup les représentations actuelles. La nature source de menace et objet de culte dans de nombreuses civilisations⁵ est désacralisée : elle n'est plus dieu, mais création de dieu. Dans le corpus judéo-chrétien et, plus généralement, sémite, l'homme est ainsi appelé à **domestiquer cette nature**⁶, **mais il y échoue. Le mythe du jardin d'Eden** décrit ainsi la nécessité d'exclure l'homme d'une nature où tout est bon, beau et en harmonie, car son action vient nuire à cet équilibre. **Le mot même « nature »**, issu du mot latin *natura* signifie naissance et évoque donc ce qui est dans son état *natif*, **c'est-à-dire qui n'a pas été modifié** depuis sa naissance. Le mot *naturel* qualifie d'ailleurs aujourd'hui un objet ou une substance qui n'a pas été transformé, mélangé ou altéré par la main de l'homme.

Cette vision de la nature domine encore au **XVII^{ème} siècle, au moment où « l'Europe découvre d'autres mondes [...] ses philosophes et ses romanciers décrivent, sous les tropiques, à la suite de Rousseau et de Diderot l'image « édénique», « paradisiaque », de ces îles ou de ces forêts tropicales « vierges » et « inviolées », habités par des « naturels », êtres bons et «innocents», vivant en communion avec une nature exubérante et généreuse qui leur prodigue ses bienfaits sans qu'ils n'aient à se donner le moindre mal»**⁷.

La **révolution industrielle** vient ensuite bousculer ces représentations. De jardin d'Eden, la nature devient une **ressource exploitable** dont on recense les richesses, et avec laquelle l'homme entretient un rapport utilitariste, la nature est utilisée pour le bénéfice de l'humain. Le **héros du grand récit industriel est tantôt « le capitaine**

⁴ La distinction même entre nature et culture est elle-même sujette à débat. Pour Philippe Descola, seule la société naturaliste (occidentale) produit cette frontière entre soi et autrui à travers l'idée de « nature ». Dans son ouvrage *Par-delà nature et culture* édité en 2005, l'auteur montre que l'idée de nature est étrangère à de nombreuses sociétés, et que la nature elle-même relève d'une pure **convention sociale**, dans la mesure où l'homme n'est pas séparable de son environnement naturel avec lequel il est en interaction permanente et dont il ne peut pas davantage s'affranchir que n'importe quelle autre espèce vivante.

⁵ On trouve dans les mythologies égyptienne, grecque, romaine, à la fois des représentations d'une nature hostile à l'homme : danger des animaux sauvages, catastrophes naturelles, et une divinisation de la nature au travers des éléments (mer, soleil, etc.), d'animaux familiers ou fabuleux.

⁶ Genèse, 1, 28 « Et Dieu les bénit, et il leur dit : " Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre et soumettez-la, et dominez sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel et sur tout animal qui se meut sur la terre. »

⁷ Georges Rossi et Véronique Andre, « La biodiversité, question de perspective », *Annales de géographie* 2006/5 n°651, p468-484

d'industrie dans le cadre du libéralisme, soit la figure du prolétaire».⁸ L'homme est l'objet central de l'histoire (anthropocentrisme), ce qui l'autorise à être, suivant la formule de Descartes, le «maître et le possesseur» de la nature⁹. Cette nouvelle ère s'accompagne d'un **changement d'échelle** dans l'exploitation des ressources naturelles, en passant de la **domestication au productivisme**. La société se met à consommer en grandes quantités les énergies fossiles (charbon et pétrole), et utilise les gains de productivité (qui est la production par unité de temps) pour produire encore davantage de biens.

La seconde guerre mondiale, avec ses dizaines de millions de morts et ses destructions massives d'Hiroshima et de la Shoah, entache cette dynamique et insuffle l'idée que **l'homme peut être une menace pour la planète et pour lui-même**. A la fin des années 60, l'idée que les **ressources de la planète ne sont pas infinies** revient sur le devant de la scène. Paul Ehrlich écrit en 1968 dans « *The Population Bomb* » que « *La bataille pour nourrir l'humanité est perdue. Au cours des années 70, des centaines de millions d'êtres humains vont mourir de faim* ». Le rapport Meadows, «Halte à la croissance » (1972)¹⁰, rejoint cette conception d'un monde aux ressources finies, menacé par une population de plus en plus nombreuse, consommant toujours plus et conduisant l'humanité à la pauvreté et la planète à l'épuisement.

A partir de cette période, « *on assiste à un **changement radical de modèle en Europe et en Amérique du Nord, [...] désormais le personnage principal du grand récit post-industriel n'est plus une catégorie du genre humain, mais se trouve être la nature elle-même*** »¹¹. Il faut protéger la nature pour sa valeur intrinsèque, et non pas seulement comme une ressource utile aux humains. La nature est « sanctuarisée », on crée des réserves naturelles qui doivent être protégées de l'action néfaste de l'homme. La population semble imprégnée de ces nouvelles représentations.

Selon Jean Paul Bozonnet, qui a travaillé à partir de l'enquête EVS (European Values Survey) de 2008, **les Français adhèrent aujourd'hui au « grand récit écologique »** qui place la nature au centre d'un nouveau paradigme, en lieu et place de l'être humain : 75% de nos concitoyens sont en opposition avec l'idée que « le destin de l'homme est de dominer la nature » et 95% sont aujourd'hui d'accord avec l'énoncé « quand les hommes dérangent la nature, cela a souvent des conséquences désastreuses ». Dans ce grand récit, intervient en particulier la croyance en la possibilité d'une crise écologique de grande ampleur : 87% adhèrent à l'idée que « Si les choses

⁸ Pierre Brechon et Jean-François Tchernia, *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, 2009.

⁹ René Descartes, *Discours de la méthode*, 1637

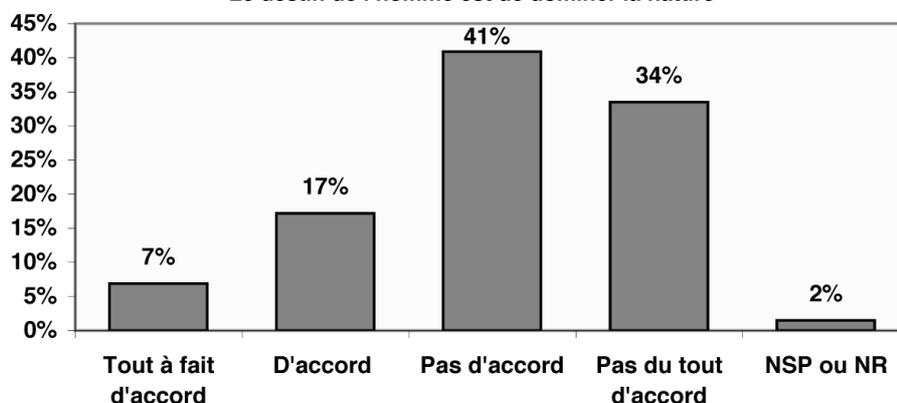
¹⁰ Dennis Meadows et al., « Halte à la croissance ? », Paris, le Club français du livre, 1972

¹¹ Pierre Brechon et Jean-François Tchernia, op. cit.

continuent sur leur lancée, nous allons bientôt vivre une catastrophe écologique majeure ». ¹²

Graphique 6 – L’adhésion au « grand récit écologique »

"Le destin de l’homme est de dominer la nature"



Source : Pierre Brechon et Jean-François Tchernia (2009)

b. De la protection de l’environnement au développement durable

Les politiques en matière d’environnement sont, elles aussi, sujettes à des changements de perception des enjeux et menaces, et influent sur les opinions de la population. Valérie Lacroix et Edwin Zaccai ont ainsi étudié **l’évolution des représentations liées à l’environnement, en travaillant à partir des politiques publiques**¹³ (Tableau 3). Les auteurs montrent ainsi qu’au début des années 70, économie et écologie étaient vues comme deux sphères divergentes, contradictoires, par les organismes publics : le rapport Meadows « Halte à la croissance ? » présentait l’économie comme une menace pour l’environnement et l’environnement comme une contrainte pour l’économie. Le rapport Brundtland¹⁴ en 1987 jette les premières bases d’une **réconciliation des enjeux**, en mettant notamment en avant la nécessité d’appréhender tout à fois la protection de la planète, le développement économique, et l’équité des échanges. Selon les auteurs, « *il faut cependant attendre la conférence de Rio (1992) pour que le paradigme politique traditionnel qui maintient la primauté de la croissance économique*

¹² Enquête European Values Survey de 2008.

¹³ Valérie Lacroix et Edwin Zaccai, « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constantes », *Revue française d’administration publique*, n°134, 2010, p.205-232
Pour cela, les chercheurs ont exploité deux types de sources : d’une part « les rapports traitant de l’état de l’environnement mondial ou européen provenant de l’OCDE, du programme des Nations unies pour l’environnement PNUE, de l’Agence européenne pour l’environnement, et d’autre part, ceux concernant l’état de l’environnement en France émanant d’institutions ministérielles, de l’IFEN et de l’OCDE [...] Le second types de sources de cet article provient d’analyses d’experts sur l’administration et les politiques environnementales françaises. »

¹⁴ Brundtland, « Notre avenir à tous », rapport de la Commission mondiale sur l’environnement et le développement des Nations Unies (WCED en anglais), 1987 http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland

sur la protection de l'environnement soit partiellement concurrencé par le développement durable ».

Ces travaux montrent également que **les sujets de préoccupations en matière de protection de l'environnement ont également fortement évolué au cours du temps**. Un des principaux changements tient à **l'élargissement géographique** des menaces envisagées : dans les années 70 et 80, l'accent était principalement mis sur les pollutions locales voire régionales (avec le problème des pluies acides par exemple) ; quand aujourd'hui priorité est donnée aux problèmes concernant l'ensemble des nations : biodiversité, OGM, changement climatique, etc.

Tableau 3 – Mutations des représentations de l'environnement

MUTATIONS DES REPRÉSENTATIONS DE L'ENVIRONNEMENT			
		Début 70 – Fin 80	Début 90 – Fin 2000
ENJEUX	Rapport entre environnement et économie	Divergence Développement industriel Rapport Meadows « Halte à la croissance ? » (1972)	Convergence Développement durable Rapport Brundtland « Notre avenir à tous » (1987)
	Problématiques <ul style="list-style-type: none"> géographiques thématique 	Local à régional Air, eau, flore et faune Pluies acides nucléaire	Mondial Biodiversité OGM Changement climatique
	Discours écologistes	Minoritaires	Consensuels
PRESSIONS	Macroéconomie	Production	Consommation Distribution
	Sources	Ponctuelles Fixes	Diffuses Mobiles
RÉPONSES	Processus d'intégration politique	Institutionnalisation	Internationalisation
	Secteur public <ul style="list-style-type: none"> Gouvernance Instruments 	État dirigiste Contrainte	État coordonnateur Incitation
	Secteur privé <ul style="list-style-type: none"> Recherche & Développement 	Technologies traditionnelles Processus	Technologies vertes Produits

Source : Valérie Lacroix et Edwin Zaccai (2010)

L'opinion épouse parfois ces mouvements. **Ainsi, aujourd'hui, la notion de développement durable s'impose peu à peu au grand public.** Près d'un Français sur deux (46% exactement) déclare avoir une idée précise de ce que signifie l'expression, contre seulement 33% en 2004 (Graphique 7).

Non seulement le concept gagne en notoriété, mais il est également plus souvent porteur de sens : lorsqu'on interroge les Français sur ce que leur évoque spontanément cette expression, seuls 13% n'y accolent absolument aucune idée, et seulement 11% proposent une signification sans rapport réel avec le concept. Le développement durable évoque surtout la **protection de l'environnement** (62% des citations) mais 33% des interviewés l'envisagent également sous un angle économique et 18% mentionnent ses implications sociales. Au total, près d'une personne sur trois a conscience que ce **concept recouvre plusieurs dimensions**, illustration de la réconciliation de la sphère écologique et économique.

Graphique 7 – Personnellement, dites-moi si vous avez une idée précise ou non de ce que signifie l'expression « Développement Durable » ? (% de réponses « très et assez précise »)

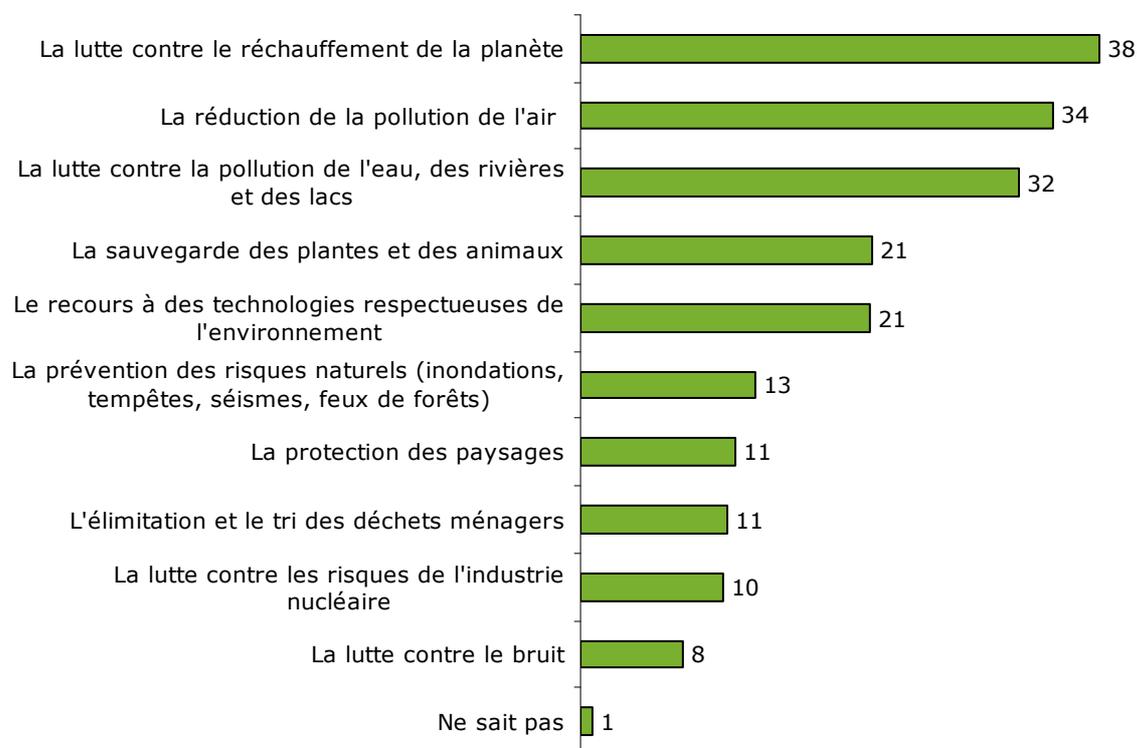


Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », étude réalisée pour l'ADEME, juin 2010¹⁵

Enfin, la **hiérarchie des préoccupations** en matière d'environnement reflète celle des priorités impulsées par les pouvoirs publics. Aujourd'hui, la **lutte contre le réchauffement climatique** arrive en tête des objectifs que l'opinion souhaiterait voir poursuivis.

¹⁵ Voir Sandra Hoibian, *Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement (édition 2010)*, Etude réalisée pour l'ADEME, Collection des rapports du CRÉDOC, n°270, octobre 2010, <http://www.credoc.fr/pdf/Rapp/R270.pdf>

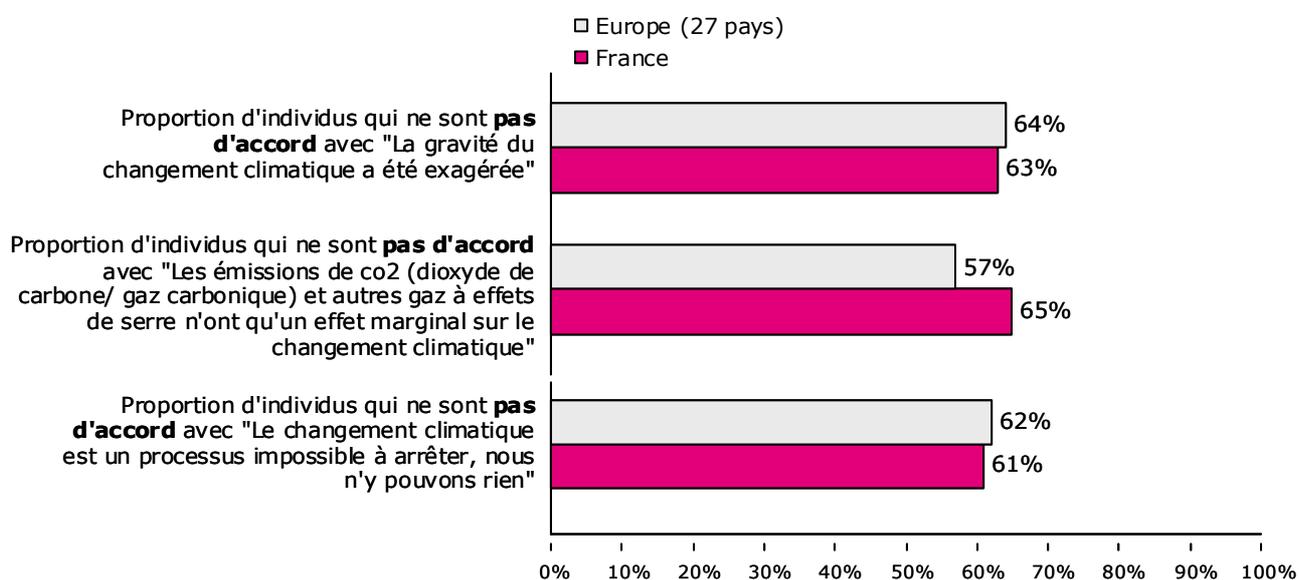
Graphique 8 - Quelles sont, selon vous, les deux actions que l'Etat doit mener en priorité dans le domaine de la protection de l'environnement ?
 - total des deux réponses -



Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », étude réalisée pour le Service d'Observation et Statistiques SOeS, début 2010

Autre signe du niveau d'intérêt des Français pour la question du changement climatique : près des deux tiers de nos concitoyens réfutent l'idée que la gravité du réchauffement climatique est exagérée, et une franche majorité est convaincue de l'effet des émissions de CO₂ sur le changement climatique. Pour autant, ils ne se montrent pas défaitistes, et **se sentent encore maîtres de la situation**, puisque 61% contestent l'affirmation selon laquelle « le changement climatique est un processus impossible à arrêter, nous n'y pouvons rien ».

Graphique 9 – L'opinion se sent encore maître de la situation



Source : Eurobaromètre 322 « Europeans' attitudes towards climate change », août - septembre 2009

Deuxième partie – Des mots aux actes

1. Consommation : des indicateurs au vert

L'achat de produits de grande consommation est un des domaines dans lequel les citoyens peuvent choisir de marquer leur engagement envers l'environnement. Chaque aliment, habit, jouet, etc. exerce en effet un impact plus ou moins important sur la planète tout au long de son cycle de vie : que ce soit au moment de sa fabrication, de son emballage, de son transport, de sa distribution ou de sa destination en fin de vie. Selon Franck Trentmann, dès le XIXe siècle, la « *consommation fut un vecteur direct de mobilisation sociale et de militantisme citoyen* »¹⁶ au travers par exemple du boycott de masse du sucre produit par les esclaves, ou via la naissance des associations de consommateurs¹⁷. Nos contemporains ont-ils conscience de ce pouvoir ? En font-ils usage ? Leur sensibilité écologique intervient-elle dans leurs comportements d'achat ?

Ces questions sont d'autant plus importantes que, « *en plus de leur responsabilité directe, les ménages orientent l'ensemble de l'appareil productif par leur choix de consommation, ce qui, dans une économie globalisée, revient à impliquer l'ensemble des fournisseurs et des sous-traitants qu'ils soient français ou étrangers* »¹⁸. A travers les analyses qui suivent, nous tenterons d'illustrer par quelques exemples le rapport de nos concitoyens à la consommation responsable.

a. La consommation de matières progresse moins vite que le PIB

Le volume de matières mobilisées pour le fonctionnement de l'économie est un des indicateurs utilisés pour quantifier l'emprise de l'homme sur son environnement. D'un point de vue écologique, le rythme d'utilisation de matières ne doit pas être plus rapide que la reconstitution naturelle de ces ressources. En outre, produire et consommer des matières, c'est aussi souvent défricher des sols, détruire des forêts ou des sols fertiles, dégrader des paysages, polluer l'air et l'eau, produire des déchets... Un des objectifs du développement durable est précisément de chercher à découpler la croissance économique de l'utilisation de ces ressources.

¹⁶ Frank Trentmann, « Le consommateur en tant que citoyen : synergies et tensions entre bien-être et engagement civique », *L'économie politique*, Juillet 2008

¹⁷ C'est à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle qu'apparaissent dans les grandes villes des ligues d'acheteuses, de consommateurs et d'usagers. Le journal *Le Consommateur*, publié par l'une d'elles, affiche à la "une" sa devise (ironique) : "Je dépense, donc je suis".

¹⁸ *L'environnement en France édition 2006*, Les synthèses, Institut Français de l'Environnement IFEN, octobre 2006 http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/ree2006_corrige_01.pdf

La TMC (Total Material Consumption), ou **consommation intérieure totale estimée de matières**, est un des indicateurs de mesure de l'ensemble des matières physiquement consommées par la population présente sur le territoire. Elle prend en compte aussi bien les produits fabriqués en France que ceux importés ainsi que le transport de ces marchandises.

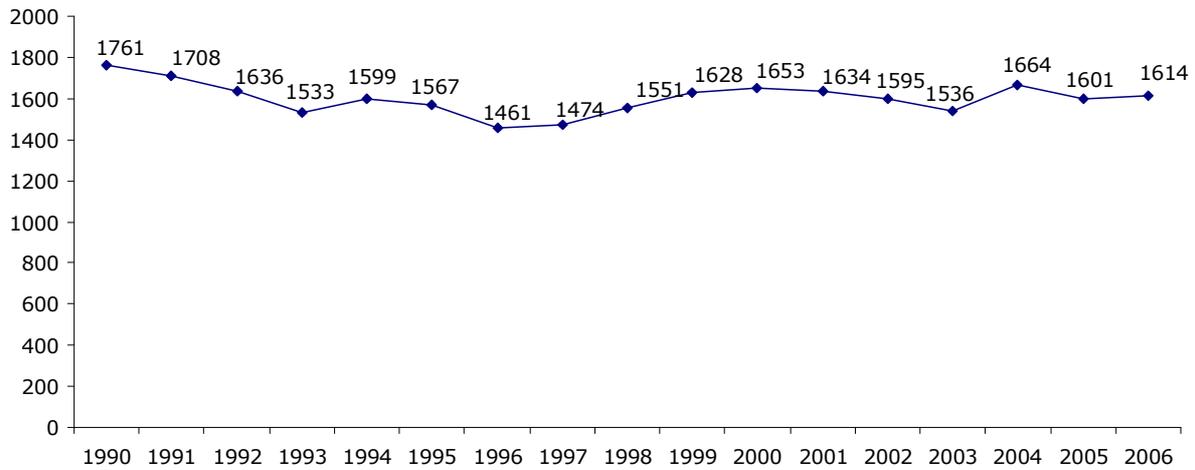
Globalement, la consommation de matières par la population française est relativement stable dans le temps, elle a même plutôt tendance à diminuer en valeur (1614 millions de tonnes en 2006 contre 1761 millions de tonnes en 1990). Or, dans le même intervalle de temps, la population française a augmenté (+8.5%) ainsi que le PIB (+35%) et les dépenses de consommation (+36%). La tertiarisation de l'économie, le développement des technologies de l'information et de la communication qui ont soutenu une consommation «dématérialisée», l'amélioration de l'efficacité de l'appareil productif, l'essor du recyclage ont contribué à **réduire l'utilisation de matières**.

Chaque habitant, au travers de sa vie de tous les jours, mobilise donc aujourd'hui moins de ressources (25,5 tonnes) qu'il y a 20 ans (30,3 tonnes). La croissance économique est, elle aussi, moins gourmande en matière que par le passé : pour 1 point de PIB, on utilise 32% de matières en moins en 2006 qu'en 1990. Selon le Service de l'observation et des statistiques : « *Sans modification des modes de consommation tels que le raccourcissement des filières de distribution ou l'allongement de la durée de vie des produits, le maintien de la stabilité du besoin en matières nécessiterait à l'avenir une poursuite des améliorations technologiques à un rythme au moins équivalent à celui observé ces dernières années* ». ¹⁹

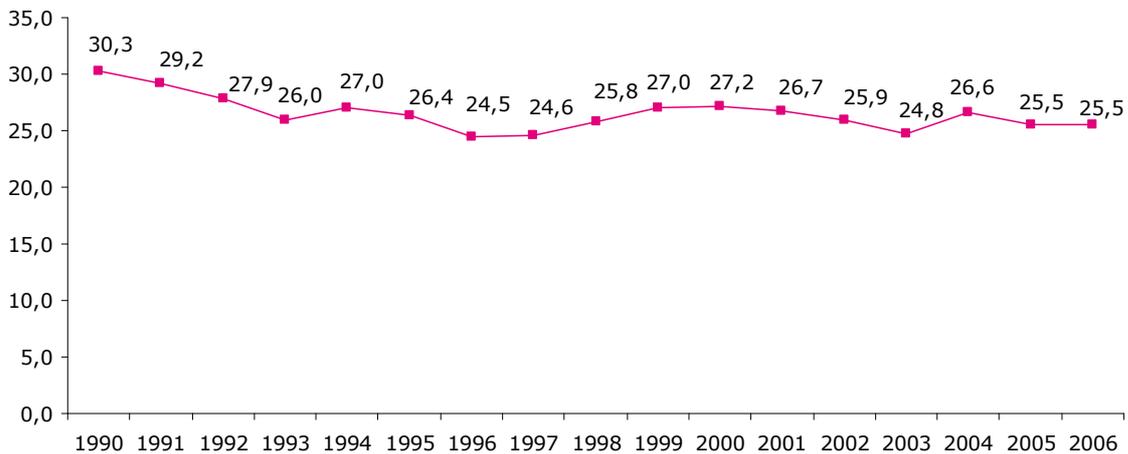
¹⁹ La consommation intérieure de matières par habitant est stable, *Le point sur*, n°41, Service de l'observation et des statistiques, janvier 2010, <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/PointSur41.pdf>

Graphique 10 –La consommation totale de matières par habitant a tendance à diminuer

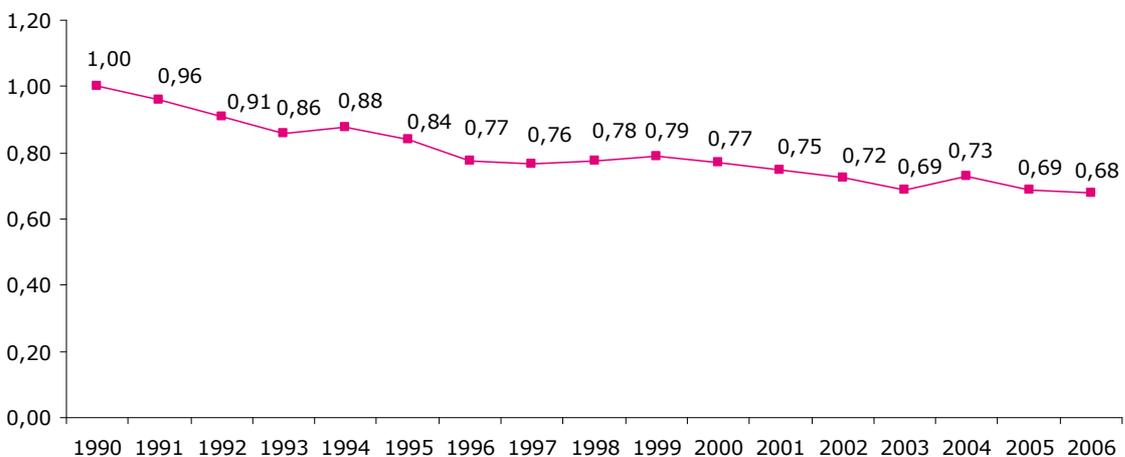
A/ Consommation totale estimée de matières (TMC) en millions de tonnes



B/ Consommation totale estimée de matière par habitant (TMC/hab) en tonnes/habitant



C/ Consommation totale estimée de matière (TMC) rapportée au PIB, indice 1 en 1990

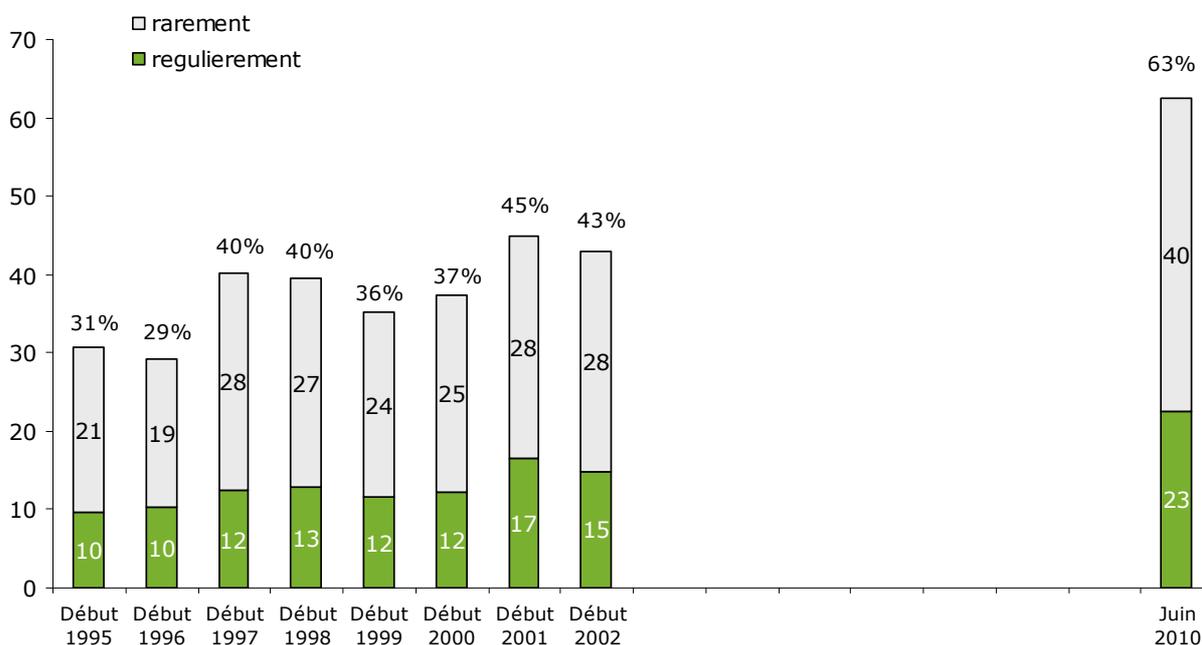


Source : SOeS, Eurostat 2009 <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/gestionressources5a.xls>

b. L'envolée de la consommation de produits bio

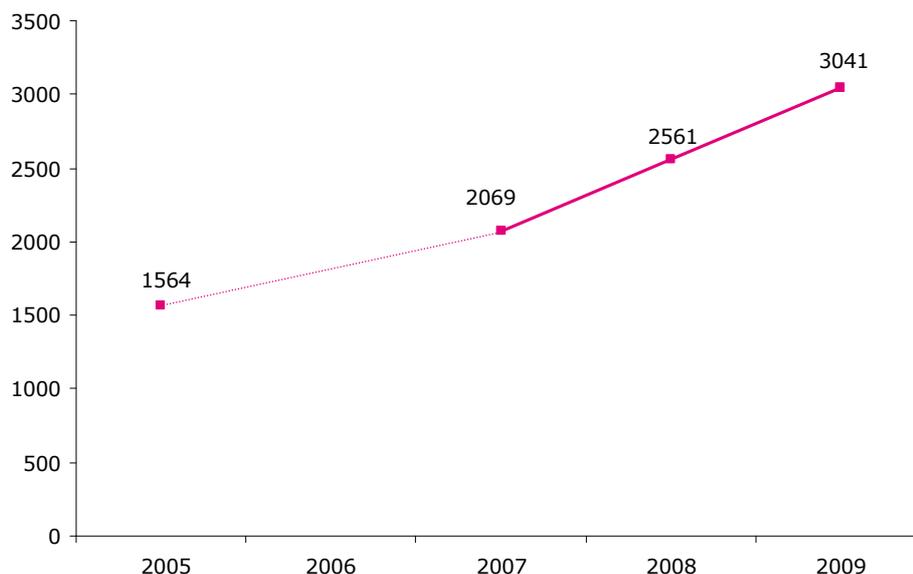
Non seulement la croissance est moins gourmande en matières, mais plusieurs signes indiquent que le lien entre consommation et engagement « citoyen », qui semblait réservé à une minorité, se diffuse dans la population. Une des marques les plus flagrantes de cette mutation réside dans la **forte progression de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique**, « *mode de production agricole spécifique, [intégrant] un ensemble de pratiques agricoles respectueuses des équilibres écologiques et de l'autonomie des agriculteurs* ». L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » révèle qu'aujourd'hui **63% de la population** consomme ce type de produits, ils n'étaient que 31% en 1995. Le cœur de cible de ces produits s'est élargi : 23% de la population achètent aujourd'hui régulièrement des produits bio, contre 10% il y a quinze ans (Graphique 11). Les données de l'Agence Bio confirment que le marché est en forte croissance : le chiffre d'affaires des ventes au détail de produits biologiques, dans le seul champ alimentaire, a ainsi été multiplié par deux entre 2005 et 2009, passant de 1564 millions d'euros en 2005 à 3041 millions d'euros en 2009.

Graphique 11 - Au cours des douze derniers mois, avez-vous, vous-même, régulièrement, rarement ou jamais acheté des produits de l'agriculture biologique ?



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », données antérieures à 2010 issues de travaux réalisés pour le SOeS

Graphique 12 – Chiffre d'affaires des ventes au détail de produits alimentaires biologiques, en millions d'euros



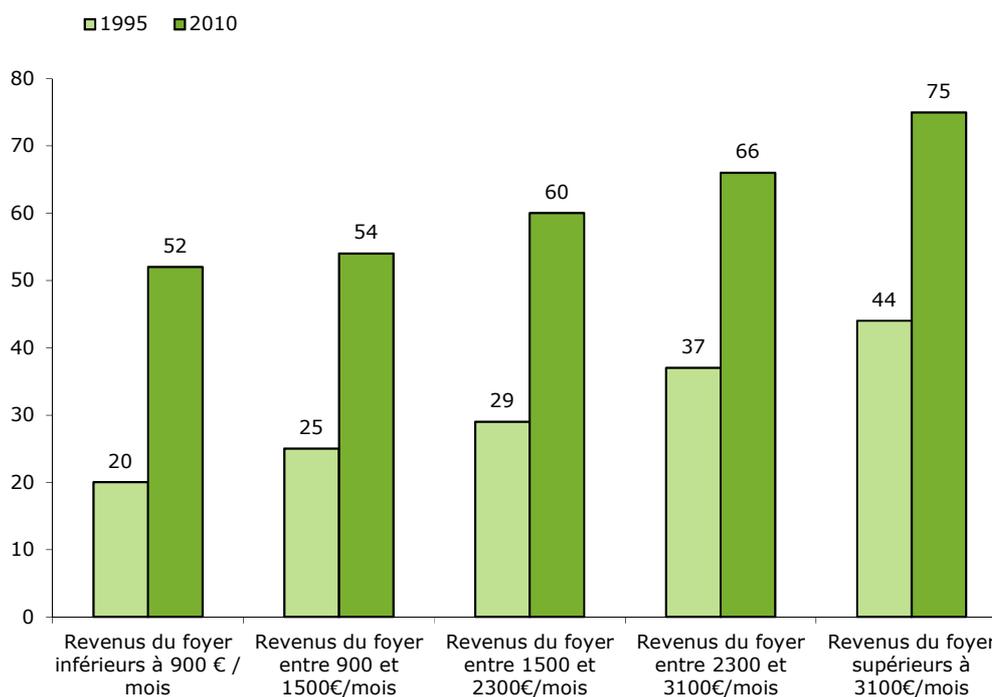
Source : Agence bio²⁰

L'achat de produits bio est toujours plus répandu dans les **groupes aisés** (75% des personnes avec un revenu supérieur à 3100€ par mois consomment de temps à autre des produits bio contre 63% en moyenne), chez les diplômés du supérieur (84%) ou les personnes occupant des professions qualifiées : cadres et professions intellectuelles supérieures (88%) et professions intermédiaires (75%). Les habitants de l'agglomération parisienne se montrent également très friands de ce type de produits (72%)²¹. Toutefois, la consommation se diffuse **d'un bout à l'autre de l'échelle des revenus**, et touche désormais plus d'une personne sur deux, même dans les groupes les plus démunis (Graphique 13). En outre, les écarts selon l'âge tendent à se réduire, et **60% des 18-25 ans** déclarent acheter de temps à autre ce type de produits, ils n'étaient que 38% en 2002. En un mot, l'achat de bio est passé en huit ans d'une pratique marginale à **un acte de consommation courante**.

²⁰ Agence bio, *L'agriculture biologique, chiffres clés 2009- Edition 2009*, La documentation française, 2009, http://www.agencebio.org/upload/5_Developpement_Conso_mation.pdf

²¹ Le détail des résultats par groupe socio-démographique est présenté dans le Tableau 9 p.98

Graphique 13 – Proportion d’acheteurs réguliers ou occasionnels de produits de l’agriculture biologique au cours des douze derniers mois



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », données 1995 issues de travaux réalisés pour le SOeS

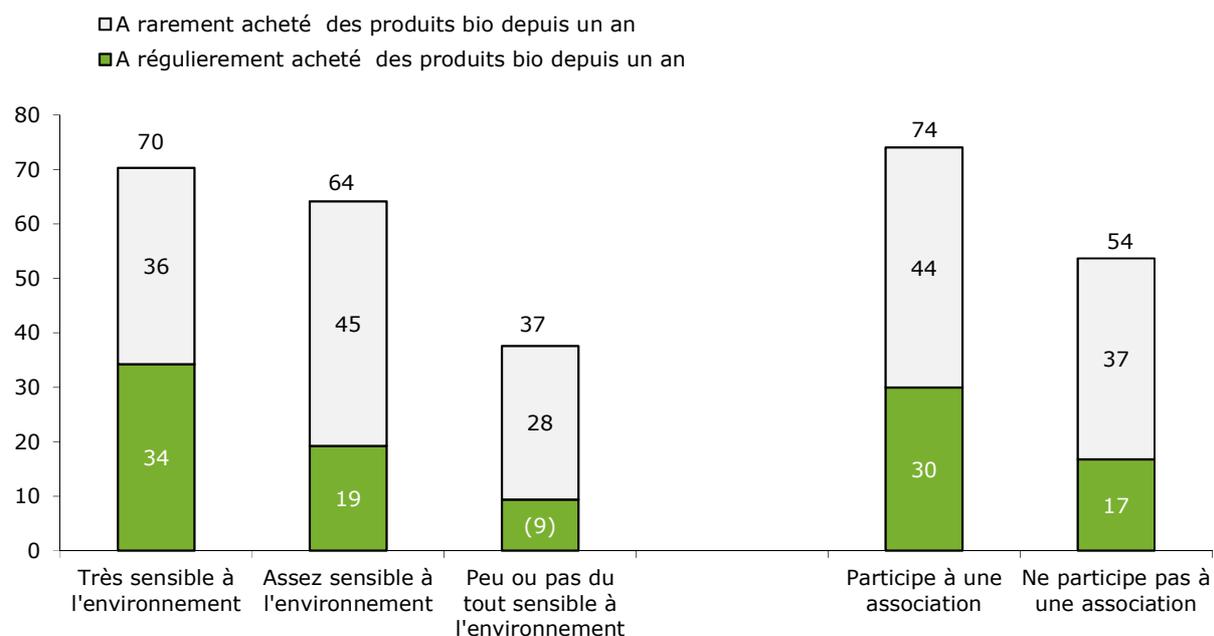
Pour mieux comprendre les ressorts des comportements des consommateurs, nous avons introduit dans l’enquête plusieurs questions portant sur les **attitudes** des interviewés, dont on pouvait imaginer qu’elles exerceraient une incidence, au-delà des simples marqueurs socio-démographiques. Ainsi, avons-nous abordé avec les enquêtés leur propension à se **conformer au regard des autres** via la question « *En règle générale, faites-vous très attention à ce que les autres pensent de vous ?* » à laquelle 31% de l’échantillon répondent positivement, et au travers de la « *tendance à acheter des produits à la mode* » dans laquelle 24% des interviewés se reconnaissent. La participation aux **activités d’une association** (sportive, culturelle, religieuse, estudiantine, syndicale, parents d’élèves, parti politique, humanitaire, ...), qui concerne 43% de la population, permet également de dessiner les contours du réseau de sociabilité de chacun tout en éclairant une certaine forme d’engagement dans la vie de la cité.

De tous ces critères (socio-démographiques, sensibilité aux effets de mode, poids du regard des autres, engagement citoyen), **la sensibilité à l’environnement semble la plus déterminante dans la consommation de produits bio**²², loin devant les marqueurs sociaux que nous évoquions plus haut (diplôme, profession, revenus). Il est

²² cf. Régression logistique p.99.

intéressant de constater que la consommation régulière de ces produits augmente également avec **l'implication citoyenne**, approchée au travers de la participation associative. En revanche, l'importance accordée à la mode et l'attention aux jugements d'autrui semblent peu influencer sur l'achat de produits issus de l'agriculture biologique.

Graphique 14 – La consommation de produits bio progresse avec la sensibilité écologique et l'engagement citoyen
- (en %) -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010

La préoccupation pour l'environnement n'est pas la seule explication de l'essor des produits bio, qui bénéficient également d'une image de produits **meilleurs pour la santé et au goût**²³. Leur succès commercial est aussi facilité par un **repérage aisé** en rayon grâce au label AB²⁴, comme par une très forte augmentation de l'offre présente en rayons.

c. Le choix de produits « citoyens » reste minoritaire, le boycott progresse timidement

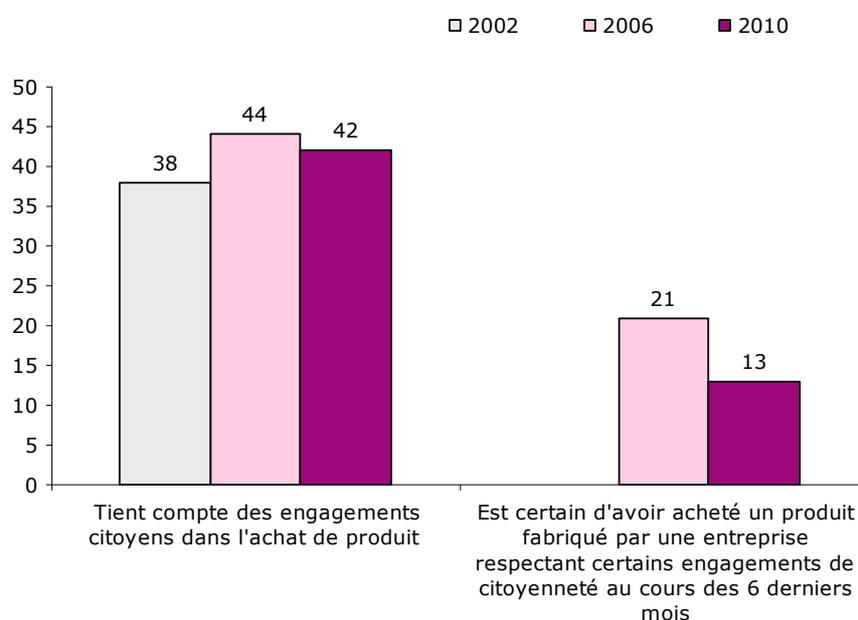
Quatre personnes sur dix déclarent tenir compte, lors de leurs achats, des engagements de citoyenneté que prennent les entreprises : ne pas recourir au travail des enfants, ne pas faire souffrir d'animaux, ne pas polluer, reverser une partie de leur chiffre d'affaires pour des causes humanitaires, fabriquer leurs produits sur le territoire national. Cette proportion est plutôt orientée à la **baisse** entre 2006 et 2010 (-2 points, Graphique 15).

²³ Gabriel Tavoularis, Fanette Recours, Pascale Hebel, « Perception de la qualité et des signes officiels de qualité dans le secteur alimentaire », Cahier de recherche, n°236, CRÉDOC, novembre 2007
<http://www.CRÉDOC.fr/pdf/Rech/C236.pdf>

²⁴ Sandra Hoibian « Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement, Edition 2010 », op.cit

Par ailleurs, seuls 13% des enquêtés sont véritablement passés à l’acte en achetant un produit respectant un engagement de citoyenneté au cours des 6 derniers mois, et cette proportion a diminué sensiblement par rapport à 2006 (-8 points). Une explication de cette baisse tient vraisemblablement à une certaine **difficulté à identifier** ces produits. Les interviewés sont en effet plus nombreux qu’en 2006 à être dans le flou : 40% déclarent qu’il est « possible » qu’ils aient acheté ce type de produits, sans qu’ils en soient complètement certains, contre 30% en 2006 (Tableau 12 p.103). D’autre part, les acheteurs disent éprouver des **difficultés à repérer ces produits en rayon** : 63% ont du mal à repérer les produits respectueux de l’environnement, 45% sont en difficulté pour identifier les produits du commerce équitable (quand seulement 34% des consommateurs repèrent difficilement les produits bio). Enfin, comme la plupart des Européens, les consommateurs français font preuve d’une **certaine suspicion** à l’égard des engagements citoyens des entreprises : seuls 36% font confiance aux informations délivrées par les entreprises sur leur performance environnementale et sociétale, contre 44% qui remettent en cause ces informations (Tableau 4). Autant de freins à lever pour favoriser l’essor d’une consommation « citoyenne » qui pour l’instant, semble suivre un chemin plus **sinueux et lent** que celle des produits bio.

Graphique 15 – La consommation de produits affichant des engagements citoyens semble marquer le pas



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

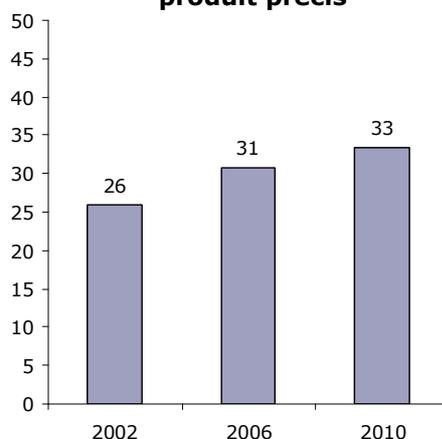
Tableau 4 - Quelle déclaration reflète le mieux votre opinion sur l'information actuelle délivrée par les entreprises sur leur propre performance environnementale et sociétale (en %)

	France	Europe
Je fais confiance aux informations délivrées par les entreprises sur leur performance environnementale et sociétale.....	36	30
Je ne fais pas confiance aux informations délivrées par les entreprises sur leur performance environnementale et sociétale.....	44	47
Les informations sur la performance environnementale et sociétale des entreprises ne m'intéressent pas	16	19
Ne sait pas.....	4	5
Total	100	100

Source : Eurobaromètre n°256, Europeans' attitudes towards the issue of sustainable consumption and production, avril 2009, http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_256_en.pdf

Le consommateur engagé peut choisir d'acheter tel ou tel produit parce que l'entreprise qui le fabrique lui semble respectueuse de certaines règles éthiques. Il peut, à l'inverse, choisir de **boycotter** des produits pour marquer sa réprobation. Ce mode d'action militant, s'il reste moins répandu que le choix de produits citoyen, s'installe petit à petit dans le paysage de la consommation : un tiers de la population s'y est déjà essayé, contre 26% en 2002.

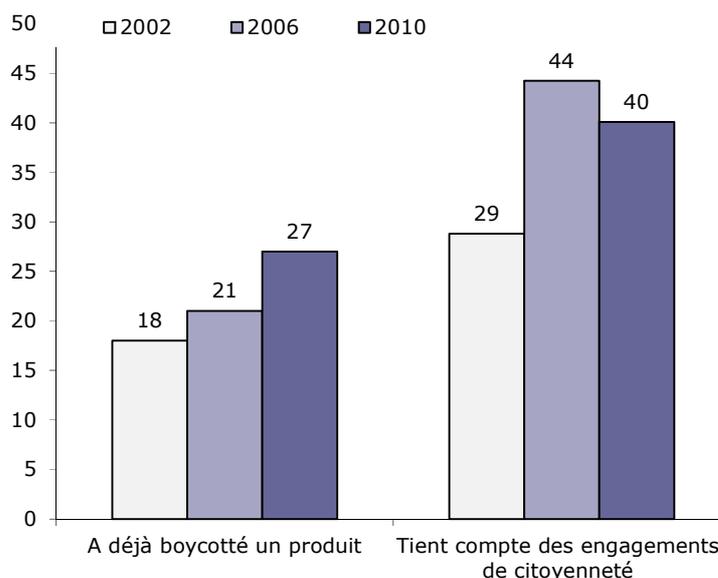
Graphique 16 – Proportion d'individus ayant déjà, dans le passé, « boycotté » un produit précis



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Les catégories aisées, diplômées et occupant des postes à responsabilité (cadres, professions intellectuelles et libérales, professions intermédiaires) sont aux premières loges de ces différents modes de consommation citoyenne (cf. Tableau 13 et suivants en annexe). Ce qui est plus nouveau, c'est que **les jeunes**, qui jusqu'alors étaient un peu moins en pointe, semblent marcher sur les traces de leurs aînés.

Graphique 17 – La consommation citoyenne progresse chez les jeunes
- % chez les 18-24 ans -



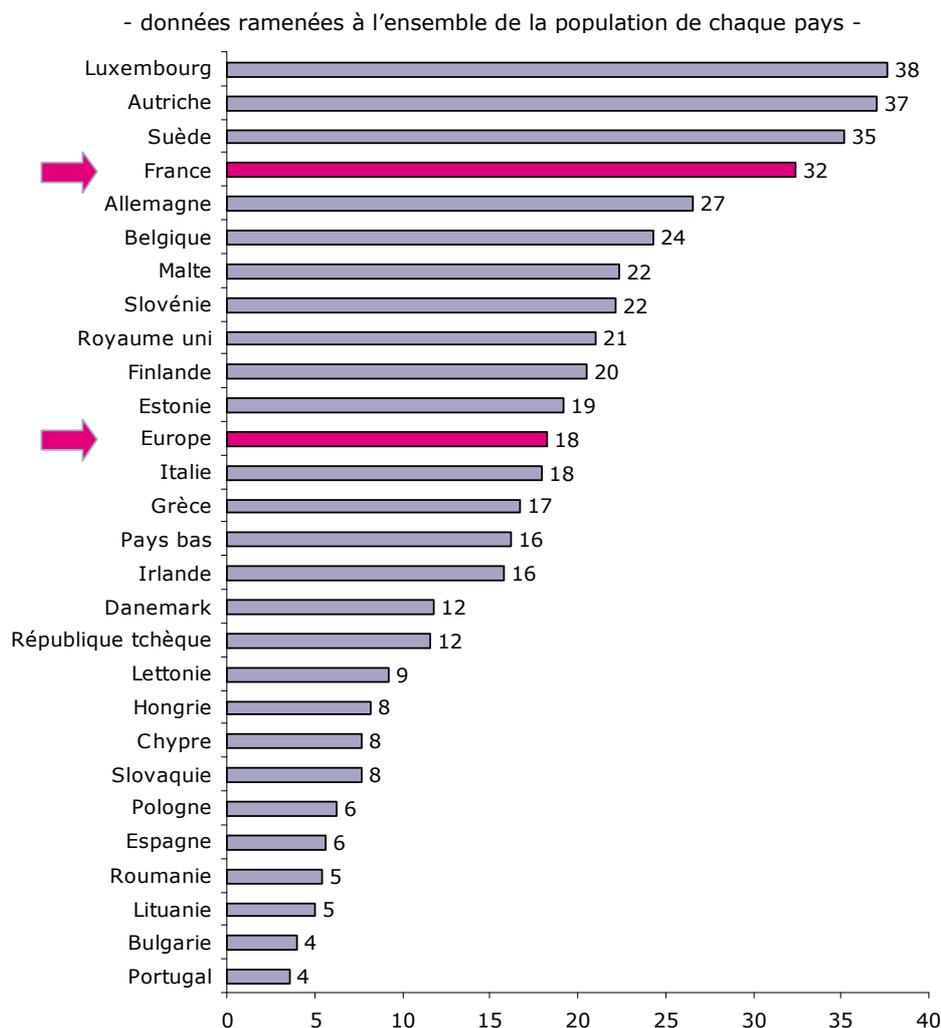
Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

d. L'achat local et de saison émerge

La problématique du **transport** des matières premières à travers le monde, avant d'arriver dans les caddies des consommateurs est un paramètre important de l'équation écologique. Pour limiter leur impact environnemental, les consommateurs sont ainsi enjoins à consommer « local et de saison ». L'enquête « Consommation » du Crédoc²⁵ révèle la montée en puissance de nombreux critères éthiques dans les motivations d'achat, parmi lesquels un certain regain d'intérêt pour les produits « made in France », voire les produits régionaux depuis 2008 (ces deux critères gagnent respectivement 3 et 10 points entre 2008 et 2009, cf. Graphique 55 p.108). Cet essor est probablement porté par les inquiétudes en matière de **chômage** tout autant que par des considérations écologiques : en consommant des produits français, l'acheteur marque aussi une forme de solidarité avec les salariés et les entreprises. Les données de l'Eurobaromètre montrent que les Français sont parmi les plus attentifs à ces questions en Europe.

²⁵ Pascale Hébel, Nicolas Siounandan, Franck Lehuédé, *Le consommateur va-t-il changer durablement de comportement avec la crise ?*, Cahier de recherche n°268, CRÉDOC, décembre 2009, www.credoc.fr/pdf/Rech/C268.pdf

Graphique 18 – Proportion de personnes déclarant acheter des produits de saison et locaux pour éviter des produits qui viennent de loin et qui contribuent aux émissions de CO2 à cause du transport



Source : Eurobaromètre 322 « Europeans' attitudes towards climate change », aout-septembre 2009

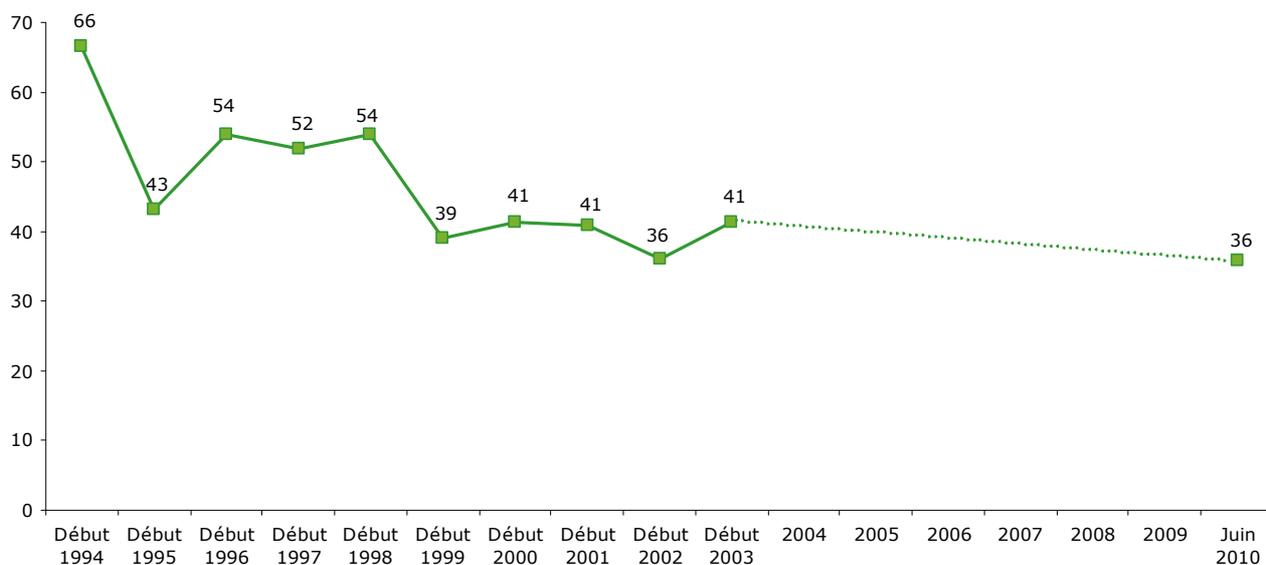
e. Les consommateurs ne sont pas prêts à payer pour une consommation verte

Consommation de produits bio, attention nouvelle portée aux emballages (voire plus loin dans la section sur les déchets), achats de produits locaux..., nombreux sont donc les signes que les bonnes intentions écologiques ont commencé à se concrétiser dans les actes de consommation.

En revanche, seuls 36% des interviewés se disent prêts à payer 10% plus cher des produits reconnus comme préservant l'environnement, alors qu'ils étaient 66% en 1994. La réticence à payer un supplément de prix pour une consommation plus écologique ne trouve pas sa seule origine dans la période récente de crise économique, mais semble plutôt relever d'une **tendance sociétale de long terme** amorcée dès le milieu des

années 90 (Graphique 19). L'explication tient d'une part, au **sentiment d'injustice à l'égard des prix** qui s'est diffusé dans l'opinion, comme l'explique Philippe Moatti : « *après les effets sur les étiquettes du passage à l'euro, les consommateurs ont eu à faire face à la flambée des prix de l'énergie, de l'immobilier et des produits alimentaires. [...] Les repères des consommateurs à l'égard des prix sont mis à mal par ces variations de grande ampleur, mais aussi par la multiplication des opérations promotionnelles, le développement des offres à bas prix, de la gratuité...* ». ²⁶ Mais ce phénomène tient surtout à **l'impression que le pouvoir d'achat diminue** depuis plusieurs années. Sans revenir en détail sur les mécanismes en jeu²⁷, rappelons simplement que le poids croissant des dépenses de logement dans le budget des ménages limitent de plus en plus les possibilités d'arbitrages des consommateurs. En définitive, la population semble **prête à revoir ses comportements en matière de consommation, mais accepte difficilement de devoir y adjoindre un effort budgétaire**. La réticence est même très élevée chez les bas revenus (cf. tableau p.107).

Graphique 19 - Proportion de personnes prêtes à payer 10% plus cher pour des produits reconnus comme préservant l'environnement



Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », données antérieures à 2004 issues de travaux réalisés pour EDF

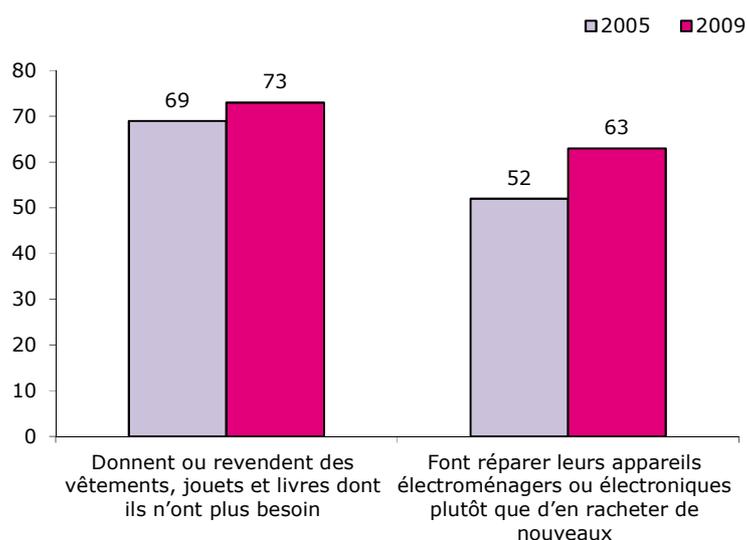
²⁶ Philippe Moatti, Les consommateurs trouvent les prix injustes, *Consommation et modes de vie*, n°220, CRÉDOC , avril 2009, <http://www.CREDOC.fr/pdf/4p/220.pdf>

²⁷ Ceux-ci ont été largement commentés dans des travaux précédents du CRÉDOC. Voir par exemple, Régis Bigot, *Fins de mois difficiles pour les classes moyennes*, Editions de l'Aube, 2010

f. La crise favorise le ré-emploi

Ré-orienter sa consommation afin qu'elle soit plus respectueuse de l'environnement peut aussi passer par un meilleur usage des objets, en tentant de **prolonger leur durée de vie** par la réparation, ou la revente sur le marché de l'occasion. Plusieurs enquêtes témoignent de la progression de ce type de pratiques. Une investigation de l'ADEME montre ainsi qu'entre 2005 et 2009, la proportion de personnes faisant réparer leurs appareils électroménagers, plutôt que d'en racheter de nouveaux, a nettement progressé (Graphique 20). Le besoin de posséder et d'accumuler des objets se fait moins impérieux, les consommateurs se concentrant davantage sur la valeur d'usage des produits. Cette tendance s'est d'ailleurs sans doute renforcée avec la crise économique. Philippe Moati défend l'idée qu'un nouveau type de consommation se met en place : au lieu de consommer des produits, il s'agirait de consommer des solutions. C'est ce qu'il appelle **l'économie des « effets utiles »** : « Par exemple, il ne s'agirait plus de vendre des voitures mais d'assurer la mobilité, de délivrer des soins mais d'assurer la santé, de vendre des chaudières et du gaz mais d'apporter le confort domestique...[...] Alors que dans l'économie des produits, la prospérité des producteurs dépend de leur capacité à multiplier les ventes de leurs produits, dans l'économie des solutions, leur rentabilité dépend du zèle qu'ils mettront à économiser les produits à l'origine des effets utiles. D'où un intérêt à les concevoir de manière à allonger leur durée de vie, à en faciliter la maintenance, à réduire les consommations associées...»²⁸.

Graphique 20 – La population a davantage tendance à donner un second souffle aux produits qu'elle utilise (en %)



Source : ADEME, Enquête prévention des déchets

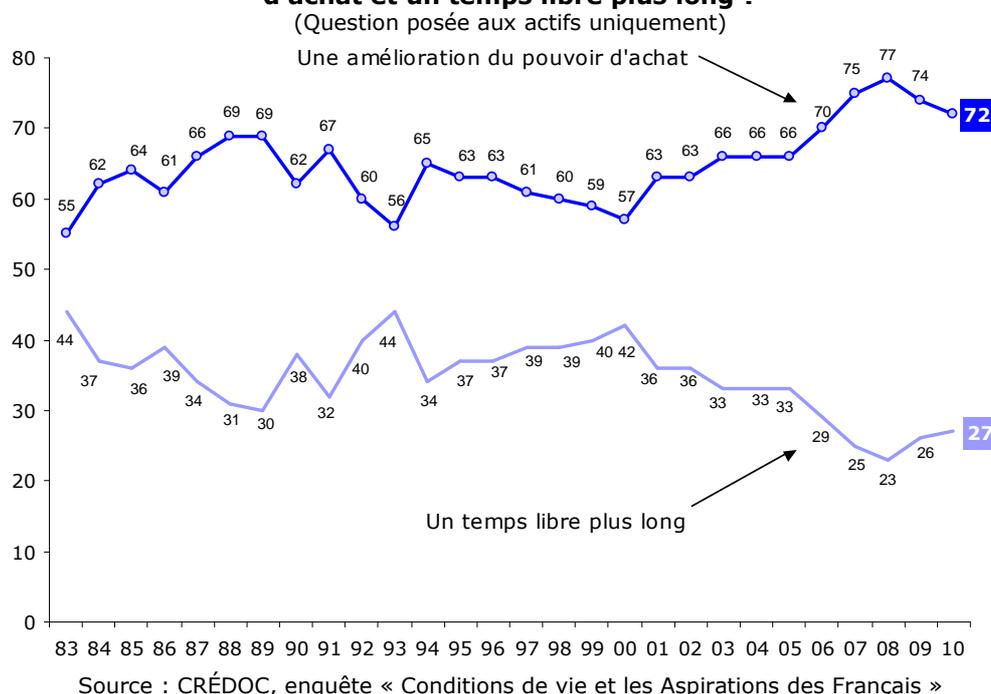
²⁸ Philippe Moati, Une économie des effets utiles, publié dans *Vers un autre monde économique*, Modernités Forum Economie/Descartes et cie, 2009, pp. 149-167. <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/0/55/48/77/Refonder-le-mod-le-de-consommation-V3.doc>

g. Vers une remise en cause du modèle de consommation ?

Le contexte économique 2008-2010, avec la hausse spectaculaire du chômage et le ralentissement du pouvoir d'achat, oblige les consommateurs à revoir leur rapport à la consommation : **le « consommer plus » se transforme progressivement en « consommer mieux »**²⁹. Et ce, d'autant que la consommation « ne tiendrait pas pleinement ses promesses de bien-être, d'épanouissement personnel, de plaisir, de bonheur... Cette intuition se trouve confortée par les résultats d'une « économie du bonheur » en plein développement et qui montre, enquêtes et économétrie à l'appui, que la croissance de la consommation, une fois dépassée un seuil minimum, ne s'accompagne pas d'un accroissement corrélatif du sentiment subjectif de bien-être »³⁰

On observe ainsi que depuis deux ans, le désir d'amélioration du pouvoir d'achat diminue quelque peu au profit **d'une aspiration à bénéficier de plus temps libre** (+4 points). Certes en valeur absolue, une large majorité des actifs penchent pour une amélioration de leur pouvoir d'achat (72%, contre 27% pour plus de temps libre), mais l'inflexion constatée depuis deux ans mérite attention.

Graphique 21 – Quelle est votre préférence entre une amélioration de votre pouvoir d'achat et un temps libre plus long ?



²⁹ Régis Bigot, « Les Français sont-ils prêts à acheter autrement pour limiter la production de déchets ? », Journée technique nationale organisée par l'ADEME, « Collectivités locales et prévention des déchets - Pourquoi et comment agir ? Avec quels moyens ? », 15 juin 2010, Maison de la Chimie, Paris, <http://www2.ADEME.fr/servlet/getBin?name=2AB49D294CA669AB56F2E73BBF7B84E31290087430103.pdf>

³⁰ Philippe Moati, *Vers un autre monde économique*, Editions Descartes et Cie, septembre 2009

h. La sensibilité écologique reste un puissant moteur du passage à l'acte en matière de consommation responsable

Quels sont **les moteurs d'une consommation plus responsable écologiquement** ? Les motivations de la population sont-elles réellement dictées par le souci de protéger la planète, ou tiennent-elles davantage au souhait de suivre un certain effet de mode ? Quels sont les leviers pour favoriser l'essor d'une consommation plus responsable ? Vaut-il mieux informer la population des implications environnementales des produits, aider les consommateurs à se repérer en rayon, sensibiliser la population aux impacts écologiques de la consommation ?

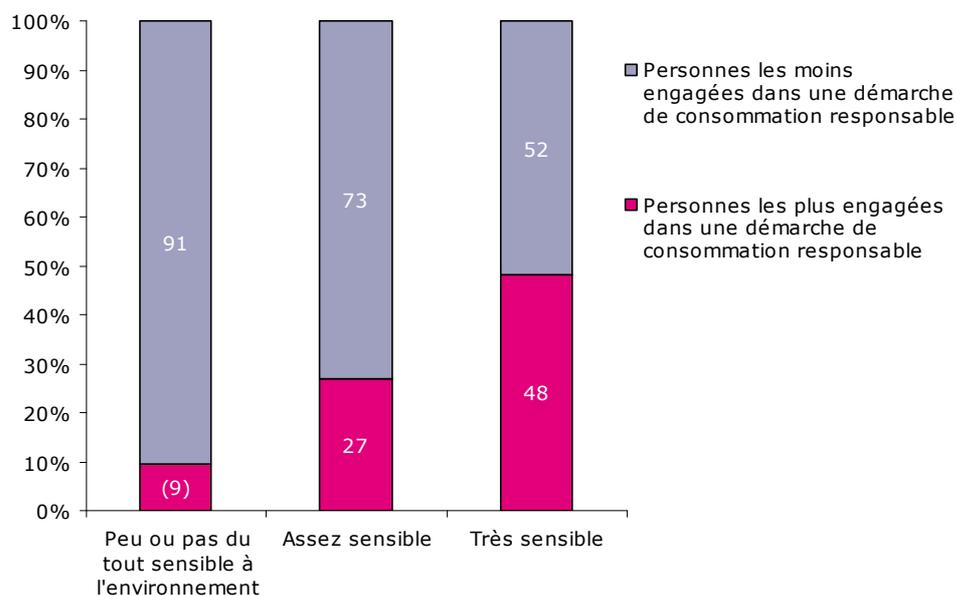
Pour répondre à ces questions, nous avons tout d'abord cherché à synthétiser les pratiques de nos concitoyens en combinant plusieurs facettes de la consommation responsable présentes dans l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » de juin 2010 : la consommation de produits bio, le choix de produits fabriqués par des entreprises respectant des engagements de citoyenneté, le boycott de produits et la préférence pour des produits qui « durent longtemps », et l'attention portée aux déchets occasionnés par ses achats (que nous aborderons plus loin dans le document). Le mode de calcul de cet indice est présenté en annexe, p.109. La population a pu ainsi être scindée en deux groupes : d'un côté, les moins engagés dans une démarche de consommation responsable (69% de la population) et de l'autre, les plus investis (31% du corps social).

Nous avons ensuite cherché à hiérarchiser **l'influence respective de différents critères** sur la consommation « engagée » : le profil socio-démographique de l'interviewé (son âge, son lieu d'habitation, son niveau de formation, de revenus...), son engagement citoyen et écologique, la crédibilité qu'il accorde aux informations délivrées sur les produits « verts », la facilité à repérer les produits en rayon et la connaissance de repères donnés par les pouvoirs publics (écolabels NF environnement et écolabel européen).

De tous les critères testés, la **sensibilité aux questions environnementales** est, loin devant les autres, l'élément le plus explicatif des comportements³¹. Autrement dit, le travail de sensibilisation de la population en matière de consommation est loin d'être vain, et semble au contraire constituer un puissant levier de passage à l'acte.

³¹ Cf. la régression logistique p.108 mesurant l'influence intrinsèque de chacun des critères toutes choses égales par ailleurs.

Graphique 22 – La sensibilité à l’environnement est le critère le plus explicatif du passage à l’acte en matière de consommation responsable (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010

De nombreux autres facteurs interviennent ensuite à parts égales :

- Le **capital économique et culturel** reste très clivant, comme l’avait montré de précédents travaux du CRÉDOC³². Ce constat doit toutefois être nuancé **car les catégories aisées émettent deux fois et demie plus de CO₂ que les ménages les plus modestes**. L’INSEE a ainsi montré en 2010 que « *les 20 % des ménages les plus aisés induisent, via leurs achats, 29% des émissions de CO₂, alors que les 20 % les plus modestes n’en induisent que 11 %. Toutefois, du fait de différences de structure dans les paniers de consommation, le contenu en CO₂ par euro dépensé est en moyenne plus faible pour un ménage aisé que pour un ménage modeste* ». ³³
- Au-delà du niveau de vie, la consommation « responsable » est aussi reliée à un **engagement plus général dans la vie de la cité**, mesuré au travers de la participation à la vie associative : ne pas adhérer à une association divise par deux la probabilité de consommer de façon responsable.
- Des éléments concrets comme la **facilité de repérage** des différents produits en rayon et la connaissance des écolabels contribue également à favoriser une

³² Franck Delpal, Georges Hatchuel, La consommation engagée s’affirme comme une tendance durable, *Consommation et modes de vie*, n°201, CRÉDOC, mars 2007, <http://www.CRÉDOC.fr/pdf/4p/201.pdf>

³³ Dossier de presse « L’économie française », édition 2010, juin 2010 http://INSEE.fr/fr/ppp/comm_presse/comm/DP_ecofra_10.pdf

consommation plus citoyenne (probabilité multipliée par 1,4 à 1,8 selon les critères testés).

- **La crédibilité accordée à l'information sur les produits verts** constitue, elle aussi, un des maillons de la chaîne. Rappelons au passage que la plupart des consommateurs mettent sérieusement en doute, et ceci depuis longtemps, la pertinence des informations concernant les produits respectueux de l'environnement. Ainsi en 2010 seuls 31% de la population jugeait cette information scientifiquement fondée, 25% claire, et 24% suffisante³⁴.
- En dernier ressort, et contrairement à ce que nous aurions pu présupposer, un certain **détachement aux effets de mode** semble favoriser des pratiques de consommation engagée.

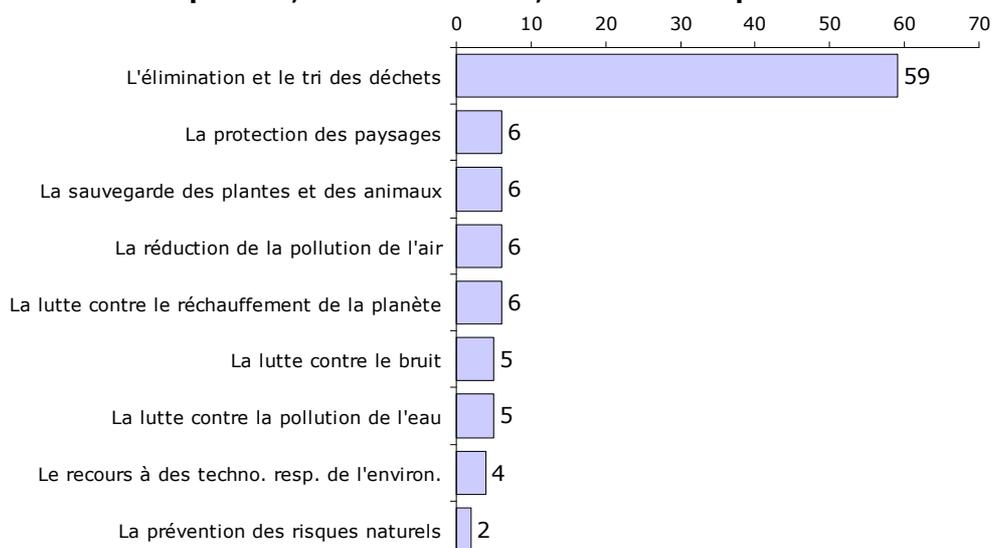
³⁴ Cf. Sandra Hoibian, « *Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement, Edition 2010* », *op.cit.*

2. Les progrès considérables réalisés en matière de déchets ménagers

La crainte d'un environnement pollué par l'accumulation de déchets liés à l'activité humaine est fortement ancrée dans notre imaginaire collectif. Les représentations de notre espace de vie envahi par les immondices et ordures ménagères — dont on trouve maintes retranscriptions dès le Moyen-Âge — sont régulièrement évoquées par l'industrie culturelle et les médias contemporains. Il faut dire que le sujet se prête idéalement aux images évocatrices ou choquantes, susceptibles d'attirer l'attention du grand public : décharges à ciel ouvert, la ville de Naples croulant sous les ordures, la planète abandonnée et enterrée sous des montagnes de déchets dans le film *Wall-E*, la récente campagne de sensibilisation à la propreté de la ville de Paris, les plages de stations balnéaires envahies de déchets en plastique, etc.

Aujourd'hui, lorsqu'on demande à nos concitoyens dans quel domaine ils seraient le plus susceptibles de pouvoir contribuer individuellement à la protection de l'environnement, l'élimination et le tri des déchets arrive très largement devant toutes les autres actions (lutte contre le réchauffement climatique, lutte contre le bruit, protection des paysages, pollution de l'air, pollution de l'eau, etc. Graphique 23). Ce résultat est d'autant plus intéressant que, nous l'avons vu plus haut, cette hiérarchie ne reflète pas celle des principaux sujets de préoccupations pour la planète : en particulier, nos concitoyens se sentent moins concernés ou moins à même d'intervenir pour limiter le réchauffement climatique — qui les inquiète pourtant beaucoup et pour lequel ils ont aussi des moyens d'agir. Mais trier ses déchets est probablement une action plus concrète et en tous cas plus clairement identifiée par les ménages.

Graphique 23 – Pour protéger l'environnement, à laquelle de ces actions croyez-vous pouvoir, individuellement, contribuer le plus ?



Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », étude réalisée pour le SOeS en 2009

a. Les efforts de la collectivité consacrés à la gestion des déchets

Avant d'étudier plus en détail les opinions et les comportements de la population en matière de déchets, il n'est pas inutile de rappeler quelques éléments de contexte, qui donnent la mesure des changements qui se sont opérés au cours des trente dernières années en matière de gestion des déchets.

Selon le service de l'observation et des statistiques (SOeS) du Ministère de l'écologie, la gestion des déchets constitue le principal poste de la dépense nationale liée à la protection de l'environnement : l'addition de toutes les dépenses de l'ensemble des acteurs (particuliers, entreprises, administrations, associations, etc.) en matière de gestion des déchets mobilise 32% du budget, juste devant la gestion des eaux usées (30%). La protection de l'air ne mobilise que 7% de la dépense nationale, la lutte contre le bruit 5%, la protection de la biodiversité et des paysages 4%³⁵. Au total, le budget lié à la gestion des déchets représente 14 milliards d'euros en 2008, et il croît plus vite que le produit intérieur brut (PIB), au rythme de 4,5% par an. Des efforts particuliers sont faits chaque année pour améliorer constamment les équipements et les services dédiés à ce problème.

Le changement majeur intervenu au cours des dernières décennies consiste dans la mise en place d'un circuit de collecte sélective, de recyclage et de valorisation des déchets. La France compte de moins en moins de décharges, de plus en plus de centres de tri, de plus en plus de systèmes de collecte sélective en porte à porte, les incinérateurs de déchets intègrent de plus en plus souvent des systèmes de récupération d'énergie³⁶ : l'ensemble de la filière a été profondément transformée à l'initiative des pouvoirs publics.

Un chiffre pour illustrer ces profonds changements : selon le système d'information et d'observation de l'environnement (SINOE) mis en place par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le nombre de déchetteries a été multiplié par 6 entre 1990 et 2008, si bien que la quasi-totalité du territoire est actuellement couverte³⁷. Et lorsqu'on ajoute aux déchetteries les services de collecte sélective en porte à porte auprès des ménages, ce sont aujourd'hui 99% des habitants qui disposent, dans leur commune, d'au moins un moyen de trier leurs déchets. On mesure l'ampleur

³⁵ Les données peuvent être consultées sur le site de l'INSEE :

http://www.INSEE.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATASF08151

³⁶ SOeS, Déchets ménagers et assimilés, « Le traitement des déchets »,

<http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/donnees-essentielles/ressources-et-dechets/dechets-menagers-et-assimiles/le-traitement-des-dechets.html?taille=>

³⁷ ADEME, *Les déchets en France (chiffres clés 2009)*, Collection : Données et références, Réf 6625, Octobre 2009,

<http://www2.ADEME.fr/servlet/getBin?name=1CE4BD1FF0DF7676B201DE2E038027351255004506755.pdf>

des changements qui se sont opérés en moins de quinze ans : en 1997 seuls 40% de nos concitoyens disposaient de ce type d'infrastructures dans leur commune³⁸.

Les changements se reflètent aussi dans le mode de collecte des déchets : alors que la quantité de déchets collectés en mélange (qu'on appelle aussi « poubelle grise », recueillant le tout-venant) est à peu près stable depuis 10 ans, les volumes collectés *via* les déchetteries et les collectes séparatives progressent très rapidement : la quantité de déchets « verts » a été multipliée par quatre au cours de la même période, la collecte des emballages, des journaux, des magazines progresse également, et, plus récemment de nouveaux circuits de récupération sont apparus, permettant de récupérer des pneus, des véhicules hors d'usage ou des équipements ménagers électriques et électroniques³⁹.

Dans le même temps, le recyclage et la valorisation des déchets progressent régulièrement : selon l'ADEME, 60% des papiers et des cartons produits sont actuellement récupérés (la proportion n'était que de 35% en 1985), de même que 62% du verre produit (contre seulement 17% en 1985) ; pour le plastique, en revanche, le taux de recyclage est nettement moins bon, il n'est que de 21% (5% en 1991)⁴⁰.

b. Des changements de comportement majeurs dans la population

Ces éléments étant rappelés, étudions maintenant ce qui se passe du côté des ménages. Plusieurs enquêtes menées auprès de la population par l'ADEME, le SOeS, l'INSEE et le CRÉDOC confirment un changement radical de comportement au cours des quinze dernières années : par exemple, aujourd'hui, 71% des Français déclarent trier systématiquement les piles (la proportion n'était que de 30% en 1998⁴¹), 69% mettent systématiquement de côté les papiers journaux (contre 37% en 1998), 76% jettent à part le verre (contre 65% en 1998) et 71% trient les emballages.

Ces comportements sont largement majoritaires dans tous les groupes sociaux — les plus âgés, les cadres et les ménages les plus aisés semblent encore plus actifs que les autres⁴² — et les enquêtes menées par la Commission européenne dans le cadre de

³⁸ ADEME, *Synthèse emballages ménagers (données 2009)*, Collection : Repères, <http://www2.ADEME.fr/servlet/getBin?name=07E6402E84C63326B27A045FBED6AE541288860879417.pdf>

³⁹ SOeS, Déchets ménagers et assimilés, « La collecte des déchets », <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/donnees-essentielles/ressources-et-dechets/dechets-menagers-et-assimiles/la-collecte-des-dechets.html?taille=>

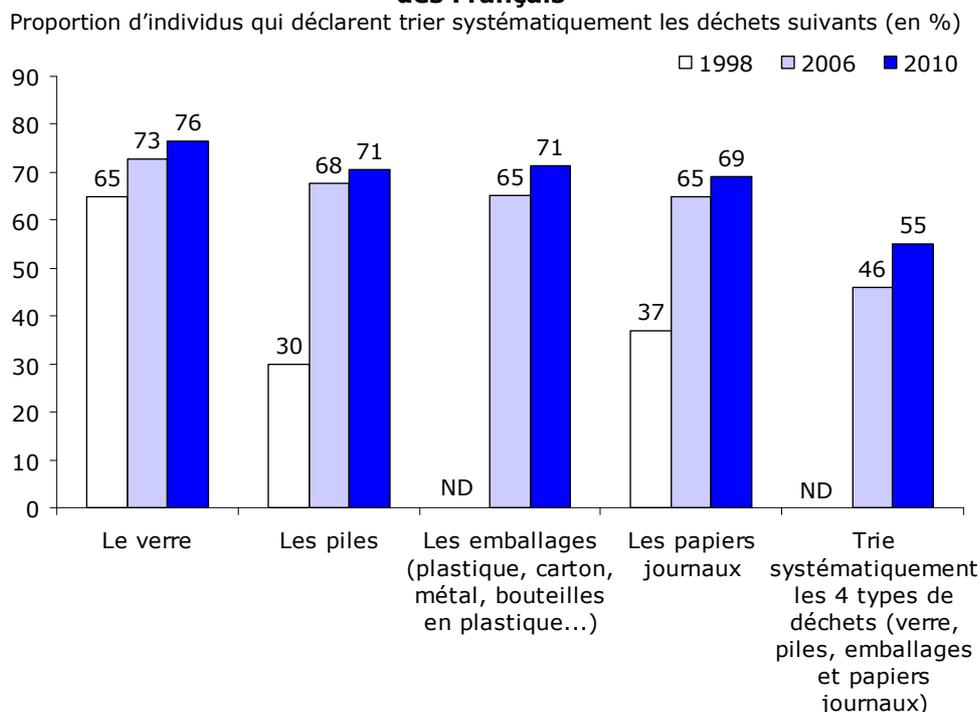
⁴⁰ Les séries longues, année après années, peuvent être consultées sur le site de l'INSEE : http://www.INSEE.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF01309

⁴¹ Michelle Dobré et Sylvie Monteiro, « Trier, récupérer, réparer. Les pratiques des ménages en matière de déchets », *INSEE Première*, n° 684, décembre 1999, http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip684.pdf

⁴² Voir Sandra Hoibian, *Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement (édition 2010)*, *op.cit.*

l'Eurobaromètre⁴³ montrent que les Français font plutôt figure de très bons élèves ; parmi les 27 pays de l'Union, ils se situent en deuxième position parmi ceux qui trient le plus leurs déchets, juste après le Luxembourg et devant le Royaume-Uni, la Belgique, la Suède, la Finlande, l'Allemagne ou l'Autriche.

Graphique 24 – Trier ses déchets, un geste désormais ancré dans le quotidien des Français



Sources : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », étude pour l'ADEME en juin 2010. Les données de 1998 ont été collectées dans l'enquête Permanente sur les conditions de vie de l'INSEE.

c. L'acceptabilité croissante d'une fiscalité incitative

Les enquêtes récurrentes du CRÉDOC sur la disposition des ménages à payer plus de taxes affectées à la défense de l'environnement montrent ces dernières années un fléchissement du consentement à être davantage prélevé par l'Etat. Cette réticence à voir la fiscalité s'accroître se manifeste d'ailleurs quel que soit le sujet, on a pu le voir dernièrement avec l'hostilité vis-à-vis du projet de taxe carbone. Il faut dire que, ces dernières années, les consommateurs ont de plus en plus souvent l'impression que leur pouvoir d'achat se dégrade. En réalité, leur pouvoir d'achat mesuré au sens économique continue de progresser — même si c'est au rythme très lent de 2% par an, une variation imperceptible pour une large majorité de la population : rappelons en effet que la moitié de la population vit avec moins de 1580€ par mois et par personne. Cependant, les dépenses contraintes (celles sur lesquelles on ne peut que très rarement faire des

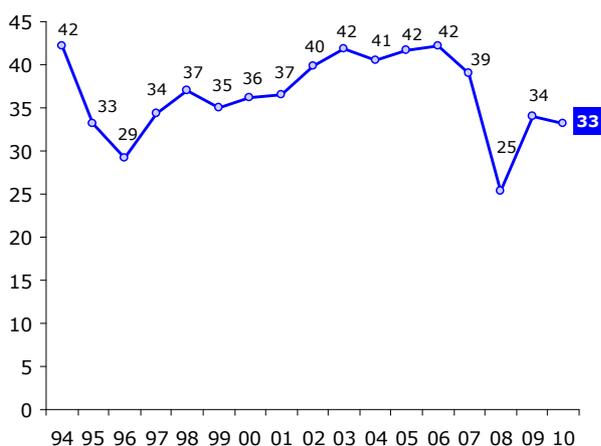
⁴³ Commission Européenne, *Attitudes des citoyens européens vis-à-vis de l'environnement*, Eurobaromètre spécial, n°295, vague 68.2, mars 2008, http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_295_fr.pdf

arbitrages à court terme, telles que le logement, l'eau, le gaz, l'électricité, les charges, les frais d'assurance, les frais bancaires, etc.) ont tendance, ces trente dernières années, à augmenter plus vite que les revenus. Ce qu'il reste à vivre tend donc, en proportion à diminuer et les marges de manœuvre pour décider de ses dépenses semblent de plus en plus étroites.

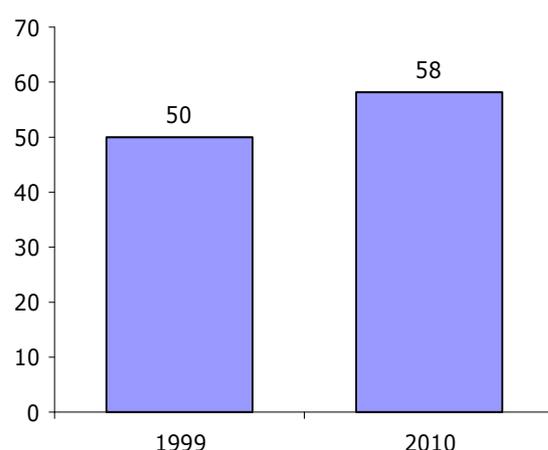
Dans ce contexte, sur lequel plusieurs travaux du CRÉDOC reviennent largement⁴⁴, les impôts et taxes sont de plus en plus perçus par l'opinion comme un élément supplémentaire qui vient grever leur budget et réduire leur pouvoir d'achat. D'où ce paradoxe apparent : alors que nos concitoyens se montrent de plus en plus sensibles à la protection de l'environnement, et qu'ils adaptent d'ailleurs plusieurs de leurs comportements dans le but de mieux protéger la planète, on assiste à un fléchissement de la disposition à payer davantage de taxes « vertes ». Sur le graphique suivant, on visualise très clairement que le recul a été surtout marqué en 2008, année où l'inflation fut particulièrement forte en France, et où les frustrations par rapport au pouvoir d'achat étaient à leur comble. Néanmoins, dans le même temps, nos concitoyens se disent de plus en plus ouverts à l'idée de remplacer la taxe forfaitaire qu'ils payent pour éliminer leurs ordures ménagères par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets qu'ils rejettent. L'idée de « pollueur – payeur » semble avoir fait du chemin dans l'opinion depuis.

Graphique 25 - Une réticence croissante à payer des taxes pour l'environnement, mais une meilleure acceptation à payer des taxes proportionnelles à la quantité de déchets rejetés

Proportion d'individus qui, pour lutter contre la dégradation de l'environnement, seraient disposés à payer plus de taxes affectées directement à la défense de l'environnement (en %)



Proportion d'individus disposés à remplacer la taxe forfaitaire sur les ordures ménagères par une taxe proportionnelle à la quantité de déchets qu'ils rejettent



Source : CRÉDOC, enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

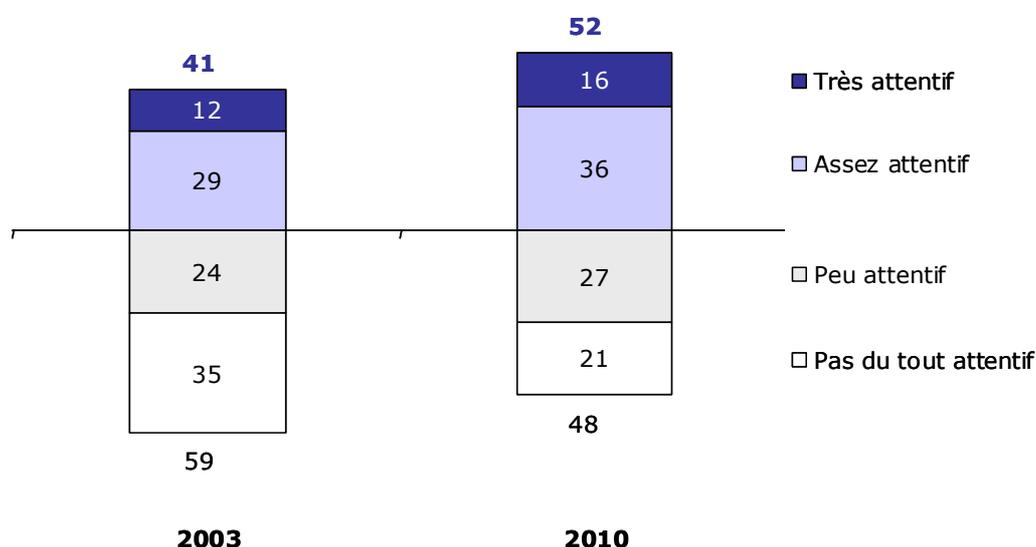
⁴⁴ Voir Philippe Moati et Robert Rochefort, *Mesurer le pouvoir d'achat*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, janvier 2008, sur Internet : <http://www.cae.gouv.fr/rapports/dl/073.pdf>; Voir aussi Régis Bigot, *Fins de mois difficiles pour les classes moyennes*, Editions de l'Aube, 2010.

d. Au-delà du simple tri des déchets, vers une remise en question du mode de consommation

Plus intéressant, et plus révélateur du changement profond d'attitude de la population : les ménages font de plus en plus attention, au moment même de leurs achats, à la quantité de déchets que leur consommation risque d'occasionner. Entre 2003 et 2010, la proportion de personnes qui déclarent être attentives à la quantité de résidus que leur achat occasionnera est devenu majoritaire, passant de 41% à 52%. Les travaux du CRÉDOC montrent que l'attention portée à la quantité de carton, de plastique, d'acier ou de verre entourant les produits achetés est particulièrement aiguë chez les individus les plus habitués à trier leurs déchets. Cette relation est relativement nouvelle : « *pendant longtemps, le lien entre consommation et déchets n'était pas évident dans l'esprit de nos concitoyens. Peu à peu, l'habitude de trier ses débris tous les jours dans des poubelles différentes a contribué à changer les mentalités* »⁴⁵. La mise en place de filières de tri sélectif des ordures ménagères a permis, petit à petit, de faire prendre conscience aux consommateurs que c'est par la vigilance lors de leurs achats qu'ils éviteront, en bout de course, de rejeter trop de déchets.

Graphique 26 – Des consommateurs attentifs aux emballages des produits qu'ils achètent pour réduire leurs déchets

Aujourd'hui, quand vous achetez un produit de grande consommation, êtes-vous très attentif, assez attentif, peu attentif ou pas du tout attentif à la quantité de déchets que va générer ce produit (en termes de carton, d'emballage, etc.) ? (en %)



Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », étude pour l'ADEME en 2010

Cette prise de conscience semble corroborée par les enquêtes conduites par l'ADEME auprès des ménages, visant à mesurer la sensibilité de l'opinion aux gestes qui

⁴⁵ Sandra Hoibian, « Du caddie à la poubelle : les Français sont plus sensibles aux emballages », *Consommation et modes de vie*, n°234, CRÉDOC, novembre 2010, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/234.pdf>

permettent de limiter la production de déchets⁴⁶ : en 2009, 85% des consommateurs disent se servir de sacs réutilisables pour faire leurs courses (la proportion n'était que de 43% en 2005), 88% utilisent un cabas ou un panier (+4 points par rapport à 2005) ; 62% utilisent des éco-recharges de savon liquide (+10 points), 78% achètent des produits nettoyants ménagers en flacon (+3 points), 57% achètent de la lessive concentrée (+8 points). Le souci des consommateurs d'éviter les emballages inutiles est confirmé en aval par une autre enquête, dite « Collecte », menée par l'ADEME et qui analyse le contenu des déchets ménagers collectés : les emballages ne représentent plus aujourd'hui que 32% de l'ensemble des ordures ménagères, contre 39% en 1993⁴⁷.

On trouve même dans cette enquête les signes d'un changement plus global de comportement des consommateurs, déjà évoqué : les ménages recourent de plus en plus aux achats d'occasion ou aux réparations d'objets, certes dans le but de faire des économies, mais également avec la perspective de moins « gâcher », de moins encombrer les poubelles et les décharges : 73% donnent ou revendent les vêtements, jouets ou livres dont ils n'ont plus besoin (+4 points par rapport à 2005) ; 63% font réparer leurs appareils électroménagers ou électroniques tombés en panne plutôt que d'en racheter de nouveaux (+11 points). La conjonction de préoccupations écologiques et économiques viennent se renforcer l'une autre en amorçant sans doute de nouvelles tendances de consommation, amplifiées par la crise économique⁴⁸.

e. La nécessité d'un accompagnement des changements par les pouvoirs publics

Les analyses qui suivent soulignent la nécessité d'un accompagnement des changements de comportement des citoyens par les pouvoirs publics. En mobilisant plusieurs variables de l'enquête « Conditions de vie et aspirations » du CRÉDOC, nous avons tenté de modéliser à la fois le comportement de tri ainsi que l'attitude préventive consistant à choisir des produits qui généreront moins de déchets, en analysant l'influence des infrastructures de collecte des déchets, le niveau d'information sur ces infrastructures et la sensibilité de chacun à la protection de l'environnement. Pour cela, nous avons effectué des régressions logistiques neutralisant les effets du sexe, de l'âge, du niveau de diplôme, du niveau de revenu, de la profession, de la taille de l'agglomération dans laquelle on réside et du type d'habitat (individuel ou collectif).

Il en ressort que la probabilité de trier systématiquement ses déchets diminue de 44% lorsqu'il n'y a pas de collecte sélective des déchets en porte à porte. L'information et la

⁴⁶ IFOP, « La sensibilité des Français à la prévention des déchets », Etude pour l'ADEME, juin 2009.

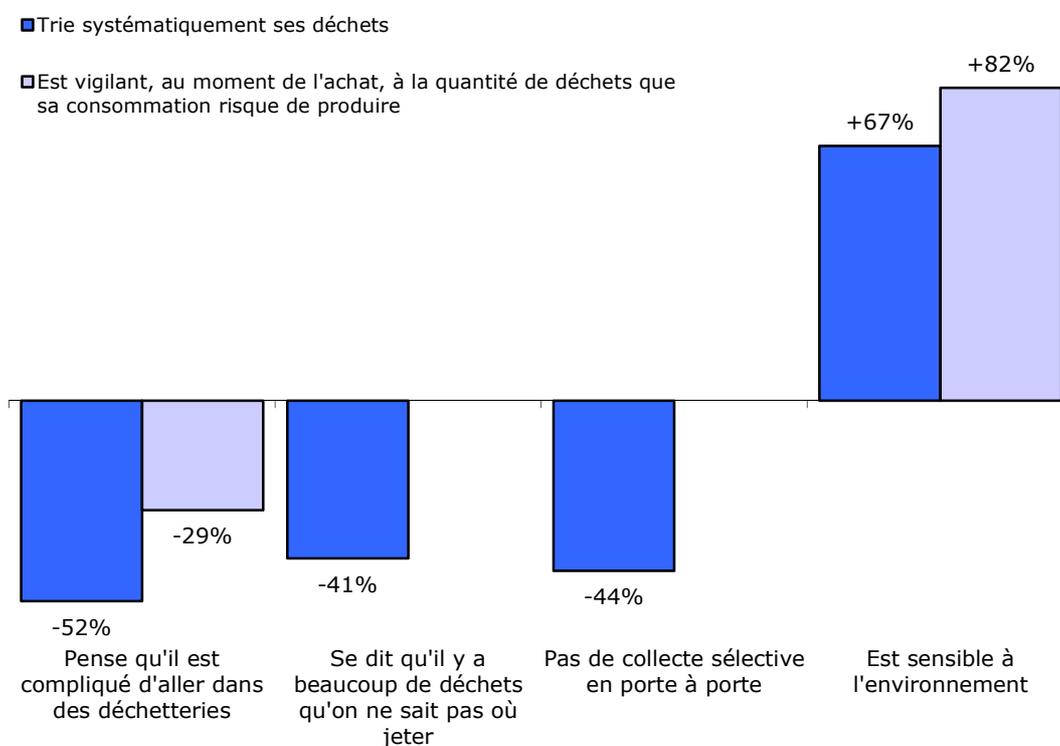
⁴⁷ ADEME, *Synthèse emballages ménagers (données 2009)*, Collection Repères, *op.cit.*

⁴⁸ Régis Bigot, « Les Français sont-ils prêts à acheter autrement pour limiter la production de déchets ? », *op.cit.*

communication sur les infrastructures et sur les services mis en place ne doivent pas être négligées : les personnes qui ne savent pas très bien où jeter certain types de déchets trient moins souvent (-41%), de même que celles qui trouvent compliqué de se déplacer dans les déchetteries (-52%). Enfin, la sensibilisation des consommateurs joue également un rôle : les personnes qui se déclarent sensibles à l'environnement ont une probabilité de trier systématiquement leurs déchets plus élevée de 82% par rapport à celles qui sont plus indifférentes ; les plus sensibles à l'environnement ont même une probabilité plus importante de sélectionner délibérément des produits qui occasionneront moins de déchets (+67%).

Graphique 27 - Impact de différentes variables sur la probabilité de trier systématiquement ses déchets ou d'être vigilant, au moment de ses achats, à la quantité de déchets que sa consommation va occasionner

- Calculs issus de régressions logistiques -



Source : CRÉDOC, enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », juin 2010.
 Lecture : La probabilité de trier systématiquement ses déchets ménagers diminue de 44% lorsqu'on ne dispose pas de système de collecte sélective en porte à porte ; elle est au contraire plus élevée de 67% chez les personnes qui se déclarent sensibles à l'environnement.

Ces calculs montrent que les leviers pour encourager les ménages à faire encore plus attention à la question des déchets sont nombreux, et que les politiques publiques ont un rôle important à jouer en termes de communication, sensibilisation, information, développement de services et mise en place d'infrastructures adaptées. La montée des préoccupations pour l'environnement sur longue période et la conjoncture économique récente ouvrent une « fenêtre de tir » pour mieux accompagner les changements de

comportement des consommateurs, lesquels sont de plus en plus disposés à évoluer vers des modes de vie plus économes en ressources et moins générateurs de déchets.

Ces résultats encourageants doivent cependant être nuancés. La diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la société française, qui se fait à un rythme exceptionnel dans l'histoire de la consommation des ménages⁴⁹, est à l'origine d'une production de déchets importante et mal recyclée : seuls 15% du million de tonnes de produits électriques et électroniques actuellement mis sur le marché chaque année sont récupérés et valorisés. Or, selon le Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGIET), « *les déchets liés aux TIC contiennent des éléments dangereux, tel le plomb des soudures, les terres rares des composants, et peu d'éléments valorisables, sauf l'or des connecteurs. Le déchet le pire est l'écran cathodique : la face interne de l'écran est tapissée de poudres électroluminescentes nécessitant un traitement spécifique. Le recyclage est par ailleurs remis en cause par la généralisation des écrans plats* »⁵⁰. Ce phénomène illustre le défi permanent que constitue l'évolution des modes de vie de la population : de nouveaux produits apparaissent sans cesse et il faut inventer sans cesse de nouvelles filières de collecte et de traitement des déchets.

f. Une France avec moins de déchets ?

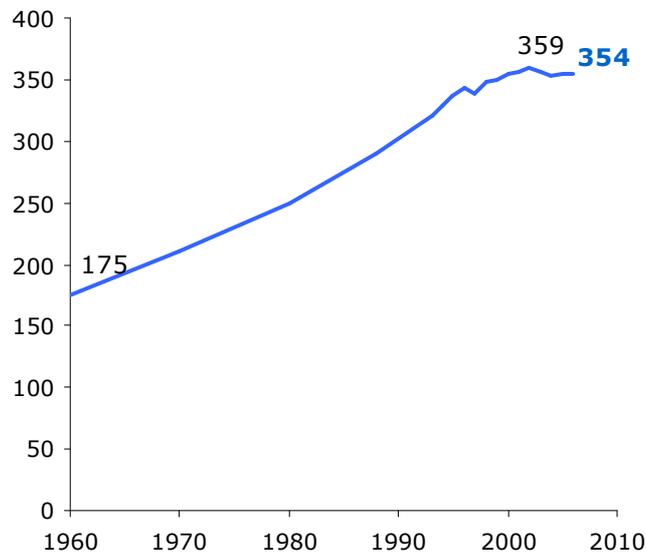
Quoi qu'il en soit, force est de constater que la production de déchets par habitant a tendance à ralentir, voire à diminuer ces dernières années. Les calculs réalisés par l'ADEME en se basant sur les données de l'enquête sur les installations de traitement des ordures ménagères (ITOM 2006) montrent que les ordures ménagères collectées — et uniquement imputables aux ménages — a doublé entre le début des années 1960 et 2002 (passant d'environ 175 Kg par habitant à 359 Kg en 2002), mais diminue légèrement depuis (354 Kg en 2006)⁵¹.

⁴⁹ Régis Bigot et Patricia Croutte, *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française (édition 2010)*, étude pour le CGIET et l'ARCEP, Collection des rapports du CRÉDOC, n° 269, décembre 2010, http://www.cgiet.org/documents/2010_12_10_Rapport_CREDOC_2010.pdf

⁵⁰ Henri Breuil, Daniel Burette, Bernard Flury-Herard, Jean Cueugnet, Denis Vignolles et Hélène Boisson, *TIC et développement durable*, La Documentation française, décembre 2008, 98 p., http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/cgi-bin/brp/telestats.cgi?brp_ref=094000118&brp_file=0000.pdf

⁵¹ ADEME, *Les déchets en France (chiffres clés 2009)*, op. cit.

Graphique 28 - Evolution de la production annuelle d'ordure ménagères en provenance stricte des ménages
- en kilogramme par habitant et par an -



Source : ADEME, estimations à partir de l'enquête sur les installations de traitement des ordures ménagères (ITOM 2006)

Dans certaines grandes villes, on enregistre même une diminution en valeur absolue de la quantité de déchets collectés par les organismes de traitement des ordures ménagères⁵² : à Lille, Lyon ou Paris, la baisse est avérée depuis 2001 ; à Berlin, elle est manifeste depuis 1997.

Bien entendu, la « dématérialisation » de la consommation des ménages contribue pour une bonne partie à ce phénomène : nous avons vu plus haut que, chaque année, la quantité de matières nécessaires pour produire les biens et les services utiles à la population a tendance à croître moins vite que le nombre d'habitants, cela est dû en grande partie à la modification de la structure de la consommation des ménages (part croissante du budget des ménages consacré aux technologies de l'information et de la communication, à la santé, à la culture et aux loisirs, aux services financiers) et à la tertiairisation de l'économie (diminution du poids de l'industrie et de l'agriculture dans la valeur ajoutée). Les processus de production des entreprises sont également plus économes en matières. Même s'il faut également prendre en compte les changements de comportement des consommateurs, qui se montrent de plus en plus vigilants sur la question des déchets.

⁵² Bruno Maresca, Gilles Capon, Xavier Mordret et Romain Picard, « La production de déchets dans le territoire du Sycotom de l'agglomération parisienne (Prospective 2016) », étude pour le Sycotom, octobre 2010.

3. Des Français plus attentifs à réduire leur consommation d'eau

a. L'exploitation des réserves en eau

Prendre soin de la planète, c'est aussi veiller à préserver les ressources en eau, composante essentielle de l'écosystème, ressource vitale aux besoins de l'homme et nécessaire à la bonne marche de l'économie. En 2007, 32 milliards de m³ d'eau ont été prélevés en France métropolitaine, sur un total de 186 milliards de m³ de ressources en eau. La comparaison avec nos voisins européens montre que les **réserves françaises sont parmi les plus abondantes d'Europe et l'intensité d'exploitation qui en est faite est relativement modérée** (17%). Malgré cela, l'eau peut venir à manquer à certaines périodes de l'année et dans certaines régions françaises, lors d'épisodes de sécheresse. Les restrictions d'eau ont ainsi concerné jusqu'à 74 départements en 2003, période de canicule, contre un peu moins de 30 en 2007⁵³.

Tableau 5 - Ressources et prélèvements d'eau douce dans l'Union Européenne

	Ressources totales (1) en millions de m ³	Prélèvements totaux en 2007 en millions de m ³	Prélèvements/ressources en 2007
Hongrie	nd	(6) 17 972	nd
Malte	nd	14	nd
Allemagne	188 000	(4) 35 557	19%
France	186 293	(6) 32 552	17%
Suède	183 360	2 630	1%
Royaume-Uni	175 342	nd	nd
Italie	175 000	(2) 41 982	24%
Espagne	111 133	(6) 33 760	30%
Finlande	110 000	(3) 2 328	2%
Pays-Bas	89 680	(6) 9 779	11%
Autriche	84 000	(3) 3 668	4%
Slovaquie	80 326	688	1%
Portugal	73 593	(5) 1 086	1%
Grèce	72 000	9 539	13%
Pologne	63 100	(3) 12 246	19%
Irlande	47 500	730	2%
Roumanie	42 293	5 934	14%
Lettonie	33 731	211	1%
Slovénie	32 092	935	3%
Lituanie	24 500	2 269	9%
Belgique	19 933	(5) 6 389	32%
Danemark	16 340	(4) 680	4%
République tchèque	15 977	1 969	12%
Bulgarie	15 754	6 182	39%
Estonie	12 347	(4) 433	4%
Luxembourg	1 644	(3) 61	4%
Chypre	327	209	64%

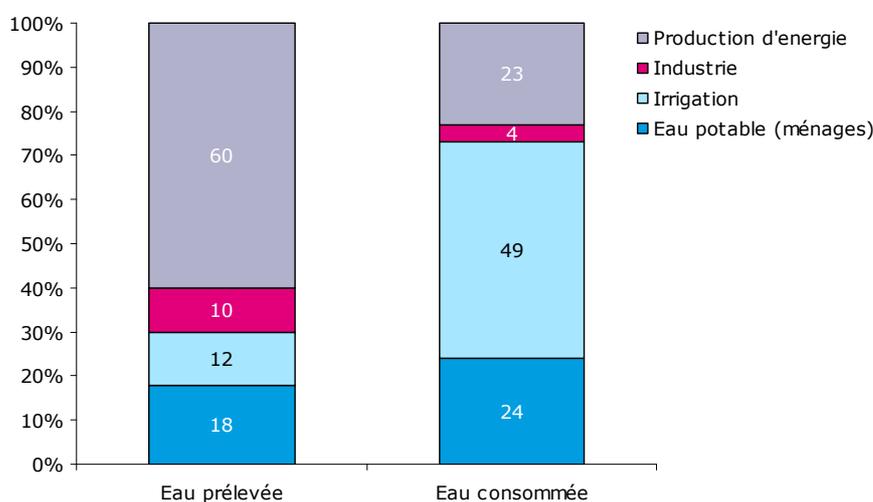
(1) : moyenne annuelle à long terme. (2) : 1998. (3) : 1999. (4) : 2004. (5) : 2005. (6) : 2006. nd : résultat non disponible. Source : Eurostat.⁵⁴

⁵³ Nombre de départements concernés par au moins un arrêté préfectoral de restrictions des usages de l'eau. Source : Meeddm (Direction de l'Eau et de la Biodiversité) - EauFrance, avril 2010, <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/acces-thematique/eau/ressources-en-eau/la-gestion-de-la-secheresse.html>

⁵⁴ Données accessibles sur le site de l'INSEE : http://www.INSEE.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTEF01303

Sur les 32 milliards de m³ prélevés, une petite partie seulement, 5,75 milliards, ne retourne pas directement en milieu naturel. C'est ce que l'on appelle la « **part consommée** ». **La production d'énergie** mobilise 60% des volumes prélevés pour refroidir les centrales thermiques classiques et nucléaires. Une grande part des volumes prélevés par le secteur de l'énergie est ensuite restituée au milieu après usage. A l'inverse, alors que seuls 12% des volumes d'eau prélevés sont dédiés à l'irrigation des cultures, cette activité représente à elle seule près de la moitié des volumes consommés, car une grande partie de l'eau d'irrigation est absorbée par les cultures, ou s'évapore. Au final, les **ménages utilisent moins du quart de l'eau consommée en France** pour leurs besoins quotidiens (alimentation, hygiène du corps et de la maison).

Graphique 29 – L'eau potable représente moins du quart des volumes consommés
- Répartition des volumes d'eau prélevés et consommés en France en 2007, en %-



Source : Agence de l'eau, SOeS⁵⁵

b. La consommation d'eau des ménages a tendance à diminuer depuis le début des années 2000

Globalement les **volumes d'eau prélevés pour les particuliers ont augmenté régulièrement depuis les années cinquante jusqu'au milieu des années 1980**, puis ils ont eu tendance à se stabiliser⁵⁶. Rappelons que si, aujourd'hui, la quasi-totalité des foyers disposent d'une salle de bain dans leur logement, ils n'étaient que 10% dans ce cas dans les années 1950 et 30% des familles en étaient encore dépourvues en 1975⁵⁷. L'augmentation régulière de la population et l'amélioration du niveau de vie ont également contribué à la poursuite de la hausse des consommations d'eau. Le Graphique

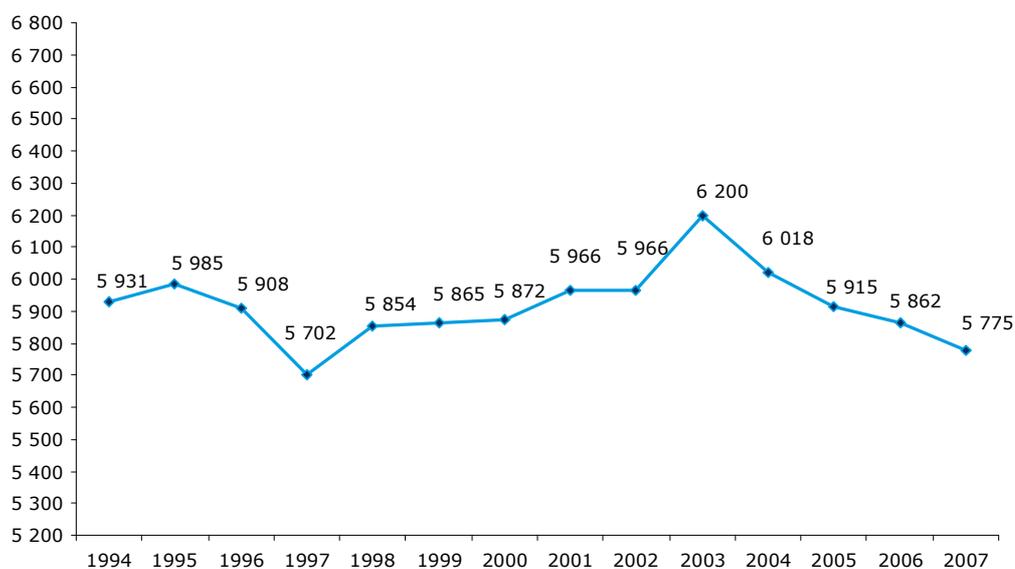
⁵⁵ Données disponibles sur <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/acces-thematique/eau/ressources-en-eau/les-prelevements-d-eau-par-ressource-et-par-usage.html> et http://www.eaufrance.fr/spip.php?rubrique187&id_article=449

⁵⁶ Ariane Blum, Les prélèvements d'eau en France et en Europe, *Les données de l'environnement*, n°104, IFEN, juillet 2005, <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/de104.pdf>

⁵⁷ Alain Jacquot, « Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages », *Données sociales - La société française*, INSEE, 2006. http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06za.pdf

30 montre qu'à partir de 2003, année particulière compte tenu de la canicule, on a assisté à un retournement de tendance : **le volume de prélèvement d'eau potable suit plutôt une pente descendante.** Il n'est pas anodin de remarquer qu'entre 2003 et 2007, la baisse des volumes d'eau prélevés pour les particuliers (-7%) est bien supérieure à la hausse constatée en une décennie (+5% entre 1994 et 2003). Au final, **en quinze ans, les volumes d'eau prélevés pour les ménages ont baissé de 3%, alors que dans le même temps la population progressait de 7%.**

Graphique 30 - Evolution des prélèvements d'eau pour les ménages (eau potable) en millions de m3



Source : Agences de l'Eau - Ministère chargé de l'environnement (Direction de l'Eau) –SOeS⁵⁸

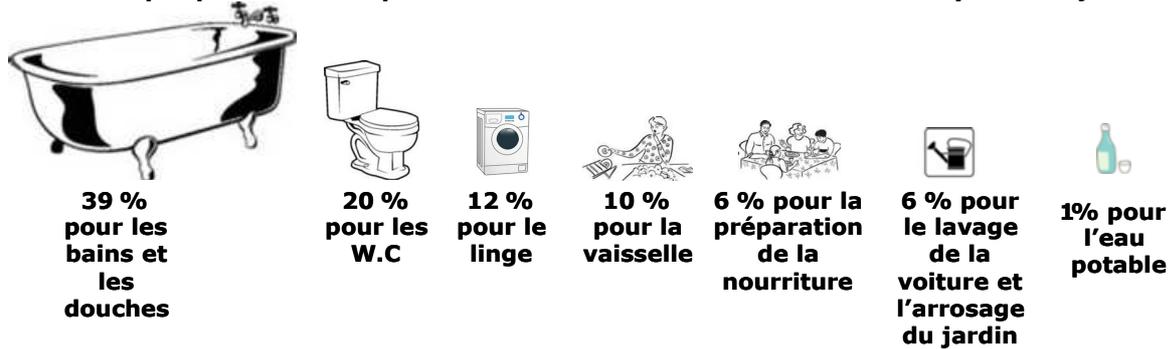
Les Français consomment **en moyenne 165 litres d'eau par jour**⁵⁹, cette quantité variant fortement selon les régions : de 122 litres/jour pour le Nord-Pas-de-Calais à 239 litres/jour pour la région Provence-Alpes-Côte d'azur. Une infime partie seulement de cette eau est dédiée à la boisson (1%) ou à la préparation des repas (6%). L'eau est principalement utilisée à des fins d'hygiène (39% pour les bains et les douches, 20% pour les W.C) et pour les tâches ménagères (12% pour le linge, 10% pour la vaisselle). 6% servent encore pour le lavage de la voiture et l'arrosage du jardin⁶⁰.

⁵⁸ Données disponibles sur le site du SOeS : http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/ressourcseau5_04.xls

⁵⁹ Annie Coutellier et Françoise Le Jeannic, La facture d'eau domestique en 2004 177 euros par personne et par an, le 4 pages de l'IFEN, numéro 117, mars 2007, <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/de117.pdf>

⁶⁰ Source : portail de l'eau : http://www.eaufrance.fr/spip.php?rubrique187&id_article=468

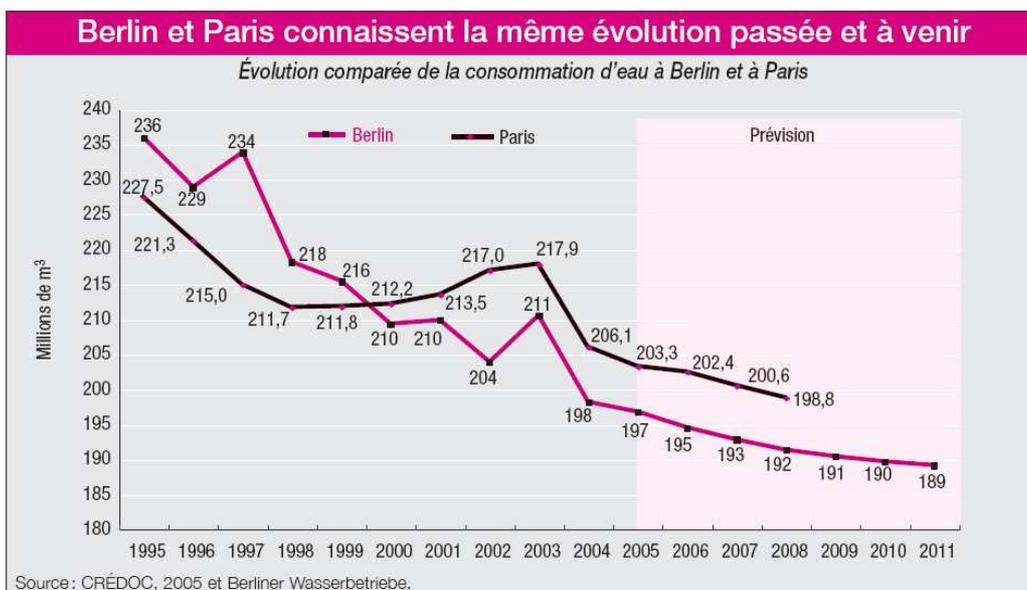
Graphique 31 – La répartition de la consommation d’eau des foyers français



Source : Portail eaufrance

Assez logiquement, le nombre de litres moyen utilisés par les particuliers suit lui aussi les évolutions que nous décrivions plus haut. De 106 litres par jour et par habitant en 1975, la consommation moyenne d’eau est passée à 161 litres par jour et par habitant en 1991, et 165 litres en 2004. Mais depuis, une décrue s’est opérée notamment **dans les grandes agglomérations européennes**, comme l’ont montré Guy Poquet et Bruno Maresca⁶¹. Les auteurs expliquent notamment les évolutions parisiennes par une plus grande sensibilité écologique des citoyens, combinée à une amélioration technologique des appareils électroménagers. La mise en place de compteurs d’eau divisionnaires pour permettre aux syndicats de répartir le montant de la facture d’eau et d’énergie ayant aussi joué un rôle.

Graphique 32 - La consommation d’eau baisse dans les grandes villes européennes
- en millions de m³ -



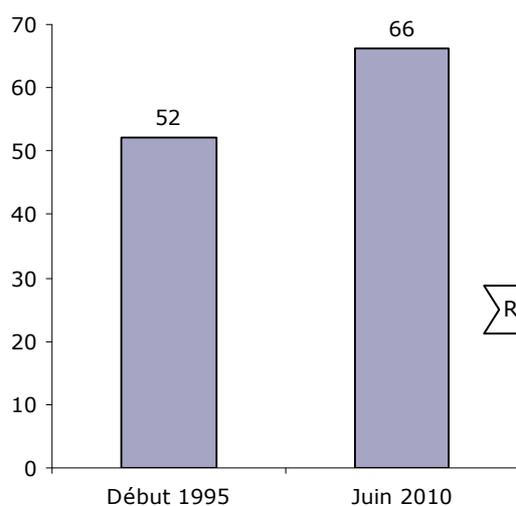
⁶¹ Guy Poquet et Bruno Maresca, La consommation d’eau baisse dans les grandes villes européennes, *Consommation et modes de vie*, CRÉDOC n°192, avril 2006, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/192.pdf>

c. La sensibilité écologique se traduit aujourd'hui plus qu'hier dans la consommation d'eau

L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » apporte un autre éclairage sur les comportements des consommateurs. La proportion de personnes déclarant avoir **volontairement économisé l'eau du robinet chez eux au cours des douze derniers mois est passée de 52% en 1995 à 66% en 2010**. Mieux, la vigilance vis-à-vis de l'eau semble désormais faire figure de norme sociale, tant elle s'est imposée dans l'ensemble des franges de la société, quelles que soient les classes d'âges, les catégories sociales ou les lieux d'habitation (Tableau 19 p.113). Cette prise de conscience collective touche dorénavant aussi **les jeunes**, dont 57% déclarent aujourd'hui volontairement chercher à économiser l'eau. Certes, la proportion reste en deçà de celle constatée chez leurs aînés, mais en 1995 les 18-25 ans n'étaient que 35% à prêter attention à l'eau utilisée. Autre élément remarquable, les raisons conduisant à limiter sa consommation d'eau ont sensiblement évolué dans l'intervalle. En 1995, les conduites économes étaient principalement motivées par le souhait d'alléger la facture (48% des réponses). En 2010, malgré la crise économique, **le souci d'éviter le gaspillage de cette ressource naturelle prime** (54%) sur les considérations budgétaires (45%).

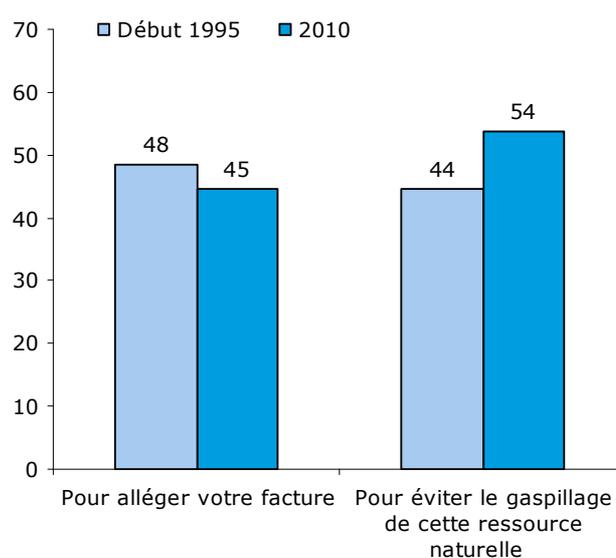
Graphique 33 – Des économies d'eau de plus en plus liées aux préoccupations environnementales

Proportion de personnes ayant volontairement économisé chez eux l'eau du robinet au cours des douze derniers mois



Raison principale de l'économie volontaire d'eau du robinet

Champ : personnes ayant déclaré avoir volontairement économisé l'eau du robinet chez eux au cours des douze derniers mois

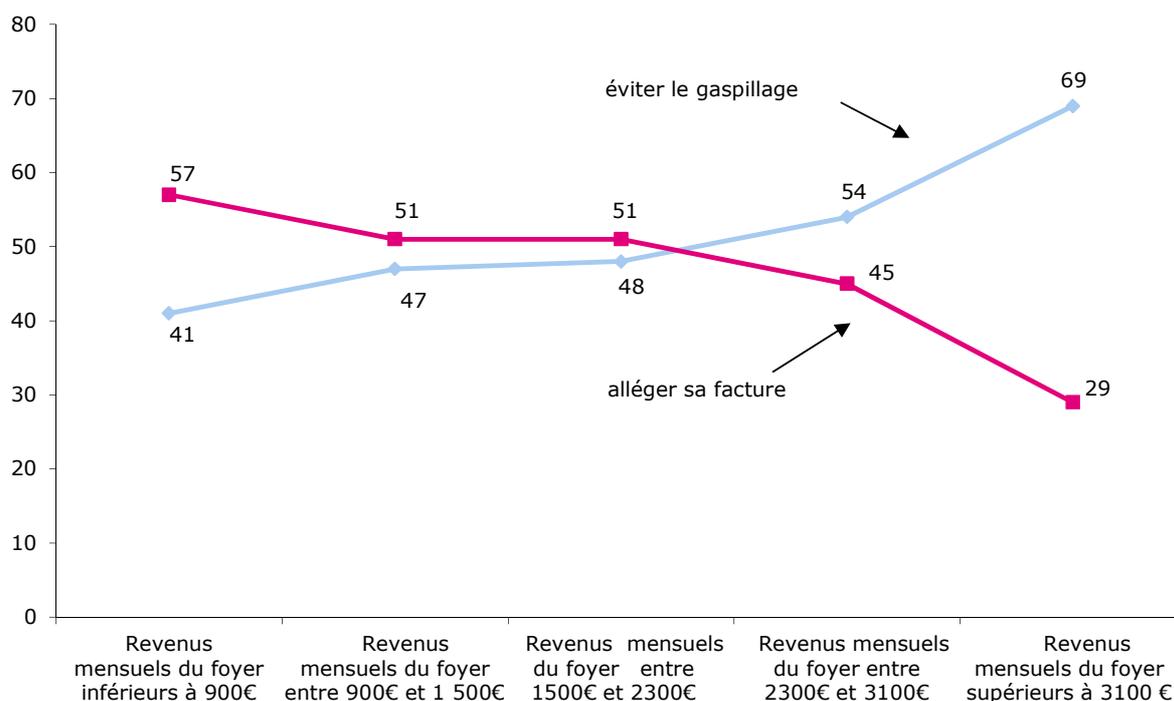


Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010, donnée 1995 issue de travaux réalisés pour le SOeS

Certes, **dans les foyers modestes, les considérations budgétaires l'emportent encore aujourd'hui sur les préoccupations écologiques** (Graphique 34). Mais, même au bas de l'échelle des revenus, le souci de préserver les ressources naturelles guide de plus en plus les comportements (41% en 2010, contre 32% en 1995).

Graphique 34 - Raison principale de l'économie volontaire d'eau du robinet

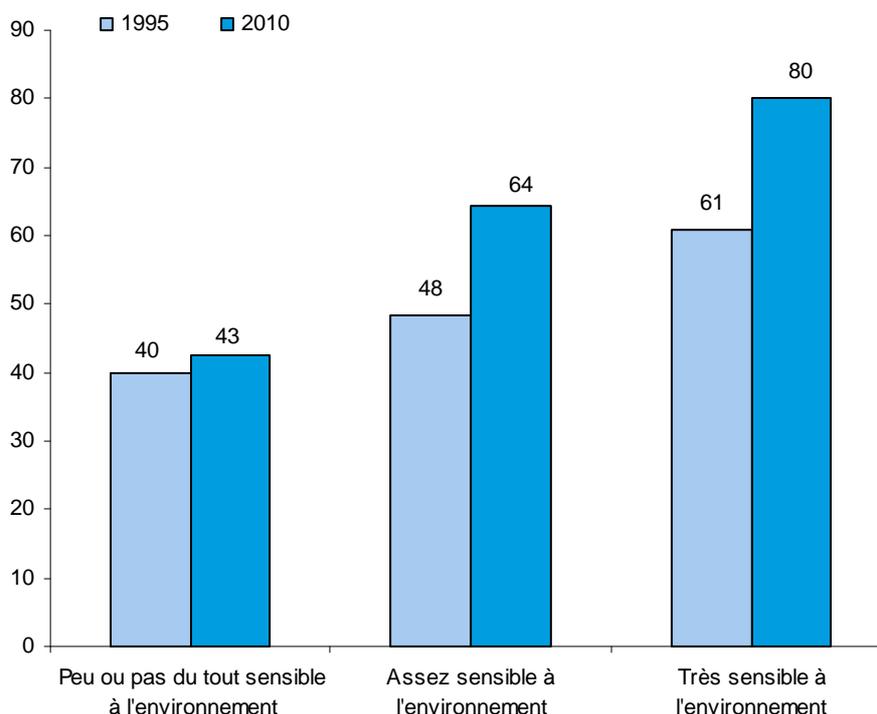
- Champ : personnes ayant déclaré avoir volontairement économisé l'eau du robinet chez eux au cours des douze derniers mois -



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010

En tout état de cause, la sensibilité à l'environnement **se traduit aujourd'hui plus qu'hier dans les actes** : les plus sensibles aux enjeux écologiques sont aujourd'hui 80% à économiser l'eau du robinet, ils étaient seulement 61% en 1995 (Graphique 35). Une analyse économétrique confirme par ailleurs que le niveau de sensibilité écologique est le **facteur le plus explicatif des comportements**, loin devant le sexe, la catégorie professionnelle, etc (Tableau 21 p.116). L'âge explique également une partie des écarts. On pourra signaler, à titre anecdotique, que les personnes équipées d'un lave-vaisselle sont plus enclines que les autres à déclarer avoir économisé l'eau au cours des 12 derniers mois. De plus en plus, les machines à laver la vaisselle disposent de programmes « économes » en énergie.

Graphique 35 – Proportion de personnes ayant, au cours des douze derniers mois, économisé chez eux l’eau du robinet, selon la sensibilité aux questions d’environnement



Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010, donnée 1995 issue de travaux réalisés pour le SOeS

A noter que les Français se situent dans le **peloton de tête des Européens les plus attentifs à leur consommation d’eau**, si l’on en croit les résultats de l’Eurobaromètre mené en 2009. La méthode d’interrogation était un peu différente de celle que nous venons d’aborder puisque les interviewés devaient, dans un premier temps, indiquer s’ils « *avaient personnellement pris des actions pour lutter contre le réchauffement climatique* », et le cas échéant, ils étaient ensuite interrogés sur leurs économies d’eau⁶².

⁶² Cf. Graphique 56 p.114

4. Logement : quand écologie rime avec souci d'économie

Les comportements des ménages en matière de logement impactent l'environnement de multiples façons : l'étalement urbain et l'extension des zones habitables sur les espaces naturels menacent la biodiversité ; le chauffage des logements puise dans les ressources énergétiques et rejette dans l'atmosphère des polluants et des gaz à effet de serre ; la consommation d'électricité des équipements ménagers et électroniques pose la question du choix du mode de production de l'électricité — à partir de combustibles fossiles, nucléaires ou en mobilisant les énergies renouvelables —, soulevant ainsi des enjeux environnementaux très divers. Sans chercher à être exhaustif, nous présenterons ici plusieurs dimensions dans lesquelles les choix des ménages en matière de logement sont partie prenante du développement durable.

a. L'extension de l'habitat et l'étalement urbain se poursuivent

Aujourd'hui, l'essentiel du territoire métropolitain est constitué de surfaces agricoles (60%) et de forêts ou autres espaces semi-naturels (34%)⁶³. Les sols artificialisés — qui sont constitués de l'espace résidentiel, des zones industrielles et commerciales, des routes, des voies de chemin de fer, etc. — ne représentent qu'une petite partie du territoire. La France est en effet un des plus grands pays d'Europe et 77% de la population résident en zone urbaine⁶⁴, ce qui se traduit par une concentration des habitants sur des surfaces finalement restreintes à l'échelle de l'ensemble du territoire. L'habitat, qu'il soit individuel ou collectif, occupe ainsi seulement 4% de la surface totale.

La proportion est faible, mais elle est en croissance. Selon l'enquête Teruti du ministère de l'Agriculture, la surface occupée par l'habitat a augmenté environ cinq fois plus vite que la population entre 1992 et 2004. Plusieurs phénomènes concourent à ce phénomène : la taille des ménages diminue — sous l'effet du vieillissement démographique, de la poursuite du mouvement de décohabitation des générations, des séparations, des divorces et de la progression du célibat⁶⁵ —, et cela se traduit par des besoins croissants en logements ; la réduction du nombre de personnes dans les foyers

⁶³ Voir *L'environnement en France édition 2010*, RéférenceS, Commissariat Général au Développement Durable, Service de l'Observation et des Statistiques, juin 2010,

http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/ree2010_Environnement_en_France.pdf

Voir aussi Dorothée Pageaud et Camille Carré, « La France vue par CORINE Land Cover : outil européen de suivi de l'occupation des sols », *Le Point Sur*, n° 10, CGDD-SOeS, 2009,

http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/PointSur10_01.pdf et

Florence Naizot, « Les changements d'occupation des sols de 1990 à 2000 : plus d'artificiel, moins de prairies et de bocages », *Les données de l'environnement*, IFEN, n° 101, 2005,

<http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/de101.pdf>

⁶⁴ Voir les populations, les densités de population et le taux d'urbanisation des différents pays du monde sur le site de l'INSEE : http://www.INSEE.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=98&ref_id=CMPTEF01105

⁶⁵ Voir Régis Bigot et Sandra Hoibian, *Les difficultés des Français face au logement*, Cahier de recherche n°265, CRÉDOC, décembre 2009, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C265.pdf>

démultiplie en effet l'impact de la pression démographique, qui est en France plus forte que dans beaucoup de pays d'Europe.

Par ailleurs, les ménages aspirent à vivre dans des logements plus spacieux : la surface moyenne des logements a tendance à croître sur longue période (ils comptent en moyenne une pièce de plus qu'il y a cinquante ans, et l'on dispose aujourd'hui en moyenne de 9 m² supplémentaires pour une personne seule par rapport à 1988⁶⁶). Corrélativement, au cours des dernières décennies, on a davantage construit de logements individuels que de logements collectifs, en particulier dans les zones rurales ; le phénomène de périurbanisation s'est poursuivi, grappillant chaque année de nouveaux hectares à l'espace rural. L'augmentation des prix de l'immobilier dans les centres-villes devrait d'ailleurs continuer de pousser les populations à vivre plus loin de leur lieu de travail, afin qu'elles puissent supporter des charges de logement croissantes. Il ne fait aucun doute que l'augmentation sur longue période du poids du logement dans le budget des ménages⁶⁷ conduit à des arbitrages de localisation en faveur de la poursuite d'un étalement urbain.

Or, le recul des terres arables et des milieux naturels — phénomène presque irréversible — perturbe les éco-systèmes, modifie les paysages et constitue une menace pour la biodiversité. Or, une récente enquête du CRÉDOC réalisée à la demande du SOeS⁶⁸ révèle que nos concitoyens citent surtout la pollution de l'air et la pollution de l'eau parmi les principales pressions qui s'exercent aujourd'hui sur la biodiversité. Les catastrophes d'origine humaine sont citées en deuxième position, mais l'urbanisation et les modes de vie des ménages ne se classent qu'en 5^e et 6^e positions, ce qui peut sembler assez étonnant (Graphique 36). L'enquête montre par ailleurs que les tenants et les aboutissants de la biodiversité sont encore mal connus de la population ; dans ce flou relatif, la prise de conscience des enjeux liés à l'étalement urbain est sans doute plus diffuse. En outre, si l'éloignement des centres-villes reflète, pour certains, la préférence pour un cadre de vie plus agréable, il s'agit pour d'autres d'un arbitrage essentiellement dicté par des contraintes budgétaires, dans lequel la dimension environnementale passe finalement au second plan.

⁶⁶ Alain Jacquot « Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages », *op.cit.* Voir aussi Jérôme Accardo et Fanny Bugeja, « Le poids des dépenses de logement depuis 20 ans », *Cinquante ans de consommation en France*, INSEE, septembre 2009, http://INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/CONSO09d.PDF

⁶⁷ Voir par exemple Gabrielle Fack, « L'évolution des inégalités entre ménages face aux dépenses de logement », *Informations sociales*, n°155, CNAF, septembre-octobre 2009. Ou encore Régis Bigot et Sandra Hoibian, *Les difficultés des Français face au logement*, *Op. cit.*

⁶⁸ Alexis Roy, « Les Français et la biodiversité : une attention de plus en plus soutenue en dépit d'une connaissance encore diffuse », *Le point sur*, n° 55, CGDD-SOeS, juin 2010, http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/Lepointsur55_Les_Francais_et_la_biodiversite.pdf

Graphique 36 - Parmi les éléments suivants, quel est celui qui, selon vous, menace le plus aujourd'hui la biodiversité ? (en %)



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », 2010, étude pour le SOeS

b. Chauffage dans le logement : la recherche des économies d'énergie

Selon le Centre d'études et de recherches économiques sur l'énergie (CEREN), le chauffage constitue, de très loin, la première source de consommation d'énergie dans le logement des ménages : avec 30 millions de tonnes équivalent pétrole en 2008, le chauffage représente 69% de la consommation d'énergie des foyers alors que la production d'eau chaude n'en représente que 10%, la cuisson 2% et l'électricité dite « spécifique » 15% (pour tout ce qui ne concerne pas le chauffage, l'eau chaude et la cuisson : autrement dit l'électricité pour l'éclairage, les équipements électro-ménagers, les appareils électriques et électroniques, etc.)⁶⁹.

Or, la question du chauffage dans le logement illustre assez bien les tiraillements des ménages entre plusieurs considérations : la recherche de confort, le souci de réaliser des économies budgétaires et les préoccupations pour l'environnement.

Dans une enquête portant sur la consommation d'énergie en France, Anne Dujin, Bruno Maresca et Romain Picard⁷⁰ indiquent que les Français situent la température idéale dans la pièce de séjour principale du logement autour de 20°C, alors que les normes prescrites par les pouvoirs publics recommandent une température inférieure (19°C).

⁶⁹ Les données peuvent être consultées sur le site Internet du CGDD-SOeS, à la rubrique Energie / Résidentiel-tertiaire, http://www.statistiques.equipement.gouv.fr/rubrique.php?id_rubrique=464

⁷⁰ Bruno Maresca, Anne Dujin et Romain Picard, *La consommation d'énergie dans l'habitat entre recherche de confort et impératif écologique*, Cahier de recherche, n°264, CRÉDOC, décembre 2009, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C264.pdf>

Aux Etats-Unis, le « standard de confort » s'élèverait même à 22°C. Au fil du temps, la température moyenne dans les logements aurait tendance à croître et beaucoup craignent que la recherche permanente d'une amélioration des conditions de vie dans le logement conduisent à un gaspillage des ressources, à une accélération de l'émission de gaz à effet de serre et à l'émission croissante de polluants dans l'atmosphère.

Tout d'abord, il n'est pas inutile de rappeler que, selon l'enquête SILC (Statistics on income and living conditions) coordonnée par Eurostat, une partie non négligeable de la population ne parvient pas à se chauffer convenablement l'hiver : en France, la proportion s'élève à 10% en moyenne et elle atteint 20% chez les locataires du secteur libre, 19% dans les familles monoparentales, 16% parmi les bas revenus, 15% chez les ouvriers et 19% parmi les chômeurs⁷¹. En d'autres termes, la recherche du confort se limite parfois, pour certains, à la lutte contre la précarité énergétique.

De nombreuses enquêtes montrent que la qualité du parc de logements en France, même si elle s'est améliorée au fil du temps, laisse encore à désirer : un tiers de la population française vit dans un logement qui comporte au moins un défaut majeur de qualité (fuite dans la toiture, humidité dans les murs, les fenêtres ou les portes, électricité qui n'est pas aux normes, plomberie inadéquate ou absence de WC dans le logement⁷²). Une étude réalisée auprès des ménages par l'INSEE⁷³ montre notamment que 42% des ménages estiment qu'il serait nécessaire d'entreprendre des travaux dans leur logement afin de réduire la consommation d'énergie (chauffage, isolation, ventilation, etc.). Ces résultats montrent que, pour réduire la consommation d'énergie dans le logement, les politiques publiques d'amélioration de l'habitat pourraient être renforcées.

Du côté des ménages, la recherche du confort dans le logement est parfois soumise à des contraintes budgétaires fortes. Une analyse de l'ADEME⁷⁴ montre qu'entre 1996 et 2006, l'indice du prix des combustibles fossiles a augmenté de 4,2% par an en moyenne (le prix du gaz domestique a augmenté de 2,1% par an, le prix du fioul domestique de 5,2%), si bien que le poids des dépenses énergétiques dans le budget des ménages a nettement progressé dans l'intervalle. Or, la surcharge financière s'est surtout reportée

⁷¹ Régis Bigot et Sandra Hoibian, « Les conditions de logement en Europe : éléments de comparaison », Colloque organisé par l'ANAH, « L'amélioration de l'habitat, une dimension des politiques sociales », Maison de la chimie, Paris, 9 décembre 2010, <http://www.entretiens-habitat.fr/medias/presentations/credoc.pdf>

⁷² Pour plus de détails, voir par exemple Bénédicte Castéran et Layla Ricroch, « Les logements en 2006 : Le confort s'améliore, mais pas pour tous », *INSEE Première*, n° 1202, INSEE, juillet 2008, <http://www.INSEE.fr/fr/ffc/ipweb/ip1202/ip1202.pdf>. Voir aussi Régis Bigot et Sandra Hoibian, *Les difficultés des Français face au logement*, op. cit.

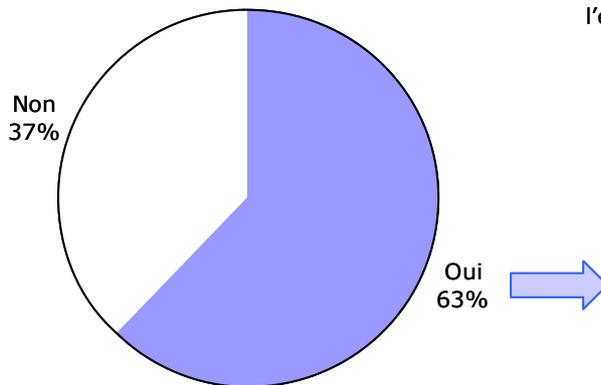
⁷³ Alexis Roy, « Opinions et pratiques environnementales des Français en 2009 », *Chiffres et statistiques*, n°153, CGDD-SOeS, septembre 2010, http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/153_CS_camme_2009.pdf

⁷⁴ ADEME, « Le poids des dépenses énergétiques dans le budget des ménages en France : développer la maîtrise de l'énergie pour limiter les inégalités sociales », *ADEME & vous*, n°11, 3 avril 2008, <http://www2.ADEME.fr/servlet/getBin?name=7B4D847CD2C9266193E39E76421AC7971207236558684.pdf>

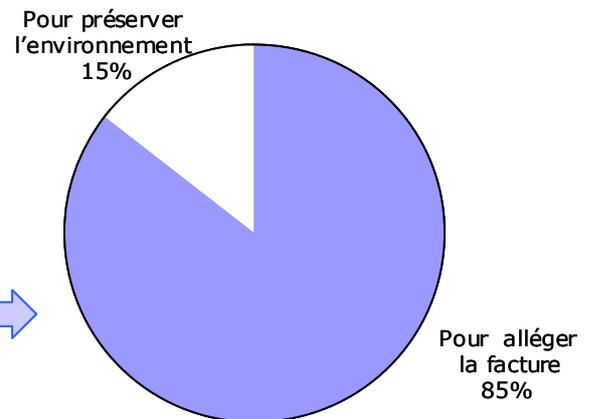
vers les ménages les plus pauvres, qui consacrent une part plus importante de leur budget aux dépenses énergétiques (parmi les 20% des ménages les plus pauvres, le poste « énergie » est passé de 10,2% à 14,9% des dépenses, tandis qu'il a légèrement diminué de 6,3 à 5,9% chez les 20% des ménages les plus riches).

D'ailleurs, d'une manière générale, c'est souvent la pression des prix de l'énergie qui conduit les consommateurs à limiter leurs dépenses. Dans la vague de juin 2010 de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » du CRÉDOC, nous avons inséré une question qui mesure les comportements d'économie d'énergie en matière de chauffage : 63% de nos concitoyens déclarent avoir volontairement cherché à limiter leur consommation de chauffage au cours de l'année et, parmi eux, 85% reconnaissent que c'est plutôt pour alléger leur facture d'électricité plutôt que dans le but de contribuer à préserver l'environnement.

Graphique 37 - Au cours des douze derniers mois, avez-vous volontairement cherché à limiter votre consommation de chauffage dans votre logement?



Graphique 38 - Dans quel but l'avez-vous fait principalement ?



Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et aspirations des Français », juin 2010

Ces résultats sont corroborés par d'autres enquêtes auprès des ménages⁷⁵ : deux personnes sur trois tiennent compte de l'impact sur leur facture des choix qu'ils font lorsqu'ils règlent la température de leur logement. Rares sont ceux pour qui le facteur prix ne joue pas (même parmi les plus aisés, une majorité y prêtent attention). Autre résultat intéressant : si les prix de l'énergie devaient augmenter dans les prochaines années, 48% de la population disent qu'ils réduiraient d'abord leur consommation (notamment les plus modestes et les locataires), 30% investiraient dans des dispositifs

⁷⁵ Voir par exemple Yassine Chaïeb-Eddour, « Baromètre d'opinion sur l'énergie et le climat en 2010 », *Chiffres et statistiques*, n° 167, CGDD-SOeS, octobre 2010, http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/167_CS_barometre_energie_et_climat_2010_cle088d66.pdf

plus économes en énergie (surtout les plus aisés et les propriétaires de leur logement) et seuls 19% seraient prêts à envisager d'augmenter leur budget énergie.

Cela ne signifie pas que la dimension écologique ne joue aucun rôle dans les changements de comportement des consommateurs vis-à-vis du chauffage. En réalité, les intérêts économiques et environnementaux se rejoignent ici pour concourir à la recherche d'économies. Les modélisations économétriques à partir de l'enquête « Conditions de vie et aspirations » de juin 2010 révèlent notamment que les personnes les plus sensibles à l'environnement ont 2,7 fois plus de chances d'avoir cherché à faire des économies de chauffage au cours de l'année par rapport à celles qui se disent peu sensibles à l'environnement. On constate même que la sensibilité écologique est un facteur plus déterminant que le niveau de ressources financières dont dispose le ménage. La plupart des consommateurs tentent de faire des économies en matière de chauffage mais les personnes les plus concernées par l'environnement sont encore plus attentives que les autres. Les campagnes de sensibilisation de la population à la maîtrise de la consommation d'énergie trouvent donc tout à fait leur place parmi les outils à disposition des politiques publiques.

Il est assez difficile de départager le rôle exact de tous les facteurs qui entrent en ligne de compte pour comprendre les évolutions de la consommation d'énergie utilisée pour le chauffage dans le logement : incitations fiscales encourageant aux travaux d'amélioration dans les logements anciens, normes de production des nouveaux bâtiments, évolution des prix du pétrole, campagnes de sensibilisation de l'opinion, changements d'attitudes des consommateurs, nombreux sont les éléments qui peuvent influencer. Toujours est-il que la consommation d'énergie pour le chauffage des logements diminue significativement depuis une dizaine d'années, selon les mesures réalisées par le CEREN⁷⁶ : après avoir progressé entre 1985 et 2000, la consommation d'énergie finale (corrigée des évolutions climatiques) destinée au chauffage a diminué de 7% depuis 2000. Corrélativement, les émissions de gaz carbonique imputables directement à l'habitat ont diminué de 5% entre 1990 et 2007, alors même que le parc de logement s'est accru, dans l'intervalle, de 20%. Il faut dire que la substitution progressive des chaudières à fioul par des chaudières à gaz — au moindre contenu carbone — a aussi contribué à ce bon résultat, tout en limitant également les émissions de polluants dans l'atmosphère.

⁷⁶ Voir *l'environnement en France, op. cit.*, p. 110

c. La consommation d'électricité dans le logement a progressé

Si l'on enregistre des progrès notables en matière de chauffage, on constate par ailleurs une augmentation tendancielle de la consommation d'électricité « spécifique »⁷⁷ : même si celle-ci ne représente qu'une part minoritaire de la consommation d'énergie dans le logement (15% en 2008), elle est en forte croissance depuis 1990 (3,6 millions de tonnes équivalent pétrole en 1990, contre 6,6 en 2008)⁷⁸. Cette évolution reflète celle de nos modes de vie, dans lesquels les équipements électroménagers, électriques et électroniques occupent une place de plus en plus importante — un phénomène qui s'est accéléré avec la diffusion des technologies de l'information et de la communication depuis le milieu des années 1990⁷⁹.

Certes, en France, la majeure partie de l'électricité est produite à partir du nucléaire. Et cette source d'énergie émet beaucoup moins de gaz à effet de serre ou de polluants dans l'atmosphère que les centrales à charbon, gaz, pétrole, ou biomasse. Mais cette option soulève la question de l'approvisionnement en uranium et celle de la gestion des déchets radioactifs. L'opinion est d'ailleurs partagée sur les avantages et les inconvénients du nucléaire : 46% de nos concitoyens y voient plutôt des inconvénients (les risques d'accident de centrale nucléaire et la gestion des déchets radioactifs arrivent en tête) tandis que 43% y voient des avantages (notamment un prix de l'électricité moins élevé et la possibilité de limiter la dépendance énergétique nationale, le moindre impact sur le changement climatique n'arrivant qu'en 3^e position)⁸⁰.

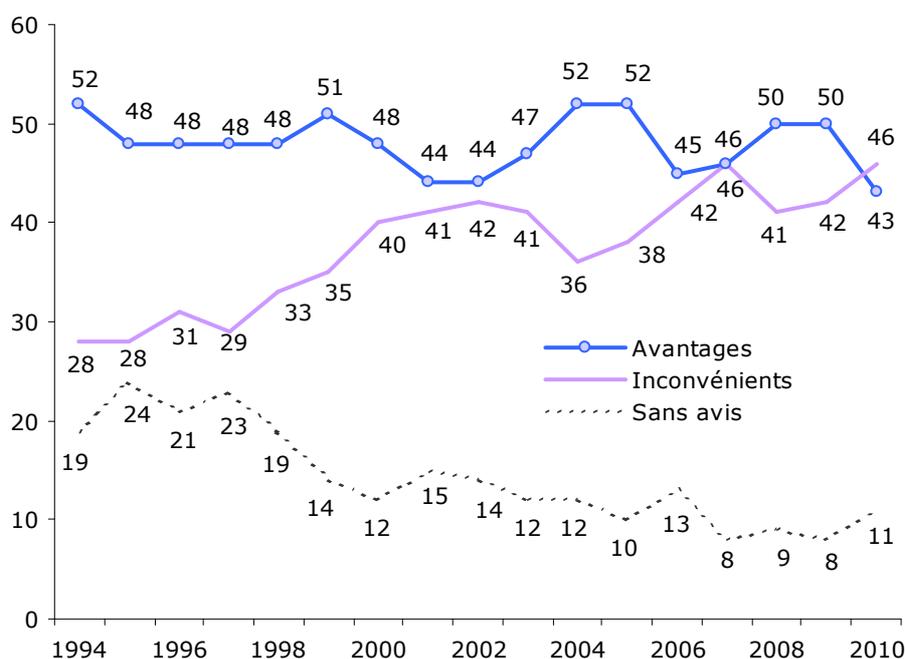
⁷⁷ Rappelons que la consommation d'électricité « spécifique » ne concerne ni le chauffage, ni la production d'eau chaude, ni les dispositifs de cuisson des aliments. Il s'agit de l'électricité nécessaire à l'éclairage, aux équipements électroménagers et électroniques du foyer.

⁷⁸ Les données peuvent être consultées sur le site Internet du CGDD-SOeS, à la rubrique Energie / Résidentiel-tertiaire, http://www.statistiques.equipement.gouv.fr/rubrique.php3?id_rubrique=464

⁷⁹ Régis Bigot et Patricia Croutte, *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, *op. cit.*

⁸⁰ Pour plus de détail, voir Yassine Chaïeb-Eddour, « Baromètre d'opinion sur l'énergie et le climat en 2010 », *Op. cit.*

Graphique 39 – Le choix du nucléaire pour produire les trois quarts de l'électricité en France présente-t-il, selon vous, plutôt des avantages ou plutôt des inconvénients ?



Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations des Français », vague du début de l'année

Depuis le milieu des années 1990, la tendance va plutôt dans le sens d'une remise en question de cette orientation énergétique : le nombre des personnes qui voient des inconvénients au nucléaire tend à croître d'année en année, notamment chez les personnes les plus sensibles à l'environnement. Plusieurs études du CRÉDOC à ce sujet montrent que la population est notamment de plus en plus favorable au développement des énergies renouvelables (éolien, solaire, géothermie...), avec l'espoir qu'elles se substituent progressivement aux énergies fossiles ou nucléaires. Une majorité de la population se dit même prête à payer plus cher son électricité en échange de la garantie qu'elle soit produite exclusivement à partir d'énergies renouvelables⁸¹.

Si les débats concernant le nucléaire, le pétrole et les énergies renouvelables ne vont pas jusqu'à remettre radicalement en question les modes de consommation des ménages, on constate néanmoins que certains comportements évoluent. Aujourd'hui 75% des ménages déclarent faire attention à ne pas laisser en veille leurs équipements électroniques : 53% coupent toujours le mode veille lorsque l'appareil n'est pas utilisé et 22% le font souvent⁸². Le Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies

⁸¹ *Idem.*

⁸² Alexis Roy, « Opinions et pratiques environnementales des Français en 2009 », *op. cit.*

rappelle que le mode « veille » des appareils électriques est responsable de 10% de l'ensemble de la consommation électrique « spécifique »⁸³.

En amont, 80% des Français disent faire attention, lorsqu'ils achètent un produit, à la consommation d'énergie que cela occasionnera⁸⁴ ; ils se situent en cela dans la moyenne européenne. Et 53% déclarent encore qu'au cours du dernier mois, ils ont fait en sorte de réduire leur consommation d'énergie — notamment en baissant leur climatisation, en ne laissant pas les appareils électriques en veille, en achetant des ampoules basse consommation ou en choisissant des appareils peu énergivores : ici, les Français semblent un peu plus attentifs qu'en moyenne (47%), même s'il reste des marges de progression par rapport aux Allemands (62%), aux Suédois (59%), ou aux Néerlandais (59%)⁸⁵.

⁸³ Henri Breuil, Daniel Burette, Bernard Flury-Herard, Jean Cueugnet, Denis Vignolles et Hélène Boisson, *TIC et développement durable*, *Op. Cit.*

⁸⁴ Commission Européenne, « Europeans' attitudes towards the issue of sustainable consumption and production », *op.cit.*

⁸⁵ Commission Européenne, *Attitudes des citoyens européens vis-à-vis de l'environnement*, Eurobaromètre spécial, n°295, *op. cit.*

5. Transport

L'essor de l'activité des femmes, l'élévation du niveau de richesse du pays, le développement des loisirs et du tourisme, les progrès en matière de transports à grande vitesse, la flexibilité accrue du monde du travail⁸⁶, la mondialisation de l'économie et de la culture ont contribué à faire de la **mobilité un des emblèmes de nos sociétés modernes**. Entre 1990 et 2003, le nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des véhicules particuliers sur le territoire métropolitain a bondi de 26%⁸⁷. Les ménages consacrent aujourd'hui 15% de leur budget à se déplacer, contre 10,6% dans les années 60, ce qui constitue leur deuxième poste de dépenses après le logement⁸⁸. Pour vaquer à leurs occupations, les Français passent près d'une heure quotidienne dans les transports.

Cette mobilité a souvent des impacts sur l'environnement, à la fois directs, via l'émission de gaz à effet de serre et autres substances polluantes, à travers également les nuisances sonores, et de façon indirecte par la construction de véhicules et d'infrastructures. Elle contribue également à la fragmentation des habitats naturels en raison de l'extension des infrastructures et des voies de communication. La population a-t-elle conscience de ces nuisances ? Comment évoluent les pratiques de nos concitoyens dans le domaine du transport ?

a. La voiture, reine des déplacements

C'est peu de dire que les vingt dernières années ont **consacré le règne de l'automobile**. Entre 1990 et 2009, le parc a progressé de 33% passant de 23 millions de véhicules à 31 millions en 2009, surpassant très largement la croissance de la population dans la période (+10%). De 21% en 1953, le taux d'équipement des ménages en automobile est passé à 58 % en 1970, à 77% en 1990 puis 83% en 2008. La voiture, au départ familiale, est devenue individuelle si bien que le multi-équipement, autrefois rare au sein d'une famille (6% en 1967), concerne aujourd'hui 36% des ménages⁸⁹. Les Français sont ainsi parmi les plus équipés d'Europe, surpassant de 8 points le taux d'équipement moyen (cf. Tableau 22 p.117). Pour autant, la voiture reste un bien cher. Aussi **les ménages gardent leur voiture plus longtemps** - l'âge moyen

⁸⁶ L'activité professionnelle est de plus en plus exercée dans des lieux « variables » impliquant plus de déplacements : 17 % des cas en 2008 contre 11 % en 1994. Source : Thomas Le Jeannic et Razafindranova Tiaray, « Près d'une heure quotidienne de transport : les disparités se réduisent mais demeurent », *France portrait social édition 2009*, INSEE, 2009, http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC09J.PDF

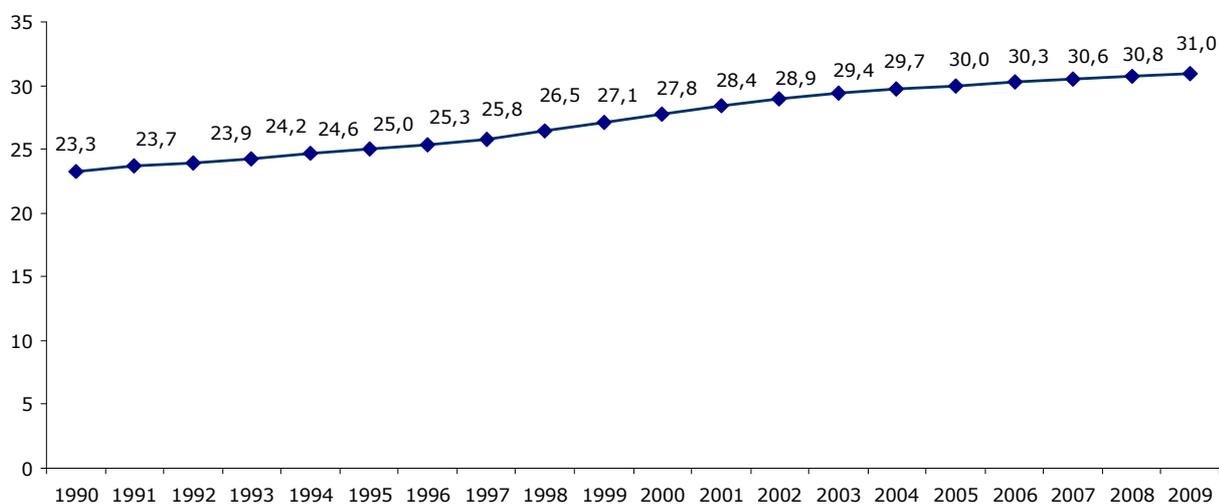
⁸⁷ *L'environnement en France édition 2006*, op.cit

⁸⁸ Régis Arthaut, « Le budget transports des ménages depuis 40 ans », *INSEE Première*, n°1039, INSEE, septembre 2005, http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip1039.pdf

⁸⁹ Marceline Bodier, La voiture : une habitude qui se prend jeune, *INSEE Première*, n°474, INSEE, juillet 1996, , http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip474.pdf, complété du bilan équipement INSEE, Tableaux de l'économie Française, édition 2010 <http://www.INSEE.fr/fr/ffc/tef/tef2010/T10F062/T10F062.pdf>

d'un véhicule est passé de six ans en 1990 à huit ans depuis 2006 – et ils n'hésitent pas à choisir un **véhicule d'occasion** (62% des automobiles en circulation en 2008, contre 50% en 1990)⁹⁰. Les immatriculations de voitures neuves, plutôt stables au cours des dix dernières années, ont bondi en 2009, sous l'effet des incitations gouvernementales (prime à la casse, bonus-malus) mises en place pour soutenir le secteur dans une période de forte récession économique : après une baisse de 0,7 % en 2008, les immatriculations de voitures particulières ont augmenté de 10,7% en 2009 pour atteindre un record historique en décembre 2009⁹¹. Mais, qu'elles soient neuves ou d'occasion, les voitures en circulation ne cessent d'augmenter.

**Graphique 40 - Parc annuel moyen
(véhicules immatriculés en France, en millions de véhicules)**



Sources : CCFA, Setra, Asfa, Kantar-Worldpanel/TNS-Sofres (panel "carburant" et panel "Parc Auto"), CPDP, SOeS ; estimations SOeS⁹²

L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » intègre depuis le début des années 80 une question sur la possession d'une voiture, ainsi formulée : « *Possédez-vous ou avez-vous l'usage d'au moins une voiture ?* ». Le suivi de celle-ci montre que l'équipement automobile ne s'est toutefois pas diffusé de manière homogène dans le corps social. Ce sont surtout **les habitants des zones rurales et les personnes âgées** qui ont porté ce mouvement. Tandis que chez les jeunes, et les habitants des grandes agglomérations et de la région parisienne, la tendance inverse s'opérait. Alors qu'au début des années 80, la proportion d'automobilistes chutait drastiquement à partir de 60 ans, aujourd'hui 66% des personnes de plus de 70 ans disposent d'un véhicule. Rappelons en outre que la voiture reste encore aujourd'hui un **fort marqueur**

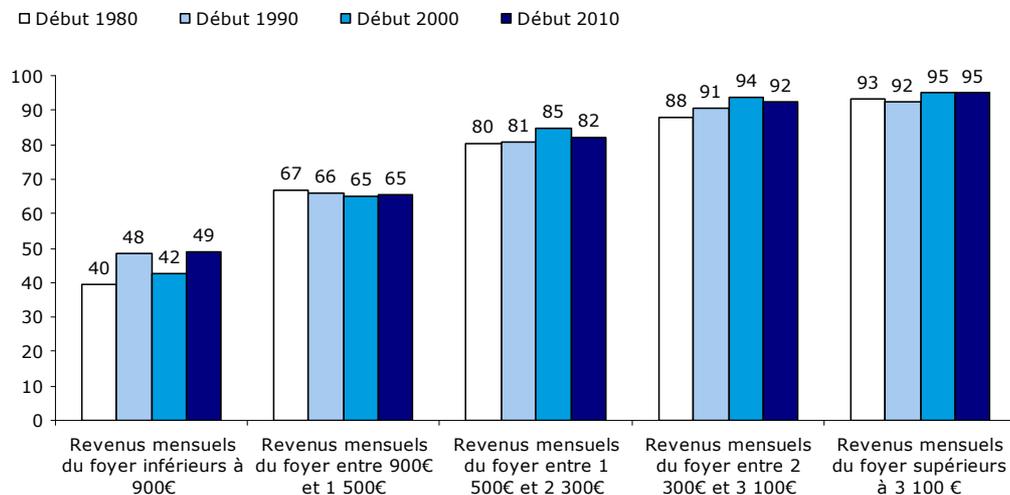
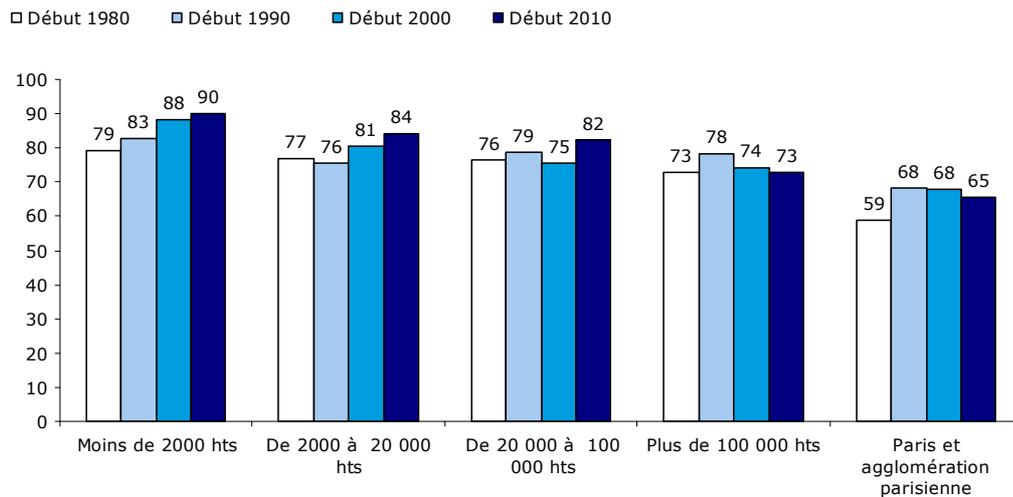
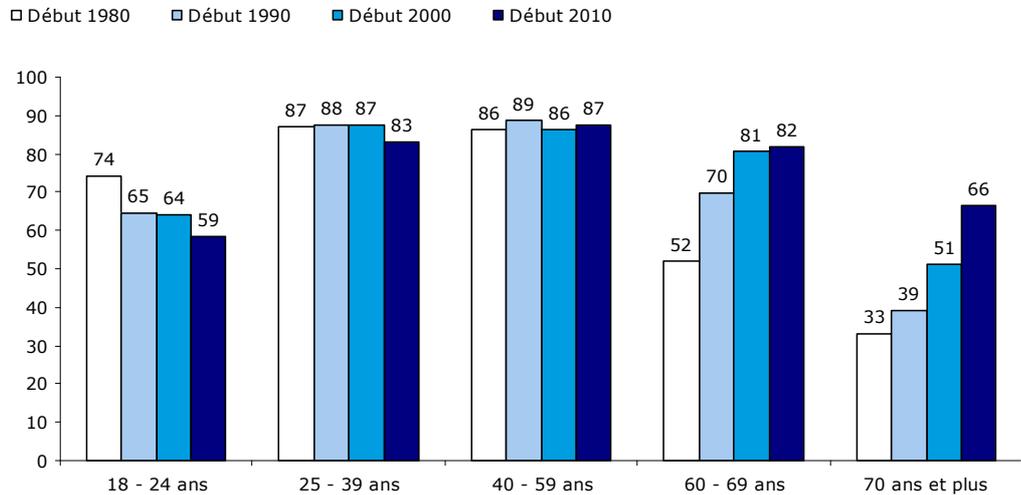
⁹⁰ Source : Marceline Bodier, complété du bilan équipement INSEE, édition 2010, *op.cit.*

⁹¹ *Les transports en 2009 (tome 1)*, 47^e rapport de la Commission des comptes des transports de la Nation, SOeS, juin 2010, http://www.statistiques.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/CCTN9_sept2010_cle546bf4.pdf

⁹² Données disponibles : http://www.statistiques.equipement.gouv.fr/IMG/xls/Annexes_C_-_Bilan_de_la_circulation_2009v2v_cle0f8f1f.xls

social : en bas de l'échelle des revenus, seule une personne sur deux a accès à une automobile contre 95% des plus aisés (sans même parler des différences de gammes entre les groupes).

Graphique 41 – L'usage d'une voiture selon l'âge, la taille d'agglomération et les revenus (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Au cours d'une journée de semaine, **65% des déplacements locaux se font en voiture**, contre seulement 22% à pied, 8% en transports collectifs et 4% en deux roues. La répartition était sensiblement identique en 1994, mais « *entre 1982 et 1994, les évolutions avaient été assez marquées : la part de la voiture dans le nombre de déplacements avait augmenté de 15 points, celle de la marche à pied diminué de 11 points et celle du deux roues diminué de moitié* »⁹³. Et lorsque l'on quitte le périmètre local, pour s'intéresser à l'ensemble des kilomètres parcourus en France via un moyen de transport, l'hégémonie de la voiture est encore plus frappante : **plus de 8 km sur 10 parcourus dans l'hexagone se font avec la voiture**. Le nombre de kilomètres parcourus avec la voiture a progressé de 25% entre 1990 et 2002, soit davantage que ceux réalisés avec le train (+14%) ou en avion (+20% pour le trafic aérien intérieur)⁹⁴.

b. Mais depuis le début des années 2000, le nombre de kilomètres parcourus en voiture se stabilise

Toutefois, **depuis le début des années 2000**, la population semble avoir **revu quelque peu ses pratiques**. Ainsi, la part de la voiture sur l'ensemble des kilomètres parcourus dans l'Hexagone a perdu 1,6 point, passant **de 83,4% à 81,8%, pour retrouver quasiment son niveau de 1980** (81%)⁹⁵. Les voyageurs semblent lui avoir préféré les transports urbains (+0,6). Dans le même temps, le TGV s'est attiré les faveurs du grand public (+1,8), notamment grâce à l'ouverture de nouvelles lignes qui sont venus grappiller des parts de marché aux vols intérieurs (-0,3). Ce mouvement est d'autant plus significatif qu'entre 1980 et 2000, le poids des vols intérieurs avait doublé. En tout état de cause, depuis une dizaine d'années, les voyageurs choisissent un peu plus souvent des modes de transport moins émetteurs de gaz à effet de serre.

Graphique 42 - La répartition des transports intérieurs de voyageurs (en %)

	2000	2009	Evolution 2000 - 2009	Niveau 2009 (gv-km)
Voitures particulières	83,4	81,8	-1,6	723,9
Transports urbains (*)	3,7	4,3	+0,6	37,7
Transports ferroviaires (*)	7,2	8,4	+1,2	74,6
TGV	4,1	5,9	+1,8	51,9
TER	1	1,5	+0,5	13
Autres SNCF (*)	2	1,1	-0,9	9,7
Transport collectif routier (autocar)	3,9	4,0	0,1	35,8
Transport aérien (**)	1,8	1,5	-0,3	12,9
Total voyageurs- Kilomètres	100	100		884,8

(*) Le transilien est compté en transports urbains (**) transport métropolitain uniquement Source : SOeS, SNCF, Enquête TCUP, DGAC

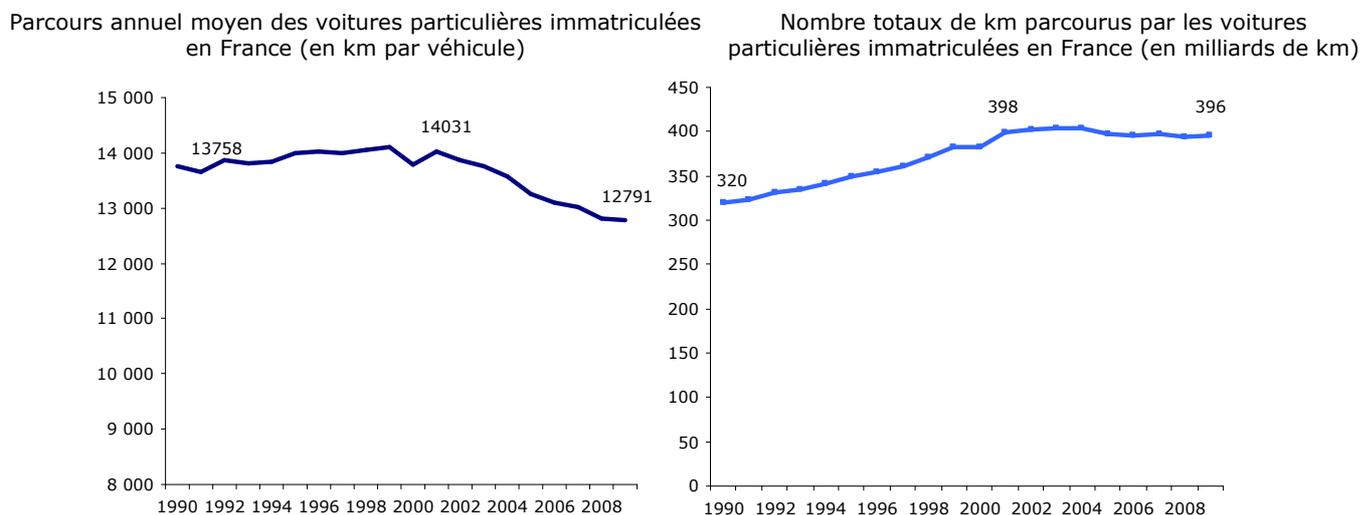
⁹³ Thomas Le Jeannic et Tiaray Razafindranova, *op.cit.*

⁹⁴ *L'environnement en France édition 2006, op.cit.*

⁹⁵ Données 2000 et 2009 : *Les transports en 2009 (tome 1)*, *op.cit.*, Données 1980 : *L'environnement en France édition 2006, op.cit.*

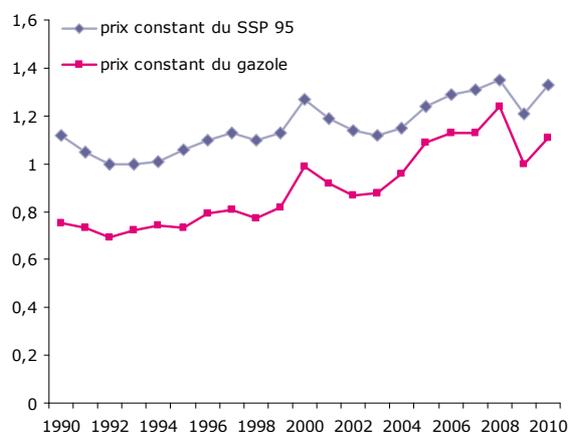
Autre fait révélateur des inflexions de comportements dans le domaine des transports : depuis 2001, les automobilistes semblent avoir davantage tendance à **laisser leur voiture au garage** : le parcours annuel moyen des voitures particulières est passé de 14 031km en 2001 à 12 791 km en 2009. Cette baisse est venue compenser l'augmentation du parc de voitures roulantes. Si bien qu'au final, le volume total de kilomètres parcourus avec des voitures particulières s'est stabilisé depuis 2001, après avoir cru régulièrement pendant les années 90. Comment expliquer ce retournement de tendance ? Difficile de ne pas relier ces comportements à la progression des **prix des carburants** depuis 2002, dont l'éphémère baisse au moment de la crise de 2008-2009 s'est déjà estompée. Le **vieillessement des automobilistes** dont nous nous faisons l'écho plus haut joue probablement aussi un rôle : les seniors restent équipés plus longtemps que par le passé, mais utilisent peu leur véhicule.

Graphique 43 - Stabilisation du nombre total de kilomètres parcourus en voitures



Source : estimations SOeS⁹⁶

Graphique 44 – Evolution du prix des carburants (prix constants, en euro/litre)



Source : UFIP d'après INSEE et DGEC⁹⁷

⁹⁶ Données disponibles : http://www.statistiques.equipement.gouv.fr/IMG/xls/Annexes_C_-_Bilan_de_la_circulation_2009v2v_cle0f8f1f.xls

c. Le choix de véhicules « propres » ou économes gagne du terrain.

La stabilisation des kilomètres parcourus ne peut pas être expliquée uniquement par l'envolée des prix des carburants. Plusieurs signaux convergent dans le sens d'un choix de transports plus respectueux de l'environnement de la part de la population. En 2007, 76% des Français étaient ainsi convaincus que «Le type de voiture et la façon de s'en servir ont un impact important sur l'environnement dans la région »⁹⁸ :

De fait, les bonus-malus et l'étiquetage écologique des véhicules mis en place par les pouvoirs publics ont rencontré un franc succès. Lorsqu'il s'agit d'acheter une nouvelle voiture, les ménages optent de plus en plus pour des véhicules peu polluants « les « classes vertes » A, B ou C (émissions de CO₂ inférieures à 140 g/km) représentent 63 % du total des ventes de véhicules neufs en 2008 contre 29 % en 2002 »⁹⁹. En outre, ces dernières années, les consommateurs tendent à choisir **des voitures moins puissantes** : les voitures de moins de 6 chevaux représentent 79% des immatriculations neuves des particuliers en 2009, contre 62% en 2003¹⁰⁰. Le 4X4 en ville était il y a quelques années un symbole de liberté et de puissance ; il est aujourd'hui davantage considéré comme un véhicule ostentatoire et polluant. Dernier élément : **la part des voitures diesel s'accroît d'année en année**, passant de 33 % en 1999 à 61% du parc en 2010¹⁰¹. « La France est, avec la Belgique, le pays européen ayant la plus forte diésélisation du parc. Les véhicules à moteur Diesel étant plus économes en carburant que les moteurs à essence, la part croissante du diesel dans le parc contribue à la baisse des consommations énergétiques »¹⁰².

d. Au total, les émissions de gaz à effet de serre des voitures particulières se sont stabilisées

L'impact de la circulation automobile sur l'environnement est complexe. A titre d'exemple, la diésélisation des véhicules qui s'opère en France est plutôt positive du point de vue des émissions de gaz à effet de serre, car les moteurs diesel produisent moins de CO₂. Mais en revanche, ils produisent nettement plus de certains polluants, notamment des particules. La pollution par le plomb a disparu avec la mise en place de l'essence sans plomb, mais les véhicules particuliers restent responsables d'une importante pollution au cuivre, due à l'usure des plaquettes de frein.

⁹⁷ Données accessibles http://www.ufip.fr/?rubrique=1&ss_rubrique=317&inner=350&ss_inner=512&id=d_55#

⁹⁸ Commission Européenne, *Attitudes on issues related to EU Transport Policy*, Eurobaromètre flash 206b, juillet 2007, http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_206b_en.pdf

⁹⁹ *L'environnement en France édition 2010, op.cit.*

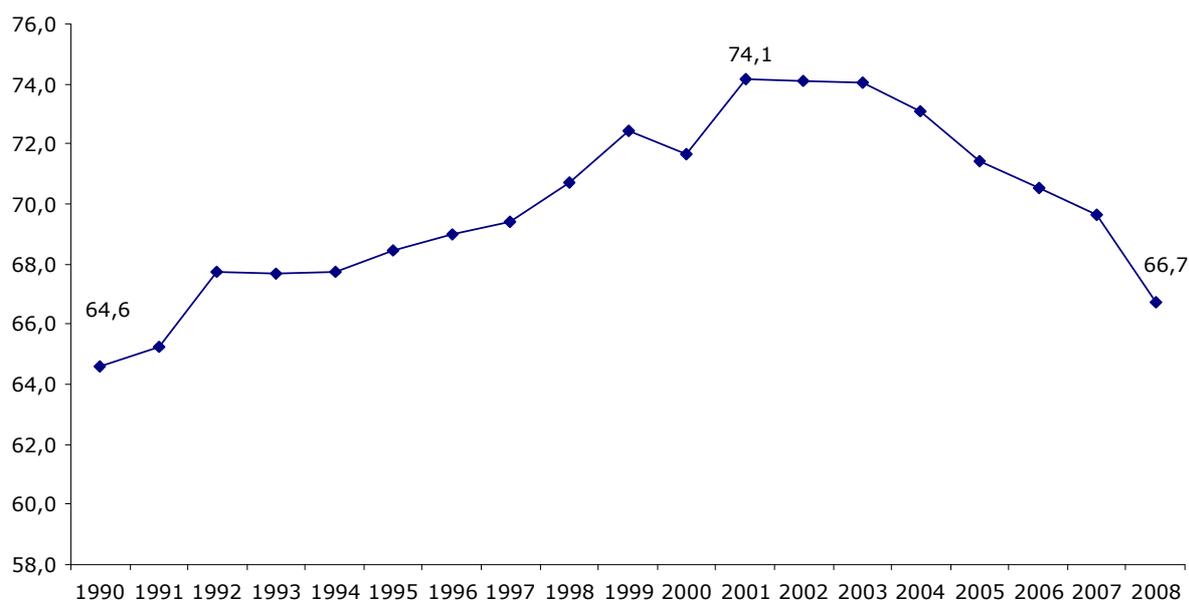
¹⁰⁰ Calcul CRÉDOC, à partir des données du SOeS, Memento statistique des transports

¹⁰¹ Idem

¹⁰² CGDD-SOeS, *Transports et environnement, comparaisons européennes*, Etudes et documents n°3, avril 2009, http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/spipwwwmedad/pdf/Etudes_documentsN3_cle519651.pdf

Du point de vue du réchauffement climatique, les **déplacements en voiture restent la source la plus importante d'émissions de gaz à effet de serre générés par les particuliers**, avec près de 70 millions de tonnes de CO₂, loin devant les autres activités des ménages. Et alors que le transport ne représente que 15% des dépenses de consommation des ménages, il contribue à hauteur de 31% des émissions de CO₂ des ménages¹⁰³. Mais, les efforts conjugués de la population, des pouvoirs publics et des constructeurs semblent aujourd'hui commencer à porter leurs fruits. L'amélioration des véhicules, moins gourmands en carburants, la diésélisation du parc automobile, la baisse des kilomètres parcourus par chaque véhicule, des conduites plus prudentes liées à la multiplication des radars et aux respects des limitations de vitesse expliquent que **les émissions de gaz à effet de serre des voitures particulières ont tendance à baisser depuis le début des années 2000**

Graphique 45 - Émissions de gaz à effet de serre des voitures particulières
(PRG en Millions de tonnes équivalent CO₂)



Source : Meeddm¹⁰⁴

Notons toutefois que ces timides avancées ne présentent pas nécessairement des évolutions futures. A titre d'exemple, le développement de la climatisation dans les voitures fait craindre une remontée des volumes de CO₂ produits.

¹⁰³ L'économie française édition 2010, dossier de presse, INSEE, juin 2010

http://INSEE.fr/fr/ppp/comm_presse/comm/DP_ecofra_10.pdf (Données 2005)

¹⁰⁴ Données SOeS, Citepa (rapport Secten 2010) - CCFA - Setra - Asfa - TNS-Sofres (panel ADEME/SOeS et panel "Inrets") - CPDP - Meeddm, données disponibles : <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/acces-thematique/societe/menages/menages/la-consommation-d-energie-et-les-emissions-polluantes-liees-aux-deplacements.html>

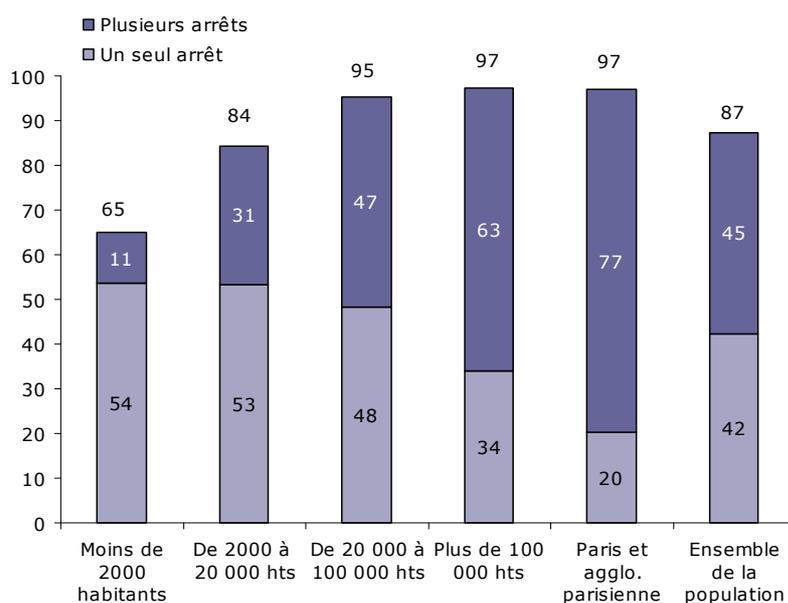
e. Le développement des transports en commun constitue un levier de changement des pratiques plus puissant que la sensibilité écologique

Si la population recourt majoritairement à sa voiture pour se déplacer, cette prédominance ne signifie pas nécessairement que l'opinion se désintéresse des enjeux écologiques, dans la mesure où, **pour beaucoup, il s'agit d'un choix sous contraintes. L'envolée des prix du logement** dans les centres villes conduit de nombreuses familles à choisir des lieux de vie plus éloignés de leur lieu de travail pour conserver des surfaces d'habitation confortables, impliquant par la suite, une forme de dépendance à l'automobile. Les choix opérés par les individus dépendent aussi beaucoup des **infrastructures** à leur disposition : pour renoncer à prendre sa voiture, il faut pouvoir lui substituer des transports collectifs adaptés, tant en termes de trajets, que d'horaires ou de proximité du domicile.

Notons tout d'abord les progrès réalisés en dix ans en matière de densité des transports collectifs. En 2000, l'enquête permanente sur les conditions de vie de l'INSEE montrait que 78% de la population avaient accès à au moins un arrêt de transport en commun (autobus, car, métro, RER, train, etc.) à moins de 10 minutes de leur domicile¹⁰⁵. En 2010, l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CRÉDOC en dénombre 87%. **Mais le maillage de ces transports reste très variable** selon l'endroit où l'on réside : alors que 77% des habitants de l'agglomération parisienne ont près de chez eux plusieurs arrêts de transports en commun, cette proportion diminue fortement dans les agglomérations de taille moyenne (47%) pour devenir quasi-marginale en zone rurale (11%).

¹⁰⁵ Modes de transport utilisés par les ménages, Communiqué de presse INSEE, 23 mars 2001, http://INSEE.fr/fr/ppp/comm_presse/comm/cpires733.pdf

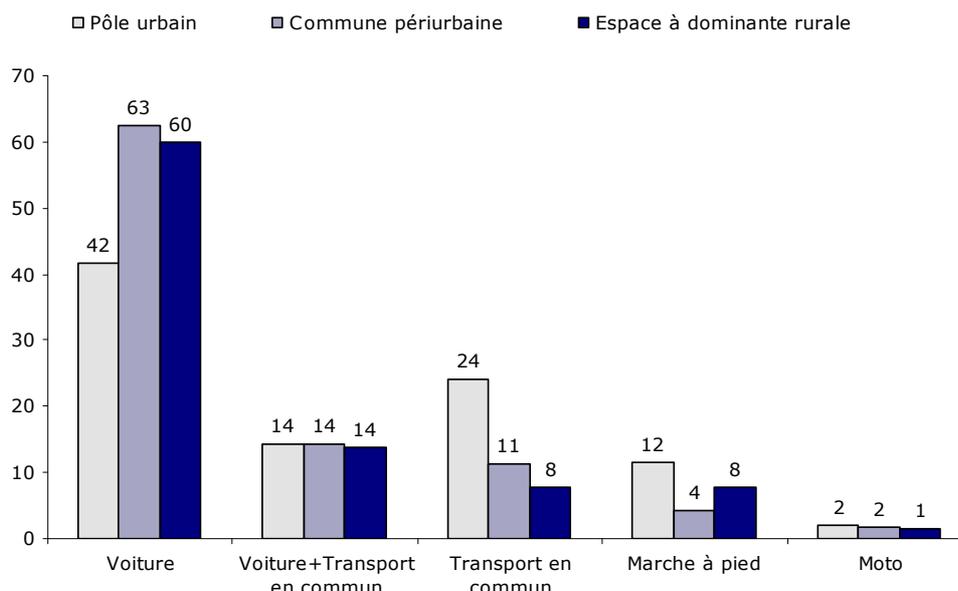
Graphique 46 – Présence à moins de dix minutes à pied du domicile d'un ou plusieurs arrêt(s) de transport en commun (autobus, car, métro, RER, train, etc.) (en %)



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français ». Détail des résultats par catégories sociales voir p.118

Cette cartographie des transports contraint en grande partie les usages : dans les espaces à dominante rurale, plus de 6 personnes sur 10 utilisent uniquement la voiture pour se rendre à leur travail ou sur leur lieu d'étude, contre seulement 4 sur 10 dans les espaces urbains. Force est de constater qu'un quart des citoyens leur préfèrent les transports en commun (Graphique 47).

Graphique 47 - Moyen de transport utilisé par la personne interrogée pour aller sur son lieu de travail ou d'étude en 2005(en %)



Source : Cédric Planchat (2007)¹⁰⁶

¹⁰⁶ Cédric Planchat, Protéger l'environnement : un objectif pour une grande majorité de Français, *INSEE Première* n°1121, janvier 2007, <http://www.INSEE.fr/fr/ffc/ipweb/ip1121/ip1121.pdf>

Le manque de transports en commun pour se rendre en temps et en heure à son travail est ainsi la première raison évoquée par les personnes ayant préféré leur voiture à un autre moyen de transport (Tableau 6). Cette explication culmine dans les espaces à dominante rurale : 44% des personnes y expliquent ainsi leur préférence pour la voiture. Intervient ensuite la nécessité de se déplacer au cours de sa journée de travail, qui concerne un actif automobiliste sur cinq. Finalement, les dimensions de confort ou de rapidité du temps de trajet pèsent beaucoup moins lourd dans la balance (Tableau 6).

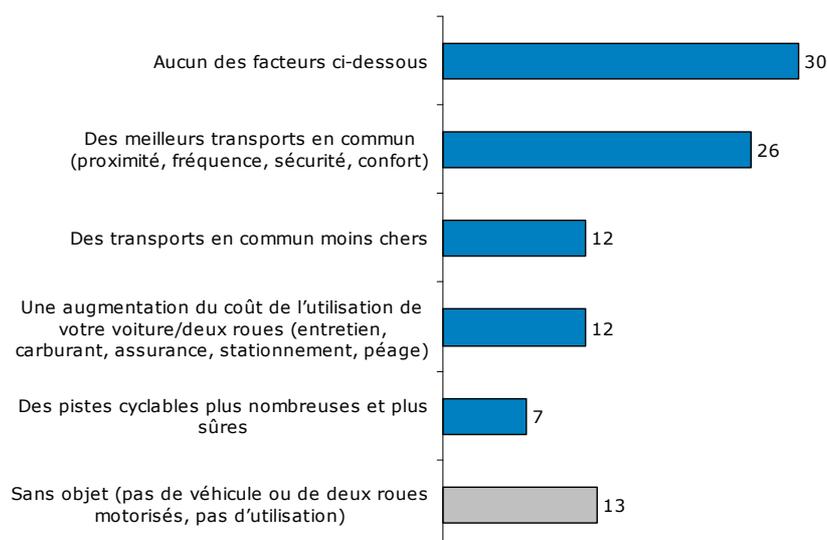
Tableau 6 – Raison pour laquelle la personne interrogée a pris la voiture en 2005
- champ : personnes utilisant la voiture pour se rendre sur son lieu de travail ou d'étude (en %) -

	Pôle urbain	Commune périurbaine	Espace à dominante rurale
Les transports en commun ne desservent pas le lieu de travail aux horaires adéquats.....	30	47	44
Besoin de la voiture en journée.....	20	19	19
Plus confortable, plus sûr	20	16	18
Gain de temps.....	26	14	12
Autres raisons.....	3	5	6

Source : Cédric Planchat (2007)

Le manque de transports en commun n'est pas la seule explication de la prédominance de la voiture : une part non négligeable des automobilistes **reste très attachée à son véhicule**. En effet, lorsqu'on interroge les conducteurs sur les facteurs qui les encourageraient à moins utiliser leur voiture, **30% répondent que rien n'y ferait**. Mais l'amélioration des transports en commun arrive tout de suite derrière, en deuxième position (26% des réponses).

Graphique 48 - Lors de vos déplacements quotidiens (travail, études, loisirs, courses), quel facteur vous encouragerait à moins utiliser votre voiture (y compris un véhicule utilitaire), votre moto ou votre scooter ? (En %)



Source : INSEE, enquête de conjoncture auprès des ménages, novembre 2009

En mobilisant plusieurs variables de l'enquête « Conditions de vie et aspirations » du CRÉDOC, nous avons cherché à modéliser la propension à utiliser fréquemment sa voiture au quotidien, en analysant l'influence de la sensibilité écologique, de la présence de transports en commun, du lieu d'habitation ou de la structure familiale (présence d'enfants en bas âge). Pour cela, nous avons effectué une analyse statistique neutralisant les effets du sexe, de l'âge, du niveau de diplôme, du niveau de revenu, de la profession, de la taille de l'agglomération.

Plusieurs facteurs assez intuitifs sont ainsi quantifiés. **L'attachement masculin** à la voiture semble toujours d'actualité : la probabilité de conduire quotidiennement est plus élevée de 40% chez les hommes que chez les femmes. Les personnes âgées ou inactives sont moins enclines que les autres à conduire fréquemment. Les habitants de grandes agglomérations prennent moins leur voiture, probablement à la fois pour des questions de circulation, et de possibilité de se garer. Force est de constater, que, contrairement à d'autres domaines (la consommation engagée, la consommation d'eau) **la sensibilité à l'environnement n'influence guère la fréquence d'utilisation de sa voiture**. En revanche, la **présence de plusieurs arrêts de transports en commun autour de chez soi, diminue de 30% la probabilité d'utiliser quotidiennement sa voiture** (cf. Tableau 24 p.119). Autrement dit, pour réduire la place aujourd'hui prédominante de la voiture dans les modes de transport, la **question des infrastructures semble décisive**.

Les attentes de la population sont nombreuses en la matière. Si l'on met de côté les 29% des automobilistes qui restent très profondément attachés à leur voiture, trois attentes sont principalement exprimées : le souhait d'avoir des transports avec des connexions plus adaptées aux trajets quotidiens (22%), une meilleure régularité avec des horaires d'ouverture élargis (18%), et davantage qu'ailleurs en Europe, **le besoin d'arrêts de transports en commun près de chez soi (18%)**.

Tableau 7 - Quel aspect des transports publics devrait être amélioré ?

- Base : personnes utilisant leur voiture quotidiennement -

	France	Europe
Aucun de ces éléments, vous n'envisagez pas d'utiliser moins votre voiture	29	22
Les connexions pour vos destinations habituelles	22	28
La régularité et les horaires d'ouverture	18	29
La proximité des arrêts, là où vous vivez	18	12
La sécurité	8	6

Source : Eurobaromètre, Attitudes on issues related to EU Transport Policy, Juillet 2007, op.cit.

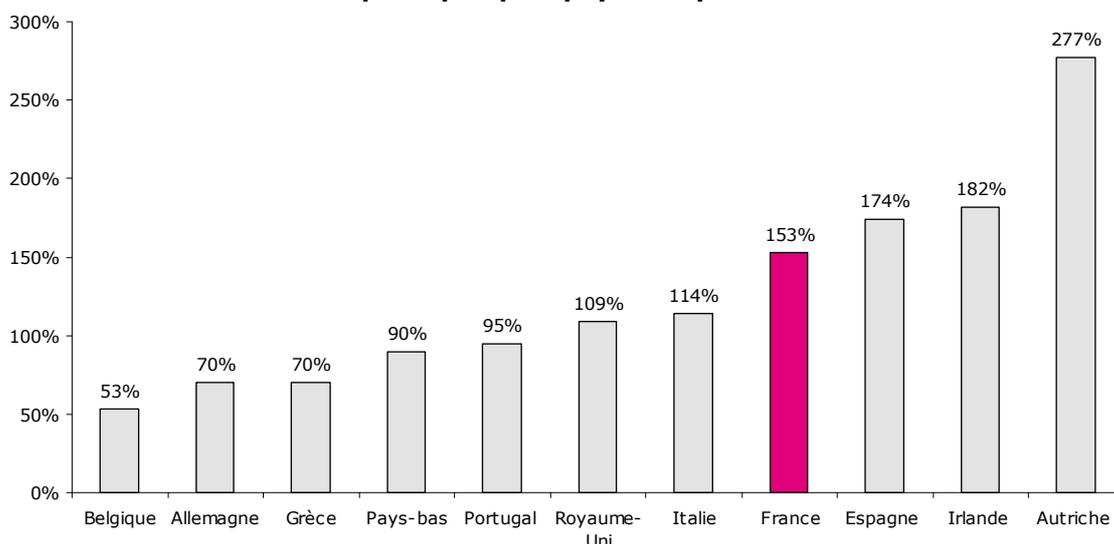
f. L'essor du tourisme et des voyages en avion

La question de la mobilité de la population ne peut se réduire à ses dimensions locales. Le fort **essor du tourisme** pose aussi la question des déplacements à l'échelon européen, voire mondial.

En préambule, rappelons que cette problématique **exclut de fait un tiers des Français qui, chaque année, ne quittent pas leur domicile, ni pour partir en vacances, ni pour s'offrir de courtes escapades**¹⁰⁷. Rappelons également qu'au sein des partants, la grande majorité voyage chaque année en France¹⁰⁸. Les voyages à l'étranger (10% des voyages) ne concernent donc qu'une minorité de la population, plutôt aisée. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, le secteur du tourisme avait généré en 2005 **4,95% des émissions mondiales de gaz à effet de serre**, soit une proportion égale à son poids dans le produit intérieur brut planétaire.

Mais il convient de rappeler qu'en dix ans, le nombre de passagers français transportés par avion a augmenté de 153%. Le développement des vols *low-costs*, l'amélioration de l'information des voyageurs sur les offres touristiques portée par l'essor d'Internet, la diffusion des échanges culturels et de la mobilité en général, la forte valeur de l'euro face au dollar sont autant de facteurs de succès **des voyages à l'étranger**.

Graphique 49 - Variation du nombre de passagers transportés par air de 1995 à 2006 pour quelques pays européens



Source : Transports et environnement, comparaisons européennes, *op.cit.*

¹⁰⁷ Sandra Hoibian, Vacances 2010 : Les contraintes financières favorisent de nouveaux arbitrages, rapport réalisé pour la DGCIS, à paraître

¹⁰⁸ En 2009, 89.5% des voyages de plus d'une nuitée sont effectués en France métropolitaine. Les chiffres clés du tourisme, édition 2010, DGCIS Direction Générale de Compétitivité et des Services http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/c_cles/chiffres_cles10.pdf

Or, l'avion génère autant de CO₂ que la voiture et beaucoup plus que le train. Pour parcourir 1000 km, l'équivalent d'un Paris-Amsterdam, le déplacement en avion émet en moyenne 0,27 tonnes de CO₂, contre 0,04 tonnes pour le train, et 0,25t pour une voiture moyenne.¹⁰⁹.

g. Découplage entre la demande de mobilité et le PIB

Quel bilan tirer des comportements des Français en matière de transports ? Rappelons tout d'abord **que les transports sont une des activités humaines qui ont le plus d'impact sur l'environnement**. Le Commissariat général au développement durable explique ainsi que « *Les transports ont des impacts négatifs sur l'environnement aussi bien à l'échelle locale que globale. Ils contribuent aux émissions de gaz à effet de serre et de polluants (particules, précurseurs de l'ozone...), à la consommation de matières premières (notamment de carburants fossiles) et à la production de déchets (pour la construction des véhicules et des infrastructures), au bruit et à l'insécurité routière. Ils participent également à l'altération, la fragmentation et la destruction des habitats naturels et semi-naturels, à la pollution marine et génèrent des risques liés au transport de matières* »¹¹⁰.

Toutefois, les **efforts conjoints** des pouvoirs publics à travers la mise en place de normes plus contraignantes (pots catalytiques, essence sans plomb, etc.), des constructeurs automobiles (amélioration énergétique des véhicules), les nouveaux arbitrages des voyageurs (choix du train pour les voyages dans l'hexagone, progression du poids des transports collectifs), les comportements plus économes des conducteurs (en liaison notamment avec les limitations de vitesse), ainsi que l'augmentation des prix du carburant **semblent avoir atténué les effets négatifs du transport sur la planète**.

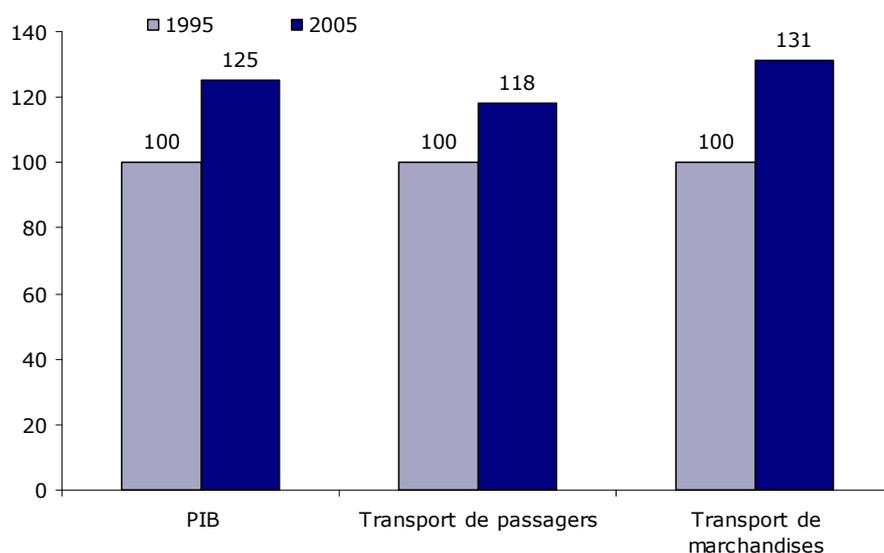
Tout d'abord, on commence à observer un « **découplage** » entre la progression de la mobilité et du PIB. Contrairement au fret de marchandises qui progresse plus vite que le PIB, la demande de transports de passagers (voiture, deux-roues, bus et car, rail, tram et métro, maritime et aérien intra-UE) a augmenté de 18% entre 1995 et 2005 dans l'Europe des 25, contre 25% pour le PIB.

¹⁰⁹ Chiffres clés du climat France et Monde Édition 2010, *Repères*, Commissariat général au développement durable Service de l'observation et des statistiques, Direction Générale de l'Énergie et du Climat – SCEE, Caisse des Dépôts Mission Climat – CDC Climat
http://www.statistiques.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Global_par_planche_de_2_pages_francais_cle5763ae-1.pdf

¹¹⁰ CGDD- SOeS, *Transports et environnement : comparaisons européennes, op.cit.*

Graphique 50 – Evolution du PIB et des transports de marchandises et de passagers dans l'Union Européenne des 25

Indice 100 en 1995, en tonnes- km, en voyageurs-km et prix constant 1995



Source : Eurostat dans Transports et environnement : comparaisons européennes, op.cit.

D'autre part, en 20 ans, **les émissions de polluants dans l'atmosphère ont fortement diminué**. De nombreuses substances ont ainsi atteint leur taux le plus bas depuis que des mesures sont effectuées : il en est ainsi du dioxyde de soufre, du monoxyde de carbone, du benzène, du plomb, de l'arsenic, du mercure, du cadmium, des hydrocarbures, etc.

Graphique 51 - Evolution des émissions polluantes totales des transports de 1990 à 2008 en France métropolitaine

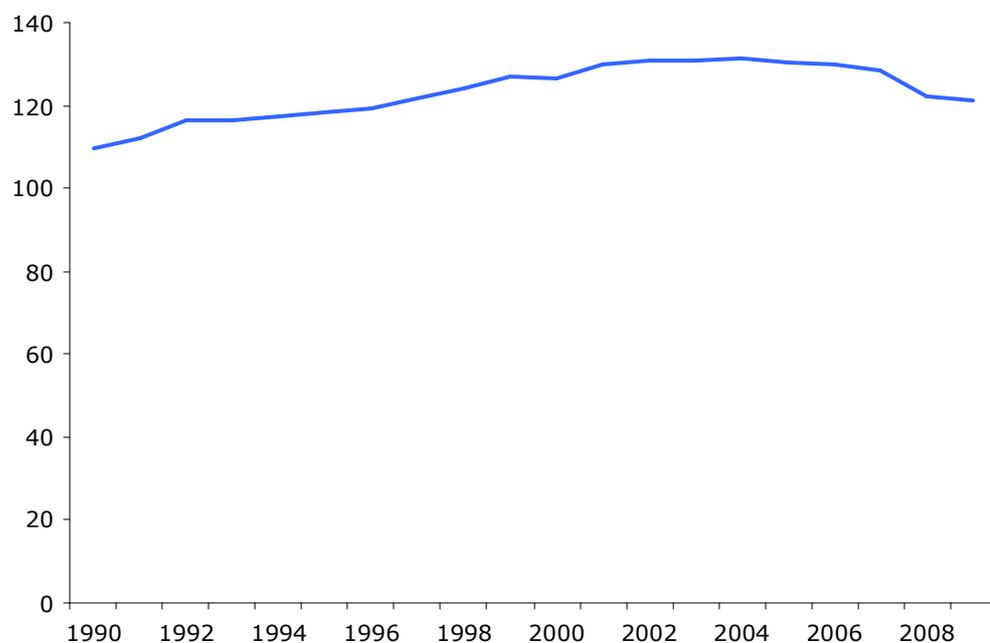
NOx	-39%
COVNM	-82%
CO	-84%
Cu	+25%
Pb	-100%
HAP	+81%
SO ₂	-92%
TSP	-5%
PM ₁₀	-23%
PM _{2,5}	-30%
PM _{1,0}	-34%

Source : Citepa (format Secten), avril 2010¹¹¹

¹¹¹ CITEPA, Inventaire des émissions de polluants atmosphériques en France, séries sectorielles et analyses étendues (format Secten), avril 2010, <http://www.citepa.org/publications/secten-avril%202010.zip>
 Nox : oxydes d'azote (principalement monoxyde d'azote et dioxyde d'azote), COVNM : composés organiques volatils non méthaniques, CO : monoxyde de carbone, Cu : cuivre, Pb : plomb, HAP : hydrocarbure aromatique polycyclique, SO₂ : dioxyde de soufre, TSP : particules en suspension, PM₁₀ : masse des particules dont le diamètre aérodynamique moyen est inférieur à 10 µm, PM_{2,5} : masse des particules dont le diamètre aérodynamique moyen est inférieur à 2,5 µm, PM_{1,0} : masse des particules dont le diamètre aérodynamique moyen est inférieur à 1 µm

Enfin, on constate une diminution de l'émission de gaz à effet de serre liés au transport depuis 2004, alors même que la population et le PIB a continué de croître. Le découplage est flagrant ici aussi.

Graphique 52 - Emissions de gaz à effet de serre liés aux transports (en millions de tonnes équivalent CO2) en France métropolitaine



Source : CITEPA / CORALIE / format SECTEN, mise à jour février 2009

Troisième partie - En guise de conclusion : une typologie de la population

Pour synthétiser les comportements et attitudes de la population par rapport à l'environnement, nous avons élaboré une **typologie de la population mêlant plusieurs attitudes et comportements** mesurés dans l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » de juin 2010. Ont ainsi été intégrées en « variables actives » de l'analyse des correspondances multiples les informations suivantes :

- Des données relatives à la sensibilité à l'environnement et à l'engagement de l'interviewé : son niveau de sensibilité déclarée à l'environnement, sa propension à accepter de payer des taxes dédiées à l'environnement, à accepter de payer une taxe proportionnelle à la quantité de déchets produite par le foyer, sa participation associative.
- Certaines attitudes : la sensibilité au regard des autres, sa tendance à attendre le dernier moment pour s'occuper des tâches qu'il doit accomplir, son attirance pour la mode, l'attention portée aux engagements de citoyenneté des entreprises.
- Les infrastructures disponibles dans le quartier pouvant l'aider dans ses démarches environnementales : la présence de collecteur de verre, l'existence de la collecte sélective, la présence d'arrêts de transports en commun à proximité de son domicile.
- Les connaissances de l'interviewé dans le domaine de l'environnement : les associations spontanées qui lui viennent à l'esprit lorsqu'on lui parle de développement durable, la connaissance qu'il a des écolabels.
- Sa perception de l'information délivrée sur les produits respectueux de l'environnement (est-elle claire, suffisante, scientifiquement fondée ?).
- Sa facilité à repérer dans les rayons les différents produits (bio, équitables, locaux...).
- Les pratiques de l'interviewé : sa fréquence de tri des différents types de déchets, sa propension à économiser l'eau, sa recherche d'économies pour le chauffage,

son équipement en automobile et son usage, sa propension à choisir d'acheter des produits qui durent longtemps, ses achats de produits bio, de produits citoyens ; le recours au boycott, l'attention qu'il porte à la quantité de déchets qu'occasionnent ses achats.

L'analyse montre que la diversité des attitudes et comportements face à l'environnement est structurée par deux dimensions principales :

- La première est très nettement liée à la **sensibilité écologique déclarée**, opposant des individus engagés dans leur vie quotidienne et revendiquant cet engagement, à des personnes plus réticentes ou détachées de ces questions. Cette dichotomie vient souligner **l'importance du lien entre la sensibilisation écologique et le passage à l'acte**.
- Le deuxième a trait à la **crédibilité apportée aux informations** sur les produits verts, dont on peut raisonnablement penser qu'elle reflète l'opinion plus générale de l'interviewé sur l'information environnementale. D'un côté nous trouvons des personnes très sceptiques quant à l'information délivrée, qui la trouvent peu claire, insuffisante, et peu crédible sur le plan scientifique, et de l'autre des individus qui accueillent positivement cette information.

Au total, on peut partitionner la population hexagonale en 6 groupes, qui se distinguent à la fois sur le plan des pratiques, des attitudes et des opinions.

1 - Les « éco-aisés » (27% de la population)

Leurs traits distinctifs : Ils combinent une **forte sensibilité environnementale** (42% d'entre eux se disent très sensibles contre 31% en moyenne) et **un niveau de revenu important** (36% d'entre eux disposent de revenus mensuels du foyer supérieurs à 3100€/ mois, contre 22% en moyenne ; 39% appartiennent aux catégories professionnelles supérieures : cadres, professions libérales et intellectuelles, professions intermédiaires contre 27% en moyenne ; 41% sont diplômés du supérieur contre 25% en moyenne). Ils sont, de manière générale, **impliqués dans la vie de la cité** (64% d'entre eux font partie d'une association). Ils sont aussi tout à fait disposés à **s'engager**

financièrement, que ce soit au travers de taxes liées à la quantité de déchets (71% contre 58% en moyenne) ou de taxes dédiées à l'environnement (54% contre 33% en moyenne) ou à accepter un sur-coût pour consommer vert (52% contre 36%).

Ils sont **très informés** : 58% d'entre eux citent spontanément plusieurs dimensions du développement durable (contre 34% en moyenne). Et sont engagés dans leur vie quotidienne : ils **trient** systématiquement leurs déchets (entre 92% et 96% selon les types des déchets), achètent des produits bios (34%), 30% d'entre eux ont boycotté un produit au cours des 12 derniers mois (contre 16% en moyenne). Alors même qu'ils ne sont pas contraints budgétairement, 83% d'entre eux veillent à **économiser l'eau** et 73% **le chauffage** (contre 66% et 62% en moyenne).

Les leviers d'amélioration : ils déplorent un **manque de clarté de l'information sur les produits verts** : 93% trouvent l'information peu claire, 95% insuffisante, et 72% pas fondée scientifiquement (contre 74%, 76%, 66%). Malgré une fibre écologique affirmée, et une présence de transports en commun à côté de leur domicile (pour 88% d'entre eux), ils **restent très attachés à la voiture**, qu'ils utilisent souvent (46% plusieurs fois par jour contre 38% en moyenne). De même, ils sont **peu investis dans la prévention des déchets** (seuls 19% sont très attentifs aux déchets que risquent d'occasionner leur consommation au moment où ils achètent un produit).

2 - Les « conso-engagés » (11% de la population)

Leurs traits distinctifs : 60% d'entre eux se disent **très sensibles à l'environnement** (contre 31% en moyenne nationale) et sont très clairement **passés à l'acte dans le domaine de la consommation**. 50% d'entre eux achètent **régulièrement des produits bios**, 40% sont attentifs aux engagements citoyens des entreprises (contre 13% en moyenne), 34% ont déjà acheté un **produit citoyen** (contre 13% en moyenne) et 35% ont **boycotté** un produit au cours des douze derniers mois (contre 16% en moyenne). Ils sont prêts à payer un surcoût de 10% pour acheter des produits verts ou meilleurs pour la santé. Et ils connaissent bien les écolabels (57% le logo NF environnement, 44% l'écolabel européen). 47% d'entre eux se disent **très attentifs à la prévention des déchets** (contre 16% en moyenne). Contrairement au groupe précédent, ils sont relativement satisfaits de la qualité de l'information sur les produits verts, même s'ils aimeraient trouver davantage d'information en rayon.

Ils sont par ailleurs relativement engagés dans d'autres domaines de la vie quotidienne : 81% font attention à **économiser l'eau** (contre 66% en moyenne), et ils trient un peu

plus leurs déchets que le reste de la population. Ils sont plus engagés dans la vie **associative** que la moyenne, mais moins que les « éco-aisés ».

Il s'agit d'un groupe plutôt féminin (62%).

Les leviers d'amélioration : ils n'ont pas réellement modifié leur utilisation de la voiture, qu'ils utilisent comme l'ensemble de la population, malgré un accès relativement aisé aux transports collectifs.

3 - Les « suiveurs » (13% de la population)

Leurs traits distinctifs : Ils se distinguent par une forte porosité aux normes sociales. 42% avouent **faire très attention à ce que les autres pensent d'eux** (contre 31% en moyenne), et 36% recherchent des produits « à la mode » contre 24% en moyenne. En termes socio-démographiques, peu d'éléments les distinguent si ce n'est une légère sur-représentation des Franciliens (23% contre 15% en moyenne).

Sont-ils dans leurs réponses guidés par le souhait de contenter l'enquêteur ? Certaines de leurs attitudes le laissent supposer. Par exemple, ce sont les seuls à juger l'information sur les produits verts claire (81%), suffisante (75%), et scientifiquement fondée (73%). De même, ils semblent préférer afficher des connaissances solides que reconnaître leur ignorance : 65% d'entre eux disent connaître le logo NF environnement (contre 45% en moyenne) et 46% l'écolabel européen (contre 33% en moyenne).

En termes de pratiques, ils ne se distinguent pas vraiment du reste de la population, que ce soit sur le plan du tri, de la consommation engagée, des économies d'eau, de chauffage ou de l'utilisation de la voiture.

Les leviers d'amélioration : il s'agit d'une population qui sera très sensible à la question des normes sociales et que l'on peut probablement guider vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement en insistant sur cet aspect.

4 – Les « trieurs » (20% de la population)

Leurs traits distinctifs : On bascule ici dans un groupe qui affiche une **moindre sensibilité** environnementale (18% se disent très sensibles, contre 31% en moyenne).

On y trouve notamment une proportion élevée de **retraités ou personnes au foyer** (49% contre 37% en moyenne) et de personnes aux **revenus modestes** (43% disposent de revenus mensuels inférieurs à 1500€, contre 34% en moyenne).

Ils sont **très investis dans le tri des déchets** (à titre d'exemple, 94% d'entre eux trient le verre contre 76% en moyenne). En revanche, ils semblent plutôt **réfractaires à la consommation citoyenne** : 42% déclarent ne pas tenir compte des engagements citoyens des entreprises (contre 30% en moyenne). Ils sont également peu investis dans la vie associative (26% contre 43% en moyenne).

Les leviers d'amélioration : mis à part le tri, ces individus sont peu impliqués dans leurs actes quotidiens et plutôt sceptiques par rapport aux informations environnementales. Ils semblent peu informés (connaissent mal les écolabels, la notion de développement durable). Mais leurs réticences par rapport à l'information sur les produits verts laissent supposer une difficulté à toucher ce groupe. Ils montrent en revanche une **certaine réceptivité à la dimension de la chasse au gaspillage et de l'économie de ressources** : ils trient leurs déchets et 54% d'entre eux associent la « consommation durable » à la proposition « Eviter le gaspillage, ne plus consommer des produits et des services superflus ».

5 – Les « détachés » (19% de la population)

Leurs traits distinctifs : 25% d'entre eux déclarent être peu ou **pas du tout sensibles** aux questions environnementales contre 13% en moyenne. Ils sont plutôt **jeunes** (52% ont moins de 40 ans contre 36% en moyenne), disposant **de faibles revenus** (47% disposent de moins de 1500 € de revenus mensuels contre 34% en moyenne). Ils se distinguent notamment par **leur refus de trier les déchets** (à titre d'exemple seuls 7% d'entre eux trient les emballages, contre 71% en moyenne). Et, de manière générale, ils sont moins « engagés » quelles que soient les dimensions.

Leviers d'amélioration : Ils affichent un intérêt pour **la mode** (39% contre 24%), qui peut être un axe de communication auquel ils seront réceptifs. En outre, ils ont **besoin d'accompagnement** : 43% déclarent accomplir leurs tâches au dernier moment, 54%

d'entre eux méconnaissent les règles de tri (contre 39%) et 51% trouvent compliqué de se rendre dans des déchetteries contre 34% en moyenne. Ils sont **moins informés** que les autres groupes (65% n'ont pas d'idée précise de ce que recouvre le développement durable, contre 52% en moyenne).

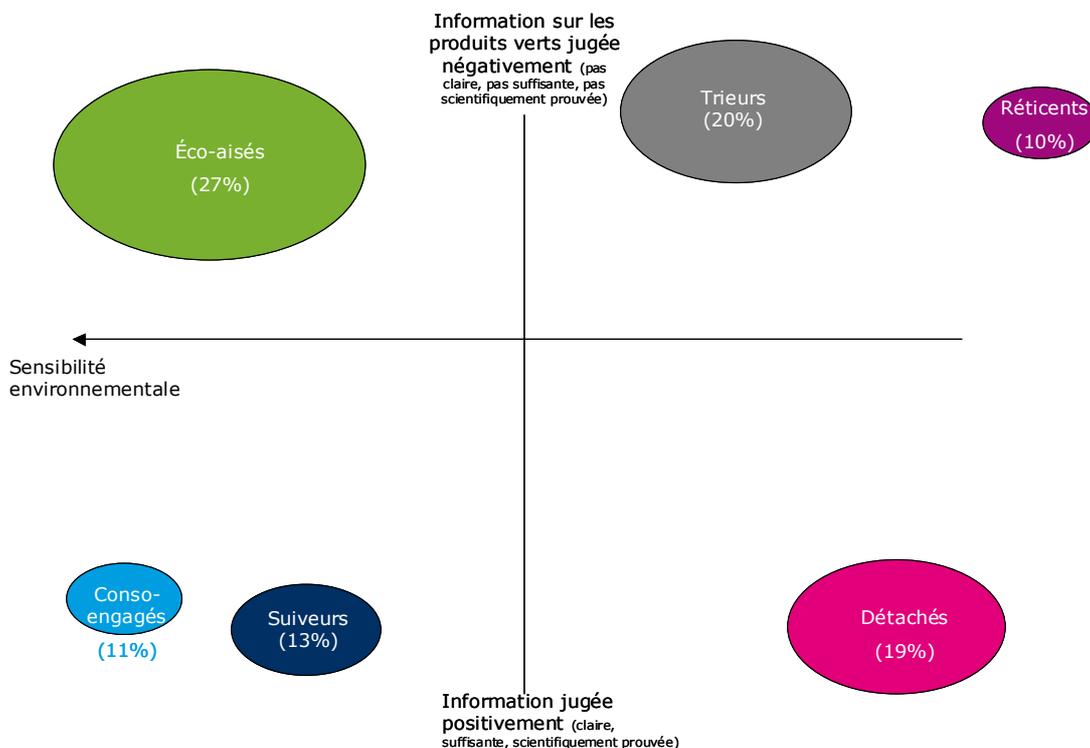
6 – Les « réticents » (10% de la population)

Leurs traits distinctifs : 29% d'entre eux se disent **peu ou pas du tout sensibles** à l'environnement. 31% d'entre eux sont **non-diplômés** (contre 21% en moyenne).

Ils trient un peu moins systématiquement leurs déchets que la moyenne, mais surtout semblent **réfractaires à l'idée de consommation citoyenne** : 69% déclarent ne pas en tenir compte du tout dans leurs achats, contre 30% en moyenne. Ils manifestent une tension sur les questions budgétaires. Ils sont également très critiques sur l'information portant sur les produits verts.

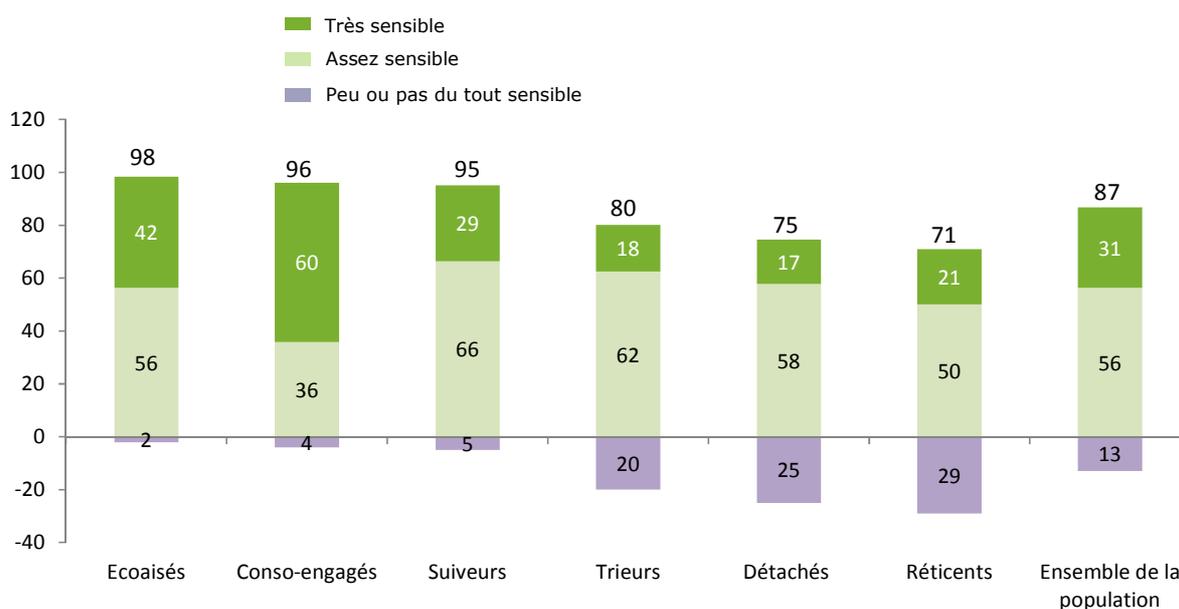
Leviers d'amélioration : ce groupe est globalement très peu informé : 75% de ses membres n'ont pas d'idée précise de ce que recouvre le développement durable. Un travail **de sensibilisation et d'information** semble un préalable indispensable.

Graphique 53 - Une typologie de la population selon ses attitudes et pratiques environnementales



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010

Graphique 54 – La sensibilité à l’environnement des groupes



Source : CRÉDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010

Au total, plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette typologie :

- La sensibilité déclarée à l’écologie se révèle un **bon indicateur** des pratiques, attitudes et connaissances du grand public en matière d’environnement, **notamment au travers des réponses extrêmes** (« très sensible » ou au contraire « peu ou pas du tout sensible » aux problèmes d’environnement).
- On peut scinder la population en deux parts égales :
 - D’un côté, **la moitié de nos concitoyens semblent peu disposés à intégrer les considérations environnementales dans leurs pratiques quotidiennes**. 20% de la population (souvent des personnes avec de faibles revenus, ou des personnes âgées) semblent s’être « arrêtés » au tri des déchets. 19% (surtout des jeunes et des bas revenus) montrent une certaine forme de détachement. Enfin 10% semblent réfractaires à toute action individuelle.
 - L’autre moitié de la population a clairement **commencé à réorienter ses pratiques pour les rendre plus respectueuses de l’environnement**. Les plus impliqués (38% de la population) se sont notamment emparés de

la **consommation** comme un moyen de concrétiser leur engagement et ils se montrent également vigilants dans leur consommation d'eau et de chauffage. En revanche, ils ne semblent pas avoir encore réellement changé leurs pratiques en matière de déplacements. On repère plus particulièrement dans ces groupes des catégories sociales aisées, des femmes et des personnes investies dans la vie associative.

Annexes

Tableau 8 – La proportion de personnes jugeant « sérieux » la pauvreté, le changement climatique, un important recul de l'économie mondiale

– Européens de 15 ans et plus – total des 4 réponses données, aout-septembre 2009

	La pauvreté, le manque de nourriture et d'eau potable	Le changement climatique	Un important recul de l'économie mondiale
Suède	80	75	19
Grèce	76	71	54
Slovénie	69	70	52
Danemark	66	69	44
Luxembourg	77	67	28
Autriche	65	65	33
Chypre	76	64	56
Finlande	75	60	40
France	80	57	33
Allemagne	72	57	46
Malte	55	54	38
Hongrie	78	52	48
Belgique	70	52	38
Pays bas	72	49	29
Europe	69	47	39
Irlande	62	46	50
Royaume uni	58	45	39
Bulgarie	67	44	71
Roumanie	67	42	57
Slovaquie	59	41	47
Espagne	76	40	32
République tchèque	47	36	63
Lituanie	57	32	68
Italie	63	32	33
Pologne	62	30	25
Estonie	62	29	51
Portugal	75	28	31
Lettonie	58	28	65

Source : Eurobaromètre 322 « EUROPEANS' ATTITUDES TOWARDS CLIMATE CHANGE », aout-septembre 2009

Tableau 9 – La proportion de personnes ayant acheté régulièrement ou rarement des produits de l'agriculture biologique au cours des 12 derniers mois

		Début 1995	Début 1996	Début 1997	Début 1998	Début 1999	Début 2000	Début 2001	Début 2002	Juin 2010
Sexe	. Homme	28	26	37	37	32	32	45	39	59
	. Femme.....	33	32	43	42	38	42	45	46	65
Age	. 18 - 24 ans	26	26	31	32	33	30	33	38	60
	. 25 - 39 ans	31	30	40	41	37	39	48	45	63
	. 40 - 59 ans	36	32	47	44	40	39	52	45	66
	. 60 - 69 ans	27	26	42	39	30	35	45	43	65
	. 70 ans et plus	25	27	30	31	26	37	32	38	54
Diplôme	. Aucun, Cep	22	19	30	27	24	25	30	30	47
	. Bepc	27	28	39	39	29	35	42	41	53
	. Bac	46	39	41	46	45	42	52	49	71
	. Diplôme du supérieur	42	39	56	53	55	56	65	57	84
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	28	26	39	39	39	34	50	44	65
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	42	43	57	55	58	60	72	64	88
	. Profession intermédiaire	49	39	54	54	48	52	63	55	75
	. Employé	31	28	45	40	38	36	43	45	63
	. Ouvrier.....	21	22	26	32	21	23	34	33	46
	. Reste au foyer	33	30	37	39	30	35	43	38	54
	. Retraité	24	28	38	35	30	38	39	42	59
. Etudiant.....	33	28	37	33	46	36	36	35	66	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	20	22	35	33	34	30	38	34	52
	. Compris entre 900 et 1 500 €....	25	29	35	35	29	33	39	38	54
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.	29	30	40	39	33	37	46	41	60
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.	37	34	48	42	39	36	46	48	66
	. Supérieurs à 3 100 €.....	44	38	51	50	48	55	66	55	75
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 habitants.....	27	30	36	39	34	36	44	38	59
	. De 2 000 à 20 000 habitants.....	29	34	40	35	31	33	42	45	61
	. De 20 000 à 100 000 habitants .	29	27	42	47	30	42	46	50	61
	. Plus de 100 000 habitants.....	31	29	40	41	37	37	43	41	62
	. Paris et agglom. parisienne.....	39	26	48	36	42	41	54	47	72
Ensemble de la population		31	29	40	40	36	37	45	43	63

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau 10 – Effet de différentes variables, dont la sensibilité à l’environnement et la participation associative, à la consommation de produits bio
- Individus de 18 ans et plus -

		Déclare avoir consommé régulièrement des produits bio au cours des 12 derniers mois	
		Odds ratio	Signif.
Sexe	. Homme	0,7	***
	. Femme	1,0	Ref
Age	. 18 - 24 ans	1,2	NS
	. 25 - 39 ans	1,0	NS
	. 40 - 59 ans	1,0	Ref
	. 60 - 69 ans	1,2	NS
	. 70 ans et plus	1,3	NS
Diplôme	. Aucun, Cep	0,3	***
	. Bepc	0,5	***
	. Bac	1,0	Ref
	. Diplôme du supérieur	1,0	NS
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	1,5	NS
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	1,8	*
	. Profession intermédiaire	1,3	NS
	. Employé	1,0	Ref.
	. Ouvrier	1,1	NS
	. Reste au foyer	1,8	*
	. Retraité	1,2	NS
. Etudiant	0,7	NS	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	1,3	NS
	. Compris entre 900 et 1 500 €	1,0	NS
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €	1,0	Ref
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €	1,1	NS
	. Supérieurs à 3 100 €	1,5	*
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 habitants	0,9	NS
	. De 2 000 à 20 000 habitants	1,0	NS
	. De 20 000 à 100 000 habitants	1,0	Ref
	. Plus de 100 000 habitants	0,7	NS
	. Paris et agglo. parisienne	1,0	NS
Sensibilité déclarée à l'environnement	. Très sensible à l'environnement	2,1	***
	. Assez sensible à l'environnement	1,0	Ref
	. Peu ou pas du tout sensible à l'environnement	0,5	**
Participation à une association	. Membre d'une association	1,6	***
	. Pas membre d'une association	1,0	Ref
Attitudes	. Fait attention à ce qu'on pense de lui	0,9	NS
	. Ne fait pas attention à ce qu'on pense de lui	1,0	Ref
	. A tendance à acheter des produits à la mode	1,1	NS
	. N'a pas tendance à acheter des produits à la mode	1,0	Ref
Présence d'enfants au foyer	. Présence d'enfant de moins de 6 ans	0,7	NS
	. Pas d'enfant de moins de 6 ans	1,0	Ref

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », juin 2010.

Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 pour 1000 : *******, khi2 significatif au seuil de 1 pour 100 : ******, khi2 significatif au seuil de 5 pour 100 : *, non significatif : N.. Modalité de référence : Réf.

Tableau 11 - Lorsque vous faites vos courses, repérez-vous facilement ou non les produits suivants ? (en %)

	Les produits de l'agriculture biologique		Les produits du commerce équitable		Les produits sans emballage inutile		Les produits fabriqués localement		Les produits présentés comme respectueux de l'environnement	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Très facilement	25	22	17	15	9	17	Non disponible	12	7	7
Plutôt facilement	44	43	40	38	25	36		33	30	28
Plutôt difficilement	18	24	25	31	36	31		35	40	44
Très difficilement	9	10	13	14	24	15		19	18	19
<i>Ne sait pas</i>	4	(1)	5	2	5	1		(1)	5	(1)
Total	100	100	100	100	100	100		100	100	100

Source : CRÉDOC , Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau 12 - Au cours des six derniers mois, avez-vous acheté un produit fabriqué par une entreprise respectant certains engagements de citoyenneté ? (en %)

	2006	2010
. Oui, vous en êtes certain	21	13
. Oui, c'est possible (mais vous n'êtes pas totalement sûr)	30	40
. Non, vous ne croyez pas (mais vous n'êtes pas tout à fait sûr)	28	29
. Non, vous en êtes certain	18	15
. <i>Ne sait pas</i>	2	2
Total	100	100

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau 13 – La proportion de personnes tenant compte, dans ses achats, des engagements citoyens des entreprises fabricant les produits

« Certaines entreprises mettent en avant auprès des consommateurs toute une série d’engagements de « citoyenneté ». Par exemple, certaines s’engagent à fabriquer leurs produits sans générer de pollution ; d’autres à ne pas avoir recours au travail des enfants ou à reverser une partie de leur chiffre d’affaires pour des causes humanitaires ; d’autres à fabriquer leurs produits sur le territoire national. D’une façon générale, tenez-vous compte de ces éléments lorsque vous achetez un produit ? » (total des réponses souvent et parfois)

		2002	2006	2010
Sexe	Homme.....	38	41	42
	Femme	38	47	42
Age	18 - 24 ans	29	44	40
	25 - 39 ans	36	43	42
	40 - 59 ans	44	49	44
	60 - 69 ans	40	51	47
	70 ans et plus.....	34	29	35
Diplôme	Aucun, Cep.....	32	30	31
	Bepc.....	36	42	40
	Bac.....	39	48	44
	Diplôme du supérieur.....	47	58	54
Profession - Catégorie sociale	Indépendant.....	40	35	41
	Cadre et prof. intellectuelle sup.....	48	64	57
	Profession intermédiaire.....	41	54	50
	Employé.....	37	46	42
	Ouvrier	32	34	31
	Reste au foyer	39	39	34
	Retraité	40	40	43
Etudiant.....	30	49	41	
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €	28	34	37
	Compris entre 900 et 1 500 €	37	37	35
	Compris entre 1 500 et 2 300 €	38	47	45
	Compris entre 2 300 et 3 100 €	38	49	44
	Supérieurs à 3 100 €	53	59	48
Taille d’agglomération	Moins de 2 000 habitants	37	34	39
	De 2 000 à 20 000 habitants	38	42	39
	De 20 000 à 100 000 habitants.....	41	42	43
	Plus de 100 000 habitants	33	51	42
	Paris et aggl. parisienne	46	53	50
Ensemble de la population		38	44	42

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau 14 – La proportion de personnes ayant acheté un produit d’une entreprise respectant des engagements citoyens au cours des 6 derniers mois
 - (total des réponses oui c’est certain et oui c’est possible) -

		2006	2010
Sexe	Homme	50	54
	Femme.....	53	53
Age	. 18 - 24 ans	54	60
	. 25 - 39 ans.....	55	56
	. 40 - 59 ans.....	53	53
	. 60 - 69 ans.....	58	57
	. 70 ans et plus	36	42
Diplôme	. Aucun, Cep	36	38
	. Bepc.....	46	49
	. Bac.....	57	61
	. Diplôme du supérieur.....	72	67
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	46	60
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	75	68
	. Profession intermédiaire.....	64	65
	. Employé.....	54	51
	. Ouvrier	38	44
	. Reste au foyer.....	48	47
	. Retraité.....	45	50
	. Etudiant	58	58
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	44	38
	. Compris entre 900 et 1 500 €	41	45
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.....	54	57
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.....	55	58
	. Supérieurs à 3 100 €	69	64
Taille d’agglomération	. Moins de 2 000 habitants	41	56
	. De 2 000 à 20 000 habitants.....	50	48
	. De 20 000 à 100 000 habitants	55	52
	. Plus de 100 000 habitants	58	54
	. Paris et agglo. parisienne	57	58
Ensemble de la population		52	54

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Tableau 15 – La proportion de personnes ayant boycotté un produit au moins une fois dans leur vie

		2002	2006	2010
Sexe	Homme.....	27	30	34
	Femme	25	32	33
Age	18 - 24 ans	18	21	27
	25 - 39 ans	29	30	34
	40 - 59 ans	32	38	37
	60 - 69 ans	25	39	38
	70 ans et plus.....	13	20	25
Diplôme	Aucun, Cep.....	13	15	18
	Bepc.....	23	26	27
	Bac.....	34	38	40
	Diplôme du supérieur.....	41	49	51
Profession - Catégorie sociale	Indépendant.....	35	(27)	35
	Cadre et prof. intellectuelle sup.....	39	53	54
	Profession intermédiaire.....	43	44	50
	Employé.....	27	30	31
	Ouvrier	18	19	19
	Reste au foyer	24	28	23
	Retraité	20	30	32
	Etudiant.....	(15)	26	32
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €	15	26	25
	Compris entre 900 et 1 500 €	17	24	27
	Compris entre 1 500 et 2 300 €	26	32	31
	Compris entre 2 300 et 3 100 €	35	34	40
	Supérieurs à 3 100 €	44	46	42
Taille d'agglomération	Moins de 2 000 habitants	24	22	30
	De 2 000 à 20 000 habitants	24	32	30
	De 20 000 à 100 000 habitants.....	28	31	34
	Plus de 100 000 habitants	24	35	35
	Paris et aggl. parisienne	33	37	40
Ensemble de la population		26	31	33

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français »

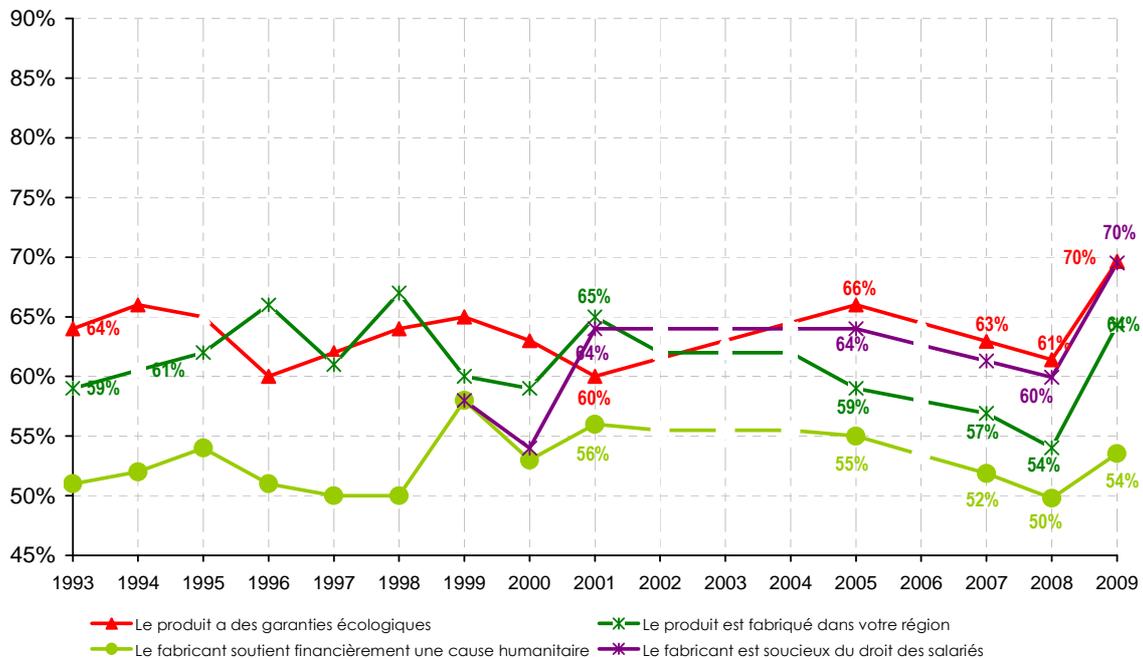
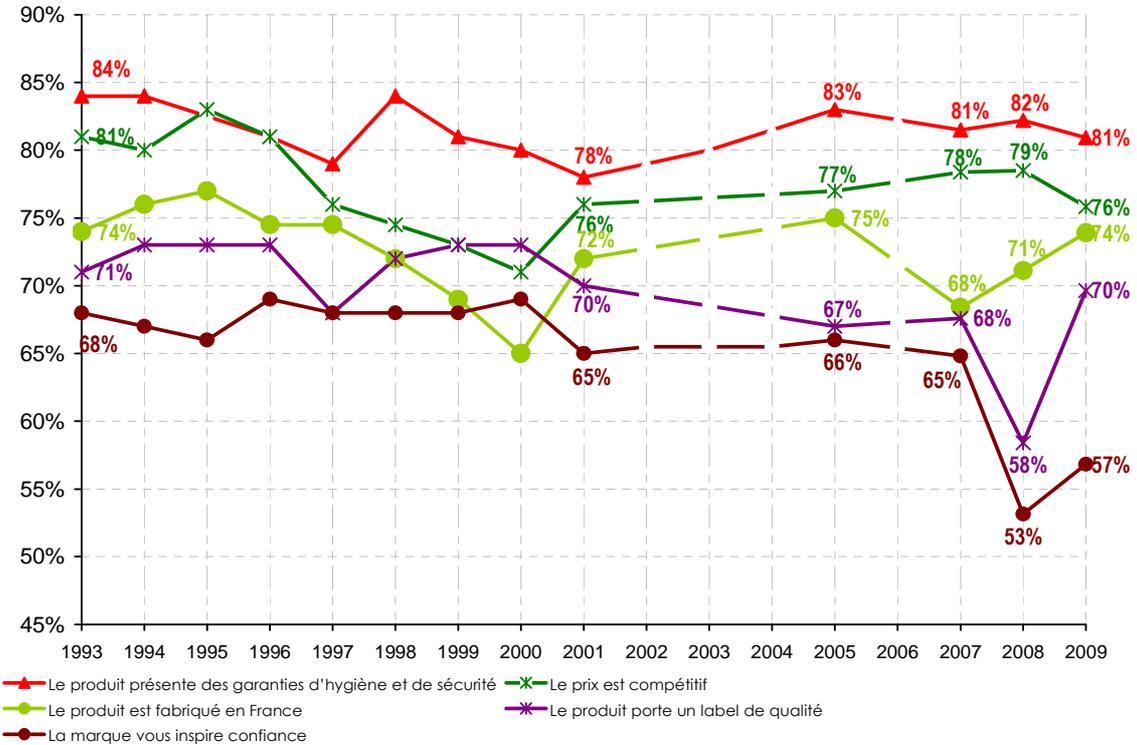
Tableau 16 - Proportion d'individus prêts à payer 10% plus cher pour des produits reconnus comme respectant l'environnement (en %)

		1994	2010
Sexe	. Homme	67	38
	. Femme.....	66	33
Age	. 18 - 24 ans.....	69	35
	. 25 - 39 ans.....	66	33
	. 40 - 59 ans.....	68	37
	. 60 - 69 ans.....	63	40
	. 70 ans et plus	64	33
Diplôme	. Aucun, Cep	61	28
	. Bepc	66	30
	. Bac.....	74	36
	. Diplôme du supérieur.....	74	50
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	63	44
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	76	46
	. Profession intermédiaire	70	42
	. Employé.....	66	32
	. Ouvrier.....	63	25
	. Reste au foyer.....	65	30
	. Retraité.....	65	37
	. Etudiant	72	38
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	58	28
	. Compris entre 900 et 1 500 €	66	28
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.....	64	35
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.....	76	37
	. Supérieurs à 3 100 €.....	75	48
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 habitants.....	64	35
	. De 2 000 à 20 000 habitants.....	69	37
	. De 20 000 à 100 000 habitants	67	31
	. Plus de 100 000 habitants	66	36
	. Paris et aggl. parisienne.....	67	38
Ensemble de la population		66	36

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010

Graphique 55 – Voici plusieurs raisons d’acheter des produits de consommation. Pour chacune d’entre elles, dites-moi si vous personnellement, elle vous incite (beaucoup, assez, un peu, pas du tout) à acheter un produit

- Total des réponses beaucoup et assez -



Source : CRÉDOC, Enquêtes « Consommation »

Mode de calcul d'un indicateur de consommation responsable

Chaque réponse des interviewés a été convertie en note de la façon suivante.

Au cours des douze derniers mois, avez-vous, vous-même, régulièrement rarement ou jamais, acheté des produits de l'agriculture biologique ? Note affectée

- | | |
|----------------------------|---|
| . Régulièrement | 2 |
| . Rarement | 1 |
| . Jamais | 0 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 0 |

Aujourd'hui, quand vous achetez un produit de grande consommation, êtes-vous très attentif, assez attentif, peu attentif ou pas du tout attentif à la quantité de déchets que va générer ce produit (en termes de carton, d'emballage, etc.) ?

- | | |
|------------------------------|---|
| . Très attentif | 2 |
| . Assez attentif | 1 |
| . Peu attentif | 0 |
| . Pas du tout attentif | 0 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 0 |

En règle générale, choisissez-vous d'acheter des produits qui durent longtemps ?

- | | |
|--------------------|---|
| . Oui | 1 |
| . Non | 0 |
| . Ne sait pas..... | 0 |

Au cours des six derniers mois, avez-vous acheté un produit fabriqué par une entreprise respectant certains engagements de citoyenneté ?

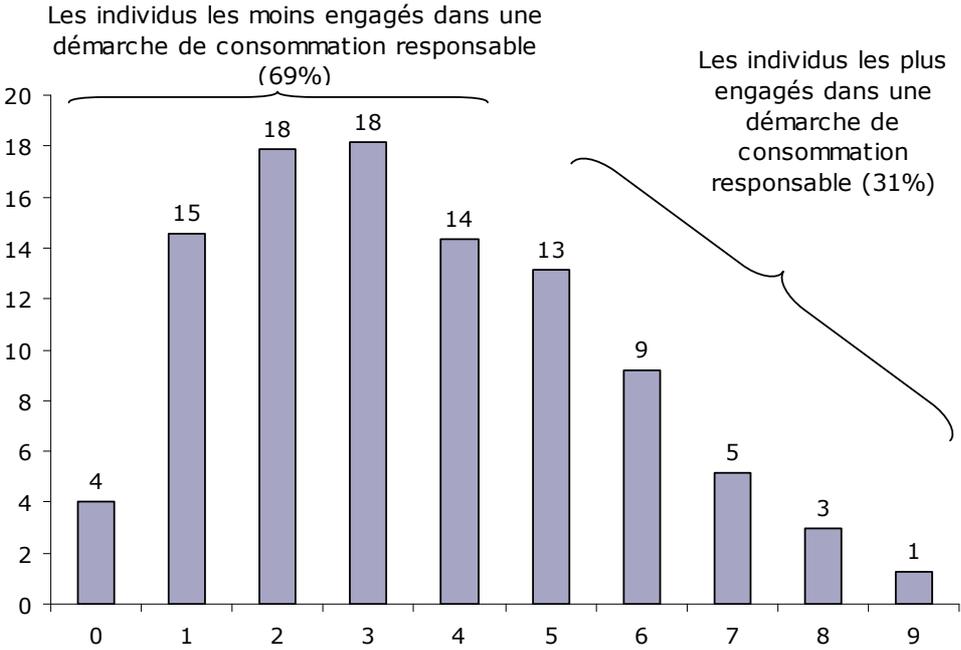
- | | |
|---|---|
| . Oui, vous en êtes certain | 2 |
| . Oui, c'est possible (mais vous n'êtes pas totalement sûr) | 1 |
| . Non, vous ne croyez pas (mais vous n'êtes pas tout à fait sûr) .. | 0 |
| . Non, vous en êtes certain | 0 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 0 |

Avez-vous déjà, dans le passé, « boycotté » un produit précis ?

- | | |
|---|---|
| . Oui, au cours des douze derniers mois | 2 |
| . Oui, il y a plus d'un an | 1 |
| . Non | 0 |
| . <i>Ne sait pas</i> | 0 |

Au total, chaque individu obtient un score de consommation engagé qui va de 0 à 9. Il en résulte la distribution suivante. A partir de cet indicateur, nous avons scindé la population en deux groupes : d'un côté, les personnes les moins engagées dans une démarche de consommation responsable (69%), de l'autre, les individus les plus investis (31%).

Graphique 56 – Distribution de l'indicateur de consommation responsable (en %)



Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010

Tableau 17 – Effet de différentes variables sur l'engagement dans une démarche de consommation responsable (1/2)

- Individus de 18 ans et plus -

		Est engagé dans une démarche de consommation responsable	
		Odds ratio	Signif.
Sexe	. Homme	0,8	NS
	. Femme	1,0	Ref
Age	. 18 - 24 ans	1,1	NS
	. 25 - 39 ans	0,9	NS
	. 40 - 59 ans	1,0	Ref
	. 60 - 69 ans	1,0	NS
	. 70 ans et plus	1,0	NS
Diplôme	. Aucun, Cep	0,5	**
	. Bepc	0,7	*
	. Bac	1,0	Ref
	. Diplôme du supérieur	1,1	NS
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	1,1	NS
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	1,6	NS
	. Profession intermédiaire	1,5	NS
	. Employé	1,0	Ref
	. Ouvrier	0,5	**
	. Reste au foyer	1,1	NS
	. Retraité	1,2	NS
. Etudiant	0,8	NS	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	1,3	NS
	. Compris entre 900 et 1 500 €	0,8	NS
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €	1,0	Ref
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €	1,5	*
	. Supérieurs à 3 100 €	1,3	NS
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 habitants	0,8	NS
	. De 2 000 à 20 000 habitants	0,9	NS
	. De 20 000 à 100 000 habitants	1,0	Ref
	. Plus de 100 000 habitants	0,9	NS
	. Paris et aggl. parisienne	1,1	NS

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », juin 2010

Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 pour 1000 : ***, khi2 significatif au seuil de 1 pour 100 : **, khi2 significatif au seuil de 5 pour 100 : *, non significatif : N.. Modalité de référence : Réf.

Tableau 18 – Effet de différentes variables sur l'engagement dans une démarche de consommation responsable (2/2)

Individus de 18 ans et plus

		Est engagé dans une démarche de consommation responsable	
		Odds ratio	Signif.
Sensibilité déclarée à l'environnement	. Très sensible à l'environnement	2,3	***
	. Assez sensible à l'environnement	1,0	Ref
	. Peu ou pas du tout sensible à l'environnement	0,4	**
Participation à une association	. Membre d'une association	1,0	Ref
	. Pas membre d'une association	0,5	***
Attitudes	. Fait attention à ce qu'on pense de lui	1,0	NS
	. Ne fait pas attention à ce qu'on pense de lui	1,0	Ref
	. A tendance à acheter des produits à la mode	0,6	**
	. N'a pas tendance à acheter des produits à la mode	1,0	Ref
Présence d'enfants au foyer	. Présence d'enfant de moins de 6 ans	1,0	NS
	. Pas d'enfant de moins de 6 ans	1,0	Ref
Facilité de repérage de différents types de produits	. Ne repère pas facilement les produits sans emballage inutile	0,7	**
	. Repère facilement les produits sans emballage inutile	1,0	Ref
	. Ne repère pas facilement les produits bio	0,7	*
	. Repère facilement les produits bio	1,0	Ref
	. Ne repère pas facilement les produits du commerce équitable	0,5	***
	. Repère facilement les produits du commerce équitable	1,0	Ref
	. Ne repère pas facilement les produits respectueux environnement	0,9	NS
	. Repère facilement les produits respectueux environnement	1,0	Ref
	. Ne repère pas facilement les produits locaux	1,0	NS
	. Repère facilement les produits locaux	1,0	Ref
Opinion sur l'information portant sur les produits respectueux de l'environnement	. L'information est claire	1,2	NS
	. L'information n'est pas claire	1,0	Ref
	. L'information est suffisante	1,0	NS
	. L'information n'est pas suffisante	1,0	Ref
	. L'information est scientifiquement fondée	1,4	*
	. L'information n'est pas scientifiquement fondée	1,0	Ref
Connaissance des éco-labels	. Connaît le logo NF environnement	1,8	***
	. Ne connaît pas logo NF environnement	1,0	Ref
	. Connaît l'écolabel européen	1,4	*
	. Ne connaît pas l'écolabel européen	1,0	Ref

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », juin 2010

Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 pour 1000 : *******, khi2 significatif au seuil de 1 pour 100 : ******, khi2 significatif au seuil de 5 pour 100 : *****, non significatif : N.. Modalité de référence : Réf.

Tableau 19 – Proportion de personnes ayant volontairement économisé de l’eau du robinet chez elles au cours des 12 derniers mois

		Début 1995	Juin 2010
Sexe	. Homme.....	50	64
	. Femme	54	69
Age	. 18 - 24 ans.....	35	57
	. 25 - 39 ans.....	48	57
	. 40 - 59 ans.....	58	68
	. 60 - 69 ans.....	62	74
	. 70 ans et plus.....	56	76
Diplôme	. Aucun, Cep.....	57	67
	. Bepc.....	46	64
	. Bac.....	56	67
	. Diplôme du supérieur.....	55	68
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant.....	47	64
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.....	50	60
	. Profession intermédiaire.....	59	69
	. Employé.....	53	62
	. Ouvrier	46	59
	. Reste au foyer	51	66
	. Retraité.....	59	76
. Etudiant	36	59	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	52	67
	. Compris entre 900 et 1 500 €	57	67
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €	52	66
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €	51	66
	. Supérieurs à 3 100 €	48	69
Taille d’agglomération	. Moins de 2 000 habitants	54	66
	. De 2 000 à 20 000 habitants	51	68
	. De 20 000 à 100 000 habitants	57	67
	. Plus de 100 000 habitants	50	66
	. Paris et aggl. parisienne	50	64
Ensemble de la population		52	66

Source : Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010

Tableau 20 – Principales raisons de la recherche d'économie de l'eau du robinet

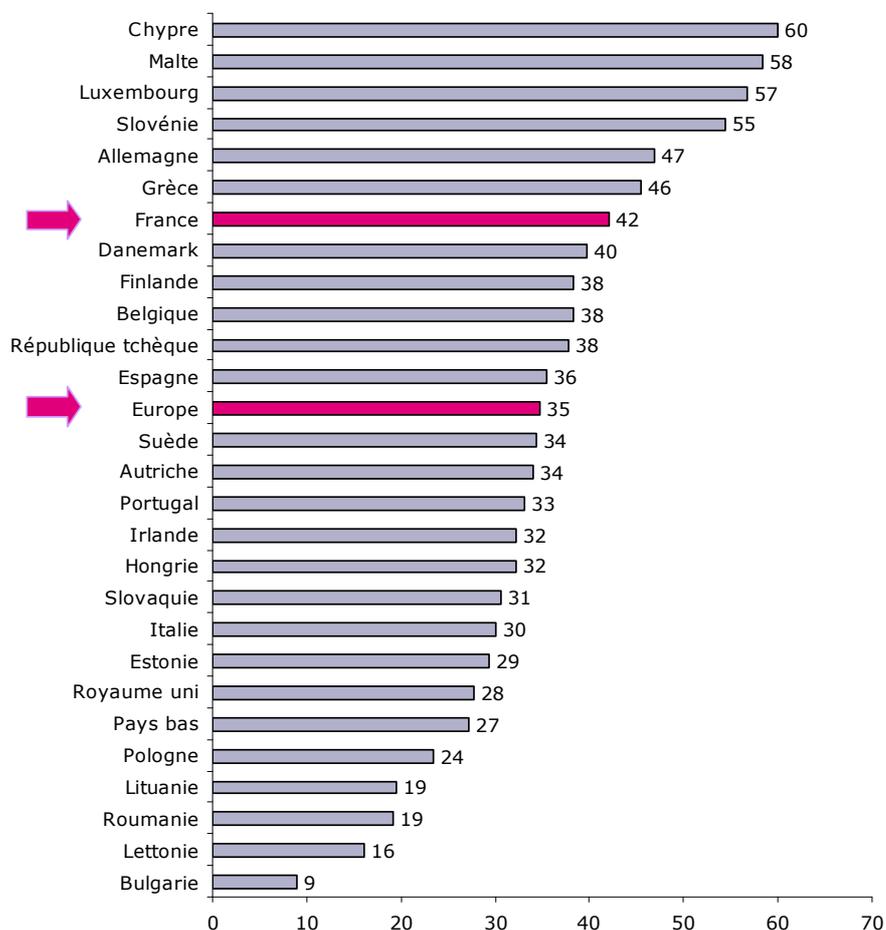
- Champ : personnes ayant déclaré avoir fait des économies d'eau du robinet chez elles au cours des douze derniers mois -

		Pour alléger votre facture		Pour éviter le gaspillage de cette ressource naturelle	
		Début 1995	Juin 2010	Début 1995	Juin 2010
Sexe	Homme	48	40	44	58
	Femme.....	49	48	45	50
Age	18 - 24 ans.....	44	44	50	54
	25 - 39 ans.....	48	46	45	53
	40 - 59 ans.....	51	42	43	57
	60 - 69 ans.....	47	48	43	49
	70 ans et plus	47	46	45	52
Diplôme	Aucun, Cep	54	62	38	36
	Bepc	53	48	40	50
	Bac.....	42	42	52	55
	Diplôme du supérieur.....	35	27	58	72
Profession - Catégorie sociale	Indépendant	(40)	(43)	(44)	55
	Cadre et prof. intellectuelle sup.	(24)	(25)	73	72
	Profession intermédiaire	47	29	48	69
	Employé.....	57	53	34	46
	Ouvrier.....	56	54	41	45
	Reste au foyer.....	45	55	46	43
	Retraité.....	49	45	43	52
	Etudiant	(43)	41	(52)	56
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €.....	60	57	32	41
	Compris entre 900 et 1 500 €	51	51	41	47
	Compris entre 1 500 et 2 300 €.....	43	51	49	48
	Compris entre 2 300 et 3 100 €.....	56	45	42	54
	Supérieurs à 3 100 €.....	33	29	60	69
Taille d'agglomération	Moins de 2 000 habitants.....	49	47	40	52
	De 2 000 à 20 000 habitants.....	48	53	43	45
	De 20 000 à 100 000 habitants	46	48	46	50
	Plus de 100 000 habitants	51	42	45	57
	Paris et aggl. parisienne.....	44	33	53	63
Ensemble de la population		48	45	45	54

Source : Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010

Graphique 57 – Proportion de personnes réduisant la consommation d'eau de leur foyer (par exemple en ne laissant pas couler l'eau pendant la vaisselle, etc,)

- données ramenées à l'ensemble de la population de chaque pays (la question était initialement posée uniquement aux personnes ayant déclaré avoir personnellement pris des actions pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique) -



Source : Eurobaromètre 322 « EUROPEANS' ATTITUDES TOWARDS CLIMATE CHANGE », aout-septembre 2009

Tableau 21 – Effet de différentes variables sur la propension à économiser l’eau du robinet

- Individus de 18 ans et plus -

		A économisé l’eau du robinet au cours des 12 derniers mois	
		Odds ratio	Signif.
Sexe	. Homme	0,9	NS
	. Femme	1,0	Ref
Age	. 18 - 24 ans	0,6	*
	. 25 - 39 ans	0,6	**
	. 40 - 59 ans	1,0	Ref
	. 60 - 69 ans	1,2	NS
	. 70 ans et plus	1,5	NS
Diplôme	. Aucun, Cep	0,7	NS
	. Bepc	0,8	NS
	. Bac	1,0	Ref
	. Diplôme du supérieur	0,9	NS
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	0,9	NS
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	0,7	NS
	. Profession intermédiaire	1,2	NS
	. Employé	1,0	Ref
	. Ouvrier	1,1	NS
	. Reste au foyer	1,0	NS
	. Retraité	1,2	NS
	. Etudiant	1,1	NS
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	1,2	NS
	. Compris entre 900 et 1 500 €	1,2	NS
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €	1,0	Ref
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €	1,0	NS
	. Supérieurs à 3 100 €	1,0	NS
Taille d’agglomération	. Moins de 2 000 habitants	0,9	NS
	. De 2 000 à 20 000 habitants	1,2	NS
	. De 20 000 à 100 000 habitants	1,0	Ref
	. Plus de 100 000 habitants	1,1	NS
	. Paris et aggl. parisienne	1,2	NS
Sensibilité déclarée à l’environnement	. Très sensible à l’environnement	2,2	***
	. Assez sensible à l’environnement	1,0	Ref
	. Peu ou pas du tout sensible à l’environnement	0,4	***
Participation à une association	. Membre d’une association	1,0	Ref
	. Pas membre d’une association	0,9	NS
Attitudes	. Fait attention à ce qu’on pense de lui	0,9	NS
	. Ne fait pas attention à ce qu’on pense de lui	1,0	Ref
Statut d’occupation du logement	. Locataire	0,9	NS
	. Propriétaire	1,0	Ref
Habitat	. Vit en immeuble	0,8	NS
	. Vit en maison	1,0	Ref
Equipement	. Dispose d’un lave-vaisselle	1,3	*
	. Ne dispose pas d’un lave-vaisselle	1	Ref

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », juin 2010

Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 pour 1000 : ***, khi2 significatif au seuil de 1 pour 100 : **, khi2 significatif au seuil de 5 pour 100 : *, non significatif : N.. Modalité de référence : Réf.

Tableau 22 – Équipement en automobile des ménages au sein de l'UE en 2007 (Y compris location, leasing, acquisition via un prêt et mise à disposition d'un véhicule de société pour usage privé)
 - en % de la population-

Chypre	93
Luxembourg	93
Slovénie	91
France	88
Italie	88
Malte	88
Allemagne (p)	86
Pays-Bas	86
Belgique	85
Irlande	85
Suède	85
Espagne	84
Finlande	84
Royaume-Uni	84
Autriche	83
Grèce	81
UE à 27	80
Danemark	79
Portugal	79
Rép. Tchèque	71
Lituanie	65
Pologne	65
Estonie	62
Slovaquie	60
Hongrie	58
Lettonie	55
Roumanie	31

Source : Eurostat, <http://www.INSEE.fr/fr/ffc/tef/tef2010/T10F062/T10F062.pdf>

Tableau 23 – Présence à moins de dix minutes à pied du domicile d'un ou plusieurs arrêt(s) de transport en commun (autobus, car, métro, RER, train, etc.) (en %)

		Au moins un arrêt	Dont un seul	Dont Plusieurs
Sexe	Homme.....	87	42	45
	Femme	86	42	44
Age	18 - 24 ans	91	35	57
	25 - 39 ans	90	41	49
	40 - 59 ans	85	44	41
	60 - 69 ans	85	45	41
	70 ans et plus.....	82	43	39
Diplôme	Aucun, Cep.....	84	45	39
	Bepc.....	84	44	40
	Bac.....	91	44	47
	Diplôme du supérieur.....	90	36	54
Profession - Catégorie sociale	Indépendant.....	78	44	34
	Cadre et prof. intellectuelle sup.....	92	36	56
	Profession intermédiaire.....	89	41	48
	Employé.....	86	41	45
	Ouvrier	88	48	39
	Reste au foyer	87	48	39
	Retraité	83	43	40
Etudiant.....	92	29	63	
Revenus mensuels du foyer	Inférieurs à 900 €	82	44	39
	Compris entre 900 et 1 500 €	84	44	40
	Compris entre 1 500 et 2 300 €	86	38	48
	Compris entre 2 300 et 3 100 €	84	42	42
	Supérieurs à 3 100 €	94	44	50
Taille d'agglomération	Moins de 2 000 habitants	65	54	11
	De 2 000 à 20 000 habitants	84	53	31
	De 20 000 à 100 000 habitants.....	95	48	47
	Plus de 100 000 habitants	97	34	63
	Paris et aggl. parisienne	97	20	77
Ensemble de la population		87	42	45

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2010

Tableau 24 – Effet de différentes variables sur la propension à utiliser tous les jours ou presque sa voiture

- Individus de 18 ans et plus, automobilistes -

		Utilise sa voiture tous les jours ou presque	
		Odds ratio	Signif.
Sexe	. Homme	1,4	*
	. Femme	1,0	Ref
Age	. 18 - 24 ans	0,9	NS
	. 25 - 39 ans	1,1	NS
	. 40 - 59 ans	1,0	Ref
	. 60 - 69 ans	0,5	**
	. 70 ans et plus	0,2	***
Diplôme	. Aucun, Cep	1,1	NS
	. Bepc	1,2	NS
	. Bac	1,0	Ref
	. Diplôme du supérieur	1,4	NS
Profession - Catégorie sociale	. Indépendant	0,8	NS
	. Cadre et prof. intellectuelle sup.	1,0	NS
	. Profession intermédiaire	0,8	NS
	. Employé	1,0	Ref
	. Ouvrier	1,0	NS
	. Reste au foyer	0,4	***
	. Retraité	0,6	NS
. Etudiant	0,4	*	
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €	0,6	NS
	. Compris entre 900 et 1 500 €	1,0	NS
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €	1,0	Ref
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €	1,0	NS
	. Supérieurs à 3 100 €	1,4	NS
Taille d'agglomération	. Moins de 2 000 habitants	0,8	NS
	. De 2 000 à 20 000 habitants	0,8	NS
	. De 20 000 à 100 000 habitants	1,0	Ref
	. Plus de 100 000 habitants	0,6	**
	. Paris et aggl. parisienne	0,2	***
Sensibilité déclarée à l'environnement	. Très sensible à l'environnement	1,0	NS
	. Assez sensible à l'environnement	1,0	Ref
	. Peu ou pas du tout sensible à l'environnement	1,3	NS
Participation à une association	. Membre d'une association	1,0	Ref
	. Pas membre d'une association	0,8	NS
Attitudes	. Fait attention à ce qu'on pense de lui	1,2	NS
	. Ne fait pas attention à ce qu'on pense de lui	1,0	Ref
Présence d'enfants de moins de 6 ans	. Présence d'un enfant de moins de 6 ans dans le foyer	0,7	NS
	. Pas d'enfant de moins de 6 ans dans le foyer	1,0	Ref
Présence d'arrêts de transports en commun à moins de 10 mn à pied de son domicile	Aucun arrêt de Transports en Commun à moins de 10 mn à pied de son domicile	1,0	NS
	Un seul arrêt de Transports en Commun à moins de 10 mn à pied de son domicile	1,0	Ref
	Plusieurs arrêts de Transports en Commun à moins de 10 mn à pied de son domicile	0,7	*

Source : CRÉDOC , Enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français », juin 2010

Seuil de significativité : khi2 significatif au seuil de 1 pour 1000 : ***, khi2 significatif au seuil de 1 pour 100 : **, khi2 significatif au seuil de 5 pour 100 : *, non significatif : N.. Modalité de référence : Réf.

L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CRÉDOC

L'enquête « Conditions de Vie et Aspirations des Français » aborde de nombreux aspects des modes de vie et des opinions de la population : la famille, l'emploi, le chômage, la formation, l'éducation, les politiques sociales, l'environnement, la retraite, le logement et son équipement, la consommation, les transports, l'automobile, l'énergie, la santé, le tourisme, les technologies de l'information et de la communication, les inquiétudes ressenties, le sentiment de sécurité au quotidien, les opinions sur la nécessité de transformer la société française, le moral économique, le sentiment de devoir s'imposer des restrictions budgétaires, les jugements sur les politiques publiques, etc.

L'enquête est réalisée depuis plus de 30 ans, deux fois par an : en début d'année (décembre – janvier) et au printemps (juin), en « face à face » au domicile des interviewés. A chaque vague d'enquête, est constitué un échantillon représentatif de 2 000 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas selon un échantillonnage à deux degrés :

- répartition des 2000 enquêtés entre les 9 ZEAT (grandes régions françaises « Zones d'Etudes et d'Aménagement du Territoire»)
- à l'intérieur de chaque ZEAT, répartition des enquêtés entre : les tailles de communes et d'agglomérations de résidence; les différents critères socio-démographiques : sexe, âge, PCS (professions-catégories sociales) et type de logement (individuel/collectif).

Les quotas sont déterminés à partir des données du recensement de la population les plus récentes, éventuellement redressées par les derniers résultats disponibles de l'enquête Emploi, et du bilan démographique de l'INSEE.

Un redressement de l'échantillon a posteriori est effectué à partir des quatre critères de quotas (sexe-âge, PCS et taille d'agglomération), afin d'ajuster l'échantillon au plus près des données de recensement pré-citées, et de corriger les éventuels écarts avec les quotas.

L'échantillon est renouvelé à chaque vague d'enquêtes. Les mêmes méthodes de recrutement sont maintenues pour chaque vague.

Bibliographie

- ACCARDO Jérôme et BUGEJA Fanny, « Le poids des dépenses de logement depuis 20 ans », *Cinquante ans de consommation en France*, INSEE, septembre 2009, http://INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/CONSO09d.PDF
- ADEME, *Les déchets en France (chiffres clés 2009)*, Collection : Données et références, Réf 6625, Octobre 2009, <http://www2.ADEME.fr/servlet/getBin?name=1CE4BD1FF0DF7676B201DE2E038027351255004506755.pdf>
- ADEME, *Synthèse emballages ménagers (données 2009)*, Collection : Repères, <http://www2.ADEME.fr/servlet/getBin?name=07E6402E84C63326B27A045FBED6AE541288860879417.pdf>
- ADEME, « Le poids des dépenses énergétiques dans le budget des ménages en France : développer la maîtrise de l'énergie pour limiter les inégalités sociales », *ADEME & vous*, n°11, 3 avril 2008, <http://www2.ADEME.fr/servlet/getBin?name=7B4D847CD2C9266193E39E76421AC7971207236558684.pdf>
- AGENCE BIO, *L'agriculture biologique, chiffres clés 2009- Edition 2009*, La documentation française, 2009, http://www.agencebio.org/upload/5_Developpement_Conso.pdf
- ARTHAUT Régis, « Le budget transports des ménages depuis 40 ans », *INSEE Première*, n°1039, INSEE, septembre 2005, http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip1039.pdf
- BIGOT Régis et CROUTTE Patricia, *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française (édition 2010)*, étude pour le CGIET et l'ARCEP, Collection des rapports du CRÉDOC, n° 269, décembre 2010, http://www.cgiet.org/documents/2010_12_10_Rapport_CREDOC_2010.pdf
- BIGOT Régis et HOIBIAN Sandra, « Les conditions de logement en Europe : éléments de comparaison », Colloque organisé par l'ANAH, « L'amélioration de l'habitat, une dimension des politiques sociales », Maison de la chimie, Paris, 9 décembre 2010, <http://www.entretiens-habitat.fr/medias/presentations/credoc.pdf>
- BIGOT Régis, « Les Français sont-ils prêts à acheter autrement pour limiter la production de déchets ? », Journée technique nationale organisée par l'ADEME, « Collectivités locales et prévention des déchets - Pourquoi et comment agir ? Avec quels moyens ? », 15 juin 2010, Maison de la Chimie, Paris, <http://www2.ADEME.fr/servlet/getBin?name=2AB49D294CA669AB56F2E73BBF7B84E31290087430103.pdf>
- BIGOT Régis, *Fins de mois difficiles pour les classes moyennes*, Editions de l'Aube, 2010
- BIGOT Régis et HOIBIAN Sandra, *Les difficultés des Français face au logement*, Cahier de recherche n°265, CRÉDOC, décembre 2009, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C265.pdf>
- BIGOT Régis, CROUTTE Patricia et DELPAL Franck, Environnement et sécurité : nouvelles préoccupations des automobilistes, *Consommation et Modes de vie*, n° 181, CRÉDOC, janvier 2005, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/181.pdf>
- BLUM Ariane, Les prélèvements d'eau en France et en Europe, *Les données de l'environnement*, n°104, IFEN, juillet 2005, <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/de104.pdf>
- BODIER Marceline, La voiture : une habitude qui se prend jeune, *INSEE Première*, n°474, INSEE, juillet 1996, http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip474.pdf

- BRECHON Pierre et TCHERNIA Jean-François, *La France à travers ses valeurs*, Armand Colin, 2009
- BREUIL Henri, BURETTE Daniel, FLURY-HERARD Bernard, CUEUGNIET Jean, VIGNOLLES Denis et BOISSON Hélène, *TIC et développement durable*, La Documentation française, décembre 2008, 98 p.,
http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/cgi-bin/brp/telestats.cgi?brp_ref=094000118&brp_file=0000.pdf
- BRUNTLAND, « Notre avenir à tous », rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies (WCED en anglais), 1987
http://fr.wikisource.org/wiki/Rapport_Brundtland
- CASTERAN Bénédicte et RICROCH Layla, « Les logements en 2006 : Le confort s'améliore, mais pas pour tous », *INSEE Première*, n° 1202, INSEE, juillet 2008,
<http://www.INSEE.fr/fr/ffc/ipweb/ip1202/ip1202.pdf> .
- CGDD - SOeS- SCEE (Direction Générale de l'Energie et du Climat), Caisse des Dépôts Mission Climat – CDC Climat, *Chiffres clés du climat France et Monde Édition 2010*, Collection : Repères,
http://www.statistiques.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/Global_par_planche_de_2_pages_francais_cle5763ae-1.pdf
- CGDD-SOeS, *Transports et environnement, comparaisons européennes*, Etudes et documents n°3, avril 2009, http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/spipwwwmedad/pdf/Etudes_documentsN3_cle519651.pdf
- CHAIEB-EDDOUR Yassine, « Baromètre d'opinion sur l'énergie et le climat en 2010 », *Chiffres et statistiques*, n° 167, CGDD-SOeS, octobre 2010,
http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/167_CS_barometre_energie_et_climat_2010_cle088d66.pdf
- CITEPA, Inventaire des émissions de polluants atmosphériques en France, séries sectorielles et analyses étendues (format Secten), avril 2010,
<http://www.citepa.org/publications/secten-avril%202010.zip>
- COMMISSION EUROPEENNE, « *Europeans' attitudes towards climate change* », Eurobaromètre n°322, août-septembre 2009,
http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_322_en.pdf
- COMMISSION EUROPEENNE, « *Europeans' attitudes towards the issue of sustainable consumption and production* », Eurobaromètre Flash n°256, avril 2009,
http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_256_en.pdf
- COMMISSION EUROPEENNE, *Attitudes des citoyens européens vis-à-vis de l'environnement*, Eurobaromètre spécial, n°295, vague 68.2, mars 2008,
http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_295_fr.pdf
- COMMISSION EUROPEENNE, *Attitudes on issues related to EU Transport Policy*, Eurobaromètre flash 206b, juillet 2007,
http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_206b_en.pdf
- COUTELLIER Annie et LE JEANNIC Françoise, La facture d'eau domestique en 2004 177 euros par personne et par an, *le 4 pages de l'IFEN*, numéro 117, mars 2007,
<http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/de117.pdf>
- CROUTTE Patricia, DELPAL Franck et HATCHUEL Georges, « *Représentations et pratiques de la consommation engagée. Evolution 2002-2006* », Cahier de recherche n°231, CRÉDOC, décembre 2006, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C231.pdf>

- CROUTTE Patricia, DELPAL Franck et HATCHUEL Georges, « *Les membres d'associations de consommateurs et de défense de l'environnement : singularités et ressemblances avec les militants politiques et syndicaux* », Cahier de recherche n°218, CRÉDOC, novembre 2005, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C218.pdf>
- DELPAL Franck, HATCHUEL Georges, *La consommation engagée s'affirme comme une tendance durable, Consommation et modes de vie*, n°201, CRÉDOC, mars 2007, <http://www.CRÉDOC.fr/pdf/4p/201.pdf>
- DESCARTES René, *Discours de la méthode*, 1637
- DESCOLA Philippe, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, 2005
- DGCIS, *Les chiffres clés du tourisme*, édition 2010
http://www.tourisme.gouv.fr/stat_etudes/c_cles/chiffres_cles10.pdf
- DOBRE Michelle et MONTEIRO Sylvie, « Trier, récupérer, réparer. Les pratiques des ménages en matière de déchets », *INSEE Première*, n° 684, décembre 1999, http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip684.pdf
- DUFLOS Catherine, *Baromètre d'opinion sur l'énergie et le climat en juin 2010*, étude CRÉDOC pour le SOeS, septembre 2010
- DUFLOS Catherine et BIGOT Régis, *Quelques problèmes énergétiques, sur fond de préoccupations écologiques en 2010*, étude CRÉDOC pour le SOeS, mai 2010
- DUFLOS Catherine, *Le gaz naturel et les préférences énergétiques au début 2010*, étude CRÉDOC pour Gaz de France- Suez, avril 2010
- FACK Gabrielle, « L'évolution des inégalités entre ménages face aux dépenses de logement », *Informations sociales*, n°155, CNAF, septembre-octobre 2009.
- HEBEL Pascale, SIOUNANDAN Nicolas, LEHUEDE Franck, *Le consommateur va-t-il changer durablement de comportement avec la crise ?*, CRÉDOC, Cahier de recherche n°268, décembre 2009, www.credoc.fr/pdf/Rech/C268.pdf
- HOIBIAN Sandra, « Du caddie à la poubelle : les Français sont plus sensibles aux emballages », *Consommation et modes de vie*, n°234, CRÉDOC, novembre 2010, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/234.pdf>
- HOIBIAN Sandra, « *Enquête sur les attitudes et comportements des Français en matière d'environnement, Edition 2010* », rapport CRÉDOC pour l'ADEME, n°270, octobre 2010, <http://www.CRÉDOC.fr/pdf/Rapp/R270%20V1.pdf>
- HOIBIAN Sandra, *Vacances 2010 : Les contraintes financières favorisent de nouveaux arbitrages*, rapport réalisé pour la DGCIS, octobre 2010, publication à venir
- INSEE, Dossier de presse « L'économie française », édition 2010, juin 2010
http://INSEE.fr/fr/ppp/comm_presse/comm/DP_ecofra_10.pdf
- INSEE, *Tableaux de l'économie Française*, édition 2010
<http://www.INSEE.fr/fr/ffc/tef/tef2010/T10F062/T10F062.pdf>
- INSEE, *Modes de transport utilisés par les ménages*, Communiqué de presse, 23 mars 2001, http://INSEE.fr/fr/ppp/comm_presse/comm/cpires733.pdf
- JACQUOT Alain, « Cinquante ans d'évolution des conditions de logement des ménages », *Données sociales - La société française*, INSEE, 2006.
http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/donsoc06za.pdf
- LACROIX Valérie et ZACCAI Edwin, « Quarante ans de politique environnementale en France : évolutions, avancées, constantes », *Revue française d'administration publique*, n°134, 2010, p.205-232

- LE JEANNIC Thomas et RAZAFINDRANOVA Tiaray, « Près d'une heure quotidienne de transport : les disparités se réduisent mais demeurent », *France portrait social édition 2009*, INSEE, 2009, http://www.INSEE.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/FPORSOC09J.PDF
- MARESCA Bruno, CAPON Gilles, MORDRET Xavier et PICARD Romain, « La production de déchets dans le territoire du Syctom de l'agglomération parisienne (Prospective 2016) », étude pour le Syctom, octobre 2010
- MARESCA Bruno, DUJIN Anne et PICARD Romain, *La consommation d'énergie dans l'habitat entre recherche de confort et impératif écologique*, Cahier de recherche, n°264, CRÉDOC, décembre 2009, <http://www.credoc.fr/pdf/Rech/C264.pdf>
- MEADOWS Dennis et al., « Halte à la croissance ? », Paris, le Club français du livre, 1972
- MOATI Philippe, *Vers un autre monde économique*, Editions Descartes et Cie, septembre 2009
- MOATI Philippe, Les consommateurs trouvent les prix injustes, *Consommation et modes de vie*, n°220, CRÉDOC, avril 2009, <http://www.CRÉDOC.fr/pdf/4p/220.pdf>
- MOATI Philippe, Une économie des effets utiles, publié dans *Vers un autre monde économique*, Modernités Forum Economie/Descartes et cie, 2009, pp. 149-167. <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/0/55/48/77/Refonder-le-mod-le-de-consommation-V3.doc>
- MOATI Philippe et ROCHEFORT Robert, *Mesurer le pouvoir d'achat*, rapport du Conseil d'Analyse Economique, janvier 2008, <http://www.cae.gouv.fr/rapports/dl/073.pdf>;
- NAIZOT Florence, « Les changements d'occupation des sols de 1990 à 2000 : plus d'artificial, moins de prairies et de bocages », *Les données de l'environnement*, IFEN, n° 101, 2005, <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/de101.pdf>
- PAGEAUD Dorothée et CARRE Camille, « La France vue par CORINE Land Cover : outil européen de suivi de l'occupation des sols », *Le Point Sur*, n° 10, CGDD-SOeS, 2009, http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/PointSur10_01.pdf
- PLANCHAT Cédric, Protéger l'environnement : un objectif pour une grande majorité de Français, *INSEE Première* n°1121, INSEE, janvier 2007, <http://www.INSEE.fr/fr/ffc/ipweb/ip1121/ip1121.pdf>
- POQUET Guy et MARESCA Bruno, La consommation d'eau baisse dans les grandes villes européennes, *Consommation et modes de vie* n°192, CRÉDOC, avril 2006, <http://www.credoc.fr/pdf/4p/192.pdf>
- ROSSI Georges et ANDRE Véronique, « La biodiversité, question de perspective », *Annales de géographie* 2006/5 n°651, p468-484
- ROY Alexis, « Opinions et pratiques environnementales des Français en 2009 », *Chiffres et statistiques*, n°153, CGDD-SOeS, septembre 2010, http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/153_CS_camme_2009.pdf
- ROY Alexis, « Les Français et la biodiversité : une attention de plus en plus soutenue en dépit d'une connaissance encore diffuse », *Le point sur*, n° 55, CGDD-SOeS, juin 2010, http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/Lepointsur55_Les_Francais_et_la_biodiversite.pdf
- SOeS (Service de l'observation et des statistiques), *Le point sur*, n°41, janvier 2010, <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/PointSur41.pdf>

- SOeS – CGDD, *L'environnement en France édition 2010*, RéférenceS, Commissariat Général au Développement Durable, Service de l'Observation et des Statistiques, juin 2010, http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/ree2010_Environnement_en_France.pdf
- SOeS, *Les transports en 2009 (tome 1)*, 47^e rapport de la Commission des comptes des transports de la Nation, juin 2010, http://www.statistiques.equipement.gouv.fr/IMG/pdf/CCTN9_sept2010_cle546bf4.pdf
- SOeS, *L'environnement en France édition 2006*, Les synthèses, Institut Français de l'Environnement IFEN, octobre 2006 http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/uploads/media/ree2006_corrige_01.pdf
- SOeS, Déchets ménagers et assimilés, « Le traitement des déchets », <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/donnees-essentielles/ressources-et-dechets/dechets-menagers-et-assimiles/le-traitement-des-dechets.html?taille=>
- SOeS, Déchets ménagers et assimilés, « La collecte des déchets », <http://www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr/donnees-essentielles/ressources-et-dechets/dechets-menagers-et-assimiles/la-collecte-des-dechets.html?taille=>
- TAVOULARIS Gabriel, RECOURS Fanette, HEBEL Pascale, « *Perception de la qualité et des signes officiels de qualité dans le secteur alimentaire* », Cahier de recherche, n°236, CRÉDOC, novembre 2007 <http://www.CRÉDOC.fr/pdf/Rech/C236.pdf>
- TRENTMANN Frank, « Le consommateur en tant que citoyen : synergies et tensions entre bien-être et engagement civique », *L'économie politique*, Juillet 2008